

LA VOIE VERS
L'AMOUR D'ALLAH
est
LE PERFECTIONNEMENT
DE LA BIENFAISANCE

*Celui qui désire de tout son cœur
obtenir l'amour d'Allah*

Le 1^{er} Mouharam 1441 AH





TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

Qui sont les dignes de l'amour d'Allah...?

- | | |
|---|----|
| A. Introduction. | 17 |
| B. Qui sont les dignes de l'amour d'Allah? | 21 |
| C. La Voie De La Guidance Pour Gagner Davantage L'amour d'Allah Sur Le Droit Chemin « As-Sirâtou 'L-Moustaquîm » Jusqu'au Haut Firdaws. | 26 |
| D. Principaux axes pour parvenir à l'amour d'Allah (Exalté soit-Il). | 31 |
| 1. L'Intention Sincère. | 31 |
| 2. Le Repentir sincère et dévoué. | 32 |
| 3. L'Invocation sincère. | 32 |
| 4. Le Recours aux Moyens «'Asbâb» (<i>science et actions</i> conformément au Coran et à la Sunna prophétique) | 38 |
-





CHAPITRE II

Ceux Qu'Allah (Exalté Soit-Il) aime

A—Ceux Qu'Allah (Exalté Soit-Il) aime et a confirmé son l'amour dans le Noble Coran?

- **Le première groupe:** Les bienfaisants «*Al-Mouhsinîn*». 57
- **Le deuxième groupe:** Les pieux «*Al-Mouttaqîn*» et les équitables «*Al-Mouq-sitîn*». 58
- **Le troisième groupe:** 60
 - **Première catégorie:** Ceux qui aiment la purification «*Al-Mouttahirîn*», ceux qui se purifient «*Al-Moutatahirîn*» et ceux qui se repentent «*At-Tawâbîn*». 60
 - **Deuxième catégorie:** Les endurants «*As-Sâbirîn*», ceux qui font confiance à Allah «*Al-Motawakilîn*» et ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé. 61

B—Ceux qu'Allah n'aime pas

Le première catégorie: Des caractéristiques qui s'opposent à celles des individus qu'Allah aime: (Les transgresseurs, les corrupteurs, les injustes, les arrogants, les orgueilleux, les incrédules). 65

Le deuxième catégorie: Les caractéristiques de ceux qu'Allah n'aime pas autres que celles citées précédemment: (Les gaspilleurs, les traîtres, le présomptueux plein de gloriole, le traître ingrat, le mécréant pécheur, le traître et le pécheur) 66





CHAPITRE III

La Reconnaissance d'Allah a Travers Ses Signes Cosmiques Et Coraniques

- **Premièrement: La contemplation de la création d'Allah (l'univers visible d'Allah).**
 - A. La connaissance d'Allah par le serviteur est la voie qui mène vers Son amour. 75
 - B. Les doués d'intelligence sont les créatures qui connaissent le plus Allah, Exalté soit-Il. 81
 - C. Le Prophète Abraham, un exemple des doués d'intelligence 87
 - D. Conclusion. 101

- **Deuxièmement: La méditation sur le Livre d'Allah (l'univers lisible d'Allah).**
 - A. Les moyens de la méditation 105
 - 1. Se réunir pour lire et étudier le noble Coran en groupe 105
 - 2. L'intention de la méditation 108
 - 3. La répétition 109
 - 4. La patience 111
 - Conclusion 113





B. Règles de la méditation

1. Le mecquois et le médinois et l'ordre des sourates 114
2. L'explicite et l'implicite 129
3. Le regroupement des versets pour les comprendre 136
4. Des versets ayant une importance particulière par la répétition du Nom d'Allah (la Sourate Al-An`âm - Les Bestiaux). 143
5. L'importance des récits coraniques 163
6. Les versets sans équivoque (Mouhkamah) et ceux qui peuvent prêter à diverses interprétations (Moutachâbihah) 166

C. Exemples de méditation

1. La première Sourate du Livre d'Allah (méditation sur La Fâtiha - l'Ouverture du Livre) 169
2. Méditation sur les six dernières Sourates du Livre d'Allah 193

- **Troisièmement: Importance d'établir le lien entre la méditation des signes «'Ayât» coraniques d'Allah et la contemplation des signes «'Ayât» cosmiques d'Allah**

Exemple d'application: La création de l'homme dans le noble Coran 205

Résumé 213





CHAPITRE IV

La Croyance «*Îmân*», la Piété «*Taqwâ*» et la Bienfaisance «*'Ihsân*»

La croyance et les croyants (*Al-Imân wa Al-Mou'minoun*)

- | | |
|---|-----|
| 1. Signification et sens de la croyance | 221 |
| 2. Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres dans le noble Coran | 264 |
| 3. Le degré de la croyance (les croyants) « <i>Al-Mou'minîn</i> »: | 305 |
| 4. Le degré de la croyance en toute vérité (les croyants en toute vérité). | 308 |
| 5. Le degré de la croyance qui procure au croyant la réussite (les croyants bienheureux). | 309 |

La piété et les pieux «*Al-Mouttaqîn*»

- | | |
|--|-----|
| A. Signification de la piété (<i>Taqwâ</i>) | 312 |
| B. Caractéristiques des pieux | 316 |
| C. Les pieux sincères sont les gens de bien (« <i>Abrâr</i> ») | 320 |
| D. A chaque croyant sa piété | 320 |





La bienfaisance «'Ihsân» et les bienfaisants «Mouhsînoun»

1. La bienfaisance dans le Hadith de Djibrîl (que la paix d'Allah lui soit accordée) 323
2. Signification de la bienfaisance ('Ihsân) en tant qu'acte et en tant que qualité 325
3. La bienfaisance des actes dans le noble Coran 336
4. L'œuvre pie «al-Hassanah» est le fruit de la bienfaisance et de l'œuvre bien accomplie 350
5. La meilleure récompense «al-Housna» est le fruit des bonnes œuvres «al-Hassanât». 353
6. Le don d'Allah à ceux qui font bien leurs œuvres et aux bienfaisants. 359

Les Pieux Bienfaisants «Al-Mouttaqîn Al-Mouhsinîn»

1. Les versets coraniques qui évoquent les Pieux Bienfaisants 362
2. Caractéristiques des Pieux Bienfaisants 363
3. Les Pieux Bienfaisants possèdent toutes les caractéristiques de ceux qu'Allah aime 365
4. Exemple de Pieux Bienfaisants 369





CHAPITRE V

Le perfectionnement de la Bienfaisance Des Pieux Bienfaisants

• Signification de la bienfaisance	377
• Les degrés de la bienfaisance	379
• Le degré du perfectionnement de la bienfaisance	382
• Quantité, qualité et répétition de la bienfaisance et du perfectionnement de la bienfaisance	387
• L'abondance (Al-kathîr) dans le noble Coran	393
• Le perfectionnement de la bienfaisance des Pieux Bienfaisants	403
• Critères d'évaluation du perfectionnement de la bienfaisance	405
Conclusion	409
Recommandations finales pour obtenir l'amour d'Allah (Exalté soit-II)	413
Une invocation pour obtenir	426









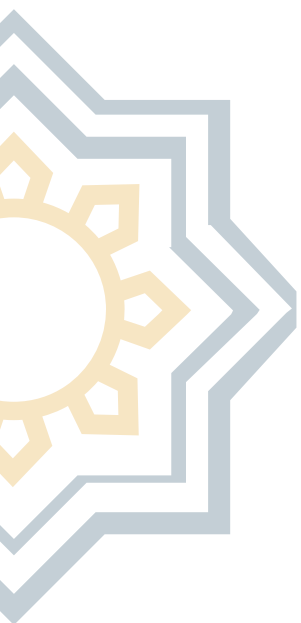
CHAPITRE 1

Qui sont les dignes de l'amour
d'Allah...?











Chapitre 1

A. Introduction

- J'entame la rédaction de cet ouvrage le dimanche 11 septembre 2016, correspondant au jour de la Station à Araf`ât, le 9^{ème} de Dhul Hijjah 1437 AH, à 15 heures.
- Cet ouvrage vient compléter mon livre précédent intitulé « **La Voie vers ALLAH, As-Sirât Al-Mustaqim** » rédigé il y a environ seize ans, lequel déjà entamé le dimanche 24 janvier 1999, correspondant au 7 Chawwâl 1419 AH. Ce livre a reçu l'accréditation du Complexe des Recherches Islamiques d'Al-Azhar Ach-Charif le 19/02/2003, et a été traduit vers le français, l'espagnol et l'anglais. Il a également été publié sur un site internet :

www.thepath-to-allah.net

- Après avoir accompli la Salât Al-Istikhâra (prière de consultation d'Allah, Tout-Puissant), j'ai commencé la rédaction de cet ouvrage dans le but d'y consigner tout ce que j'ai appris tout au long des trente-six années précédentes vécues dans la voie vers Allah, l'Exalté.





- La récitation et la méditation des sens du Noble Coran étaient la clef de tout savoir appris, surtout dans les assemblées de réflexion auxquelles j'ai assisté en compagnie de mes frères et collègues, où nous étudions le Noble Coran.
- Le Messenger d'Allah -que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées- a dit:

«Aucun groupe de gens ne se rassemble dans l'une des maisons d'Allah pour y réciter le Livre d'Allah et l'enseigner entre eux, sans que la quiétude ne les enveloppe, que la miséricorde ne les englobe, que les anges ne les entourent de toute part et qu'Allah ne fasse mention d'eux auprès de Son entourage».
(Mouslim)

- Ce livre a pour objectif de montrer au Serviteur la voie vers l'amour d'Allah, Tout-Puissant, en commençant par l'islam (*al-islâm*), ensuite la foi (*al-'Imân*), puis la piété (*at-taqwa*), avant d'atteindre la bienfaisance (*al-'ihsân*), ce degré réservé aux bienfaisants, lesquels sont les meilleures créatures d'Allah parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux. Et quels (meilleurs) compagnons que ceux-là ! Le meilleur parmi eux est certes Mohammad ibn `Abdullah -que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées, le Sceau des Messagers, l'imam des Prophètes et des pieux et le modèle à suivre par les bienfaisants.



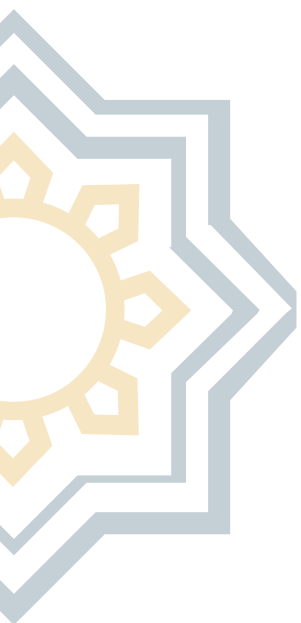


- Ainsi, le musulman passe du degré de foi qu'il a atteint vers un objectif spécifique, celui de gagner l'amour d'Allah, Tout-Puissant, qui est la finalité et le souhait ultime de tout Serviteur vivant dans ce monde. Si le musulman atteint l'amour d'Allah, Tout-Puissant, il aura tout obtenu et aura gagné la félicité de la vie d'ici-bas et de l' Au-delà. Plus encore, il fera partie des bienheureux des Hauts Jardins du « *Firdaws* ».
- Qu'a donc perdu celui qui a trouvé Allah ? Et qu'a donc trouvé celui qui a perdu Allah ?

Nous Te demandons, ô Allah, Toi qui es l'Elevé et le Tout-Puissant, de faire que cet ouvrage soit tel un flambeau et une lumière qui guide nos efforts déployés pour gagner Ton amour, en espérant que cet amour soit pareil à celui que Tu réserves à l'homme le plus aimé d'entre Tes créatures : Mohammad, le Messager d'Allah, que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées.

Celui qui désire de tout son cœur obtenir l'amour d'Allah







B. Qui sont les dignes de l'amour d'Allah...?

Les dignes de l'amour d'Allah,
quand ils méditent sur Sa création et sur Ses versets,
reconnaissent Son entité, Ses Attributs et Ses actes.

Ainsi croient-ils en l'Invisible et se soumettent-ils à Lui.

Leurs cœurs se purifient grâce à Sa lumière,
et ils se purifient également le corps pour leur rencontre
avec Lui.

Aux dernières heures de la nuit, ils implorent Son
pardon.

Sur leurs biens, il y a un droit bien déterminé pour le
mendiant et le déshérité.

Ceux-là se repentent aussitôt auprès d'Allah d'un
repentir sincère.

Ils attendent les prières l'une après l'autre dans les
maisons d'Allah.

C'est Allah, notre Seigneur... Qu'ils aiment. De
jour comme de nuit, ils prient en commun ou seuls
tout en étant recueillis. Ils accomplissent le jeûne





volontaire en toute sincérité et le pèlerinage à la Maison Sacrée d'Allah. Vers `Arafât, ils déferlent, sans cesser d'évoquer Allah et de L'invoquer sincèrement. De la subsistance qu'Allah leur a octroyée, ils dépensent, et face à la prédestination d'Allah, ils font preuve de patience.

Ils sont endurants quel que soit le jugement d'Allah. Ils se décident à faire ce qui satisfait à Allah, en se confiant à Lui. Ils rejoignent le camp de ceux qui ont cru et qui ont accompli les bonnes œuvres, en se tenant à leurs côtés tel un seul édifice solide, en se fraternisant pour l'amour d'Allah, en collaborant entre eux pour le bien et la piété, en combattant la corruption, et en s'efforçant en vue d'établir la réforme.

Ils ordonnent le convenable, interdisent le blâmable, et guident vers la voie droite d'Allah.

Ils maintiennent leurs liens de parenté ainsi que la concorde entre eux. Ils accourent vers les œuvres pieuses. Par désir d'obtenir l'amour d'Allah, ils déploient maints efforts. Ils sont pénétrés de Sa crainte, font leurs préparatifs à la mort et se préparent pour rencontrer Allah, tout en luttant pour le Jour Dernier.

Ils ont répudié la vie d'ici-bas et ne désirent que ce qui est auprès d'Allah. Ils sont bienfaisants et perfectionnent tout ce qu'ils font.





Ils sont bienveillants envers toutes les créatures d'Allah, auxquelles ils donnent sans attendre aucun retour.

Ils aiment Allah Seul de tout leur cœur, sont sincères dans leurs intentions et sont doux dans leurs paroles. Ils suivent la Sunna du Prophète, paix sur lui et s'éloignent du mensonge, de la trahison et de l'égoïsme. Ils tiennent leurs promesses et traitent humblement les créatures d'Allah.

Ils vivent avec les moralités de Son Coran et se montrent bienveillants envers les parents, les orphelins et les démunis. Ils disent ce qui est meilleur et repoussent le mal par le bien ; et même s'il y a pénurie chez eux, ils préfèrent autrui à eux-mêmes.

S'ils se mettent en colère, ils pardonnent et ils sont justes dans leurs jugements. Ce sont eux les pieux qui s'efforcent d'obtenir l'amour d'Allah, qui le gagnent ... et qui seront logés dans Ses Hauts Jardins du « Firdaws »

Nous espérons être parmi eux, car ils sont certes les croyants bienheureux... qui seront à l'abri de toute crainte, et qui ne seront point affligés



La voie de l'homme vers l'Al

Le Haut Firdaws en compagnie des Prophètes , des véridiques, des martyrs et des vertueux

Le degré des plus aimés par ALLAH	La Guidance <u>Sur</u> Le Droit Chemin	Les Huit degrés du Paradis	8	Les croyants perfectionnent leur foie et leur bonnes actions avec bienfaisance	Ame Parfaite
L'amour d'Allah envers Ses serviteurs augmente plus ils progressent <u>vers</u> , ensuite <u>,sur</u> le Droit Chemin			7		Ame Agréée
			6		Ame Satisfaite
			5		Ame Apaisée
			4		Ame Inspirée
			3		Ame qui ne cesse de se blâmer
			2		Ame Incitatrice au mal
			1		
Le début de la voie vers l'amour d'ALLAH	Le Portail du Droit Chemin				
	La Guidance <u>Vers</u> Le Droit Chemin	La Méditation sur les versets Coraniques (Univers Lisible d'Allah)			





C. La Voie De La Guidance Pour Gagner Davantage L'amour d'Allah Sur Le Droit Chemin « As-Sirâtou 'L-Moustaquîm » Jusqu'au Haut Firdaws

Dès sa naissance, l'être humain est aimé par Allah (Exalté soit-Il) car c'est Lui qui l'a créé, Qui prend soin de lui, Qui lui donne sa subsistance et Qui lui assujettit tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. La raison qui permet à l'homme de réfléchir, est le don le plus important d'Allah. Elle permet à l'homme de réfléchir sur tout ce qu'il perçoit par ses sens dans ce monde. Lorsque l'homme ne s'en sert pas, il devient de ceux qui ont des cœurs, mais qui ne comprennent pas, qui ont des yeux, mais qui ne voient pas et qui ont des oreilles, mais qui n'entendent pas. Ceux-là sont comme les bestiaux, même plus égarés encore. Et dans l'Au-delà, ils seront parmi les gens de la Fournaise.

Mais lorsque l'homme est **doué d'intelligence**, il **contempera les signes universels d'Allah** qui l'entourent de toute part. Aussi, saura-t-il que tout cet univers a obligatoirement un Créateur unique qui n'a pas d'associé.





Cette raison amène le serviteur à étudier la Parole d'Allah ; **afin qu'il médite sur Ses versets coraniques, et pour qu'il établisse un lien entre l'univers visible d'Allah et l'univers lisible d'Allah.** C'est ainsi que commence le processus de l'apprentissage et de la connaissance de ce Dieu véridique.

Ce sont les premiers pas sur la voie de **la guidance vers le droit chemin** « *As-sirâtou 'l-moustaquîm* ». En effet, celui qui se rapproche d'Allah d'un empan, Allah se rapproche de lui d'une coudée, et celui qui vient vers Allah en marchant, Allah vient vers lui en courant. Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à **l'Islam qui est le portail du droit chemin.**

Lorsqu'un **homme se convertit à l'Islam**, il atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mohammad (*que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées*), est le Messager d'Allah, accomplit la *Salât*, s'acquitte de la *Zakât*, jeûne pendant le *Ramadan* et effectue le *Hajj* - s'il en a les moyens -, ceci prouve qu'il **croit en Allah, Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers, le Jour Dernier et le destin et la destinée et qu'il fait partie des musulmans croyants.**





En devenant musulman, l'homme naît à nouveau. Il entame cette nouvelle naissance en corrigeant son intention « *Niyah* » qu'il voue exclusivement à Allah et par le repentir sincère. Il invoque constamment Allah, surtout en disant « *Guide-nous dans le droit chemin* » (Ihdinâ s-sirâta 'l-moustaquîm) dans chaque prière. De même, il utilise des moyens « *'Asbâb* », tels que l'apprentissage de la science et l'application de ce qu'il y a de meilleur en espérant obtenir plus de **guidance sur le droit chemin**. Allah exauce l'invocation du serviteur qui Lui implore la guidance. **Allah et Ses Anges prient sur ce serviteur afin qu'Il le fasse sortir des ténèbres à la lumière**. C'est ainsi que le serviteur avance sur le droit chemin en progressant dans sa foi et en passant à la **vraie** croyance puis à la **croyance qui rend bienheureux**. Il avance dans la voie de l'**adoration vouée à Allah, Exalté soit-Il**, et son âme se purifie. Celle-ci passe d'une âme incitatrice au mal à une âme qui ne cesse de se blâmer, puis à une âme inspirée, ensuite à une âme apaisée, puis à une âme satisfaite, ensuite à une âme agréée et enfin à une âme parfaite.

La foi augmente à mesure qu'on continue à apprendre la science et qu'on **médite à la fois sur les**





versets coraniques d'Allah et sur les signes universels d'Allah. C'est par ce lien que la connaissance, la croyance et l'amour du Créateur, le Concepteur, l'Eminent augmente. Alors, le serviteur arrive à connaître l'Essence d'Allah, Ses actes et Ses Attributs et suit Sa voie et Son noble Messager, que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées. De cette façon, la guidance du croyant augmente et il se rapproche plus d'Allah Exalté soit-Il: (*Quant à ceux qui se mirent sur la bonne voie, Il les guida encore plus et leur inspira leur piété*). Alors, il accède au **degré des croyants pieux qu'Allah (Exalté soit-Il) aime** et à qui Il a préparé Ses Jardins du Paradis. En effet, ces croyants sont les équitables, ceux qui aiment la purification «*Al-Mouttahiroun*», qui se purifient «*Al-Moutatahiroun*», qui se repentent «*At-Tawâbîn*», qui font confiance à Allah «*Al-Motawakilîn*», les endurants «*As-Sâbirîn*», et qui combattent dans Son chemin en rang serré, pareils à un édifice renforcé.

Si le croyant continue à perfectionner sa croyance et ses bonnes actions, autrement dit à accomplir à la perfection chacun de ses actes, aussi petits qu'ils soient en vue de faire partie des réformateurs et des meilleurs vicaires d'Allah sur la terre, et s'il est





bienfaisant envers les humains et les autres créatures d'Allah, à ce moment là, il atteint le plus haut degré de la croyance et de l'amour d'Allah, celui des croyants pieux et bienfaisants «*Al-Mou'minoun Al-Mouttaqîn Al-Mouhsinîn*». Alors, il adore Allah en étant conscient qu'Allah le voit. C'est le premier degré de la bienfaisance. Lorsque le croyant pieux et bienfaisant perfectionne plus sa croyance et ses bonnes œuvres, qu'il continue à perfectionner sa bienfaisance de tous les actes et sa bienfaisance envers les humains et les autres créatures d'Allah (Exalté soit-Il) par amour envers le Créateur, il adorera alors Allah comme s'il Le voyait. C'est le degré le plus élevé de la bienfaisance. Ce serviteur sera donc avec les Prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux, *et quels bons compagnons que ceux-là*, dans le plus haut degré du Paradis, à savoir le haut *Firdaws* en compagnie de la meilleure des créatures d'Allah ; Mohammad ibn `Abd Allah, que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées, l'imam des Messagers et le sceau des Prophètes. Ce serviteur aura même une récompense supplémentaire «*Ziyâdah*», celle de voir la face d'Allah (Exalté soit-Il).





D. Principaux axes pour parvenir à l'amour d'Allah (Exalté soit-Il):

Les principaux axes permettant de parvenir à l'amour d'Allah sont au nombre de quatre. On peut les résumer comme suit :

1. L'Intention Sincère :

Cela consiste à avoir une intention et une volonté véridiques ainsi qu'un engagement ferme à parvenir à l'amour d'Allah (Exalté soit-Il) tout en étant disposé, pour cela, à impliquer son énergie et son temps ainsi qu'à faire des sacrifices.

Le Messager d'Allah (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Les actions ne valent que par les intentions qui les motivent et chacun ne sera rétribué que pour ce qu'il a réellement eu l'intention de faire. Celui qui émigre pour Allah et Son Messager, son émigration lui sera comptée comme étant pour Allah et Son Messager. Et celui qui émigre pour acquérir des biens de ce bas-monde ou pour épouser une femme, son émigration ne lui sera comptée que pour ce vers quoi il a émigré. » (Boukhârî et Mouslim).





Cette intention doit obligatoirement être sincère envers Allah Seul et pour rien en dehors de Lui. De même, elle doit être régulièrement renouvelée et répétée.

2. Le Repentir sincère et dévoué :

Ce qui prouve la sincérité de l'intention et la volonté de parvenir à l'amour d'Allah (Exalté soit-Il), c'est le repentir sincère par lequel le serviteur se repent des injustices commises envers lui-même et envers autrui. Ainsi, il se libère de toutes les injustices et se repent auprès d'Allah avec sincérité et dévouement, dans le respect des conditions suivantes :

1. Le regret d'avoir commis le péché.
2. L'abstention du péché.
3. L'engagement à ne pas commettre à nouveau le péché.
4. La réparation des injustices envers autrui.

3. L'Invocation sincère :

Il incombe au serviteur d'invoquer Allah de le guider vers Sa Majesté et vers Son amour par une voie droite. L'invocation est le fait de recourir à





Allah (Exalté soit-Il) pour Lui demander de l'aide. En effet, la guidance provient de Lui. C'est Lui Seul qui l'accorde à l'individu. Il l'offre comme un présent à celui qui la demande non parce ce que celui-ci la mérite forcément mais par faveur de Sa part (Exalté soit-Il). Cependant, le Très-Haut n'accorde cette bonne voie qu'à celui qui la demande avec sincérité et qui accomplit les bons actes avec sérieux en vue de l'obtenir.

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Ni les Juifs, ni les Chrétiens ne seront jamais satisfaits de toi, jusqu'à ce que tu suives leur religion. - Dis: «Certes, c'est la guidance d'Allah qui est la vraie guidance ». Mais si tu suis leurs passions après ce que tu as reçu de science, tu n'auras contre Allah ni protecteur ni secoureur. »
(Coran 2:120)

« [Et les gens du Livre disent à leurs coreligionnaires]:
« Ne croyez que ceux qui suivent votre religion... »
Dis: « La vraie guidance est la guidance d'Allah » -
[et ils disent encore: Vous ne devez ni approuver ni reconnaître] que quelqu'un d'autre que vous puisse recevoir comme ce que vous avez reçu de sorte qu'ils





(les musulmans) ne puissent argumenter contre vous auprès de votre Seigneur. Dis-[leur]: En vérité, la grâce est en la Main d'Allah. Il la donne à qui Il veut. La grâce d'Allah est immense et Il est Omniscient. » (Coran 3:73)

« Telle est la guidance par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. » (Coran 6:88)

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: « Adorez Allah et écarter-vous du Tâgût ». Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs. » (Coran 16:36)

Ô Allah, nous T'implorons de nous accorder Ta guidance, car telle est la vraie guidance, et la vraie direction est certes celle d'Allah. Nous L'implorons aussi, (Exalté soit-Il), d'accroître notre rectitude et d'accorder à nos esprits la piété afin que nous puissions obtenir Son amour (Exalté soit-Il).

Il est à noter qu'Allah (Exalté soit-Il) accroît la rectitude de qui Il veut, et c'est ainsi que le croyant accède au rang de la piété.





Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Allah accroît la rectitude de ceux qui suivent le bon chemin, et les bonnes œuvres durables méritent auprès de ton Seigneur une meilleure récompense et une meilleure destination.** » (Coran 19:76)

« **Quant à ceux qui se mirent sur la bonne voie, Il les guida encore plus et leur inspira leur piété: quant à ceux qui se mettent sur la bonne voie, Il les guide encore plus et leur inspire leur piété** » (Coran 47:17)

- Allah a prescrit à chaque musulman et lui a imposé cinquante prières (*Salâts*) par jour qui furent réduites au nombre de cinq mais correspondent aux cinquante prières initialement prévues en rétribution. Ces *Salâts* constituent le plus important pilier de l'islam, et c'est le premier acte pour lequel le musulman sera jugé au Jour de la Résurrection. L'homme n'en est jamais dispensé, même au moment du Djihad et en plein combat dans le sentier d'Allah. Ce fut également la seule obligation prescrite dans le Ciel pendant la nuit du Voyage Nocturne et de l'Ascension et ce, en exaltation de son mérite.

Si on essaie de comprendre de quoi se compose la Salât, on verra qu'elle est constituée d'unités (*Rak`as*)





qui se répètent deux fois pour le *Sobh* (Prière du matin), quatre fois pour le *Dhohr* (prière du Midi) et le *`Asr* (Prière de l'après-midi), trois fois pour le *Maghrib* (Prière du coucher du soleil) et quatre fois pour le *`Ichâ'* (Prière du soir).

L'unité de la prière est la *Rak`a*, et son principal pilier, c'est la récitation de la *Fâtiha*.

Le Messager d'Allah (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« *La prière de celui qui ne récite pas la Mère du Livre (la Sourate Al-Fâtiha) n'est pas valable* ». (Mousslim)

On en conclut que le secret de la *Salât*, réside dans son unité (la *Rak`a*) dont le secret réside dans la récitation de la *Fâtiha* dont, à son tour, le secret réside dans cette invocation : « **Guide-nous vers et sur/dans le droit chemin** » (Coran 1: 6)

Comme si Allah nous a imposé de L'implorer par cette invocation en demandant d'être guidés vers et sur le droit chemin au moins dix-sept fois par jour et nuit, car cette guidance est ce dont l'individu a le plus besoin dans sa vie d'ici-bas tout comme dans l'Au-delà. Sans la *Salât* et la récitation de la *Fâtiha*, l'homme ne penserait pas à la demander et perdrait sa vie d'ici-bas ainsi que





l’Au-delà. Grâce à la prière et à la récitation de la *Fâtiha*, l’homme invoque à chaque prière la guidance d’Allah et ne perd ni la vie d’ici-bas, ni celle de l’Au-delà.

On en déduit qu’Allah nous a imposé de L’implorer en disant: « *Guide-nous vers et sur le droit chemin* » en cherchant à se rapprocher de Lui grâce à Sa grande clémence et Sa miséricorde envers Ses créatures.

Il incombe donc à tout un chacun en priant d’être sincère au moment de faire cette invocation en récitant la *Fâtiha* pendant la prière ou ailleurs... Il doit implorer avec humilité et répéter ce souhait et cette invocation de jour comme de nuit, en espérant qu’Allah accepte sa sincérité et qu’Il l’exauce.

- Dans l’une des manières de lire le Coran (*Qirâ’a*), on lit « *ahdinâ* » (offre-nous) au lieu de « *Ihdinâ* » (guide-nous). *Ahdinâ* signifie que l’invocateur demande à Allah la guidance comme s’il demandait un cadeau, car il sait bien que ce n’est pas par son mérite qu’il l’obtiendra mais parce qu’Allah l’accorde par Sa grâce à qui Il veut parmi Ses serviteurs.
- On ne doit pas donc se contenter de réciter cette invocation pendant la prière ou lors de la lecture de la *Fâtiha*, mais il est souhaitable (*Moustahabb*)





de la répéter de jour comme de nuit, lorsqu'on est prosterné, après la prière et pendant les moments où l'invocation est susceptible d'être exaucée (le dernier tiers de la nuit et entre l'appel à la prière ('*Adhân*) et le début de celle-ci ('*Iqâmah*)...); c'est que la répétition de cette invocation réveille et renouvelle l'intention. Nous en concluons que la troisième étape pour gagner l'amour d'Allah (Exalté soit-Il) consiste à L'implorer pour Lui demander de nous guider en disant: « *Guide-nous vers et sur/dans le droit chemin* ». Cette étape accompagne l'invocation d'obtenir l'Amour d'Allah (Exalté soit-Il) avec sincérité et insistance à tout moment et pendant les moments où l'invocation est la plus susceptible d'être exaucée.

4. Le Recours aux Moyens «'Asbâb» (science et actions conformément au Coran et à la Sunna prophétique):

L'invocation n'est exaucée que si elle est accompagnée d'actions. Lorsqu'un serviteur invoque Allah en disant: « Guide-moi dans le droit chemin », quels sont les moyens ('*Asbâb*) qu'il doit mettre en œuvre pour qu'Allah l'exauce ?





- 1- Apprendre la science.
- 2- Mettre cette science en pratique.

Ces moyens sont explicités par la Sourate *Al-Fâtiha* dans le verset où Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés** »
(Coran 1:7)

Ceux qui ont encouru la colère d'Allah sont ceux qui ont appris la science mais qui ne l'ont pas mise en pratique, notamment les hypocrites.

Quant aux égarés, ce sont ceux qui agissent sans science et se sont ainsi égarés. Il s'agit des mécréants.

Ainsi, le droit chemin est celui de ceux qui apprennent puis mettent en pratique ce qu'ils ont appris. Ce sont eux, les vrais pieux.

1- L'apprentissage de la science dans le noble Coran et la Sunna du bien-aimé Mohammad (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées):

- Allah (Exalté soit-Il) a qualifié le noble Coran de guide, de miséricorde et de bonne annonce aux croyants, aux pieux et aux bienfaisants. Allah (Exalté soit-Il) dit:





« **Alif, Lâm, Mim. C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux. (Al-Mouttaqîn)** » (Coran 2:1-2)

« **T'â, Sîn. Voici les versets du Coran et d'un Livre explicite, un guide et une bonne annonce aux croyants (Al-Mou'minîn)** » (Coran 27:1-2)

« **Alif, Lâm, Mîm. Voici les versets du Livre plein de sagesse, c'est un guide et une miséricorde aux bienfaisants (Al-Mouhsinîn)** » (Coran 31:1-3)

« **Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit, et il annonce aux croyants qui font de bonnes œuvres qu'ils auront une grande récompense** » (Coran 86:9)

- Ces versets montrent l'importance de la lecture attentive du Coran et de la compréhension de ses sens ; tant qu'il est la source de toutes les sciences, l'essence de tous les esprits et une lumière éclairante. Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit [le Coran] provenant de Notre ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité, tu guides vers un chemin droit** » (Coran 42:25)





- Il incombe donc au croyant de se consacrer quotidiennement à la lecture d'une partie du noble Coran (*Wird*) en faisant des prières nocturnes (*Qiyâmou-al-layl*), ainsi qu'à la compréhension de ses sens et à son étude dans des cercles consacrés à la lecture du Noble Coran (*Halaqât*) afin d'en découvrir les secrets.

Le Messager d'Allah (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Il n'y a pas une fois où des gens se réunissent dans l'une des maisons d'Allah pour réciter le Livre d'Allah et pour l'étudier ensemble sans que la sérénité ne descende sur eux, que la miséricorde ne les couvre, que les Anges ne les entourent et qu'Allah ne les mentionne devant ceux qui sont auprès de Lui. » (Mouslim)

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Ne méditent-ils pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ? » (Coran 47:24)

2- La mise en pratique de cette science extraite du noble Coran en suivant l'exemple du Messager d'Allah (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) et de ses confrères parmi les Prophètes et les Messagers:





Le fait de se limiter à apprendre la science du Coran sans s'intéresser à la Sunna du Messenger d'Allah (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), à savoir ses actes et ses paroles, dévie le Serviteur du droit chemin.

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **En effet, vous avez dans le Messenger d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.** » (Coran 33:21)

« **Prenez ce que le Messenger vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en ; et craignez Allah car Allah est dur en punition.** » (Coran 59:7)

« **Ô les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messenger et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messenger, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement).** » (Coran 4:59)

N'est-il pas suffisant qu'Allah ait considéré le fait de suivre le Messenger (Que la paix et la bénédiction d'Allah





lui soient accordées) comme le moyen permettant d'être aimé par Lui.

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Dis: « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. Dis: « Obéissez à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les infidèles (Al-Kâfirîn).** » (Coran 3:31-32)

Ceci est évident étant donné qu'Allah a exaucé l'invocation de Son Prophète (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) et l'a guidé vers le droit chemin. Ainsi, il mettait en pratique le noble Coran et toute la science qui y fut révélée.

Ainsi, en marchant sur ses traces, nous serons guidés vers et sur le droit chemin et aimés d'Allah (Exalté soit-Il).

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **afin qu'Allah te pardonne tes péchés, passés et futurs, qu'Il parachève sur toi Son bienfait et te guide sur une voie droite** » (Coran 48:2)

Allah a guidé les Prophètes et les Messagers vers un chemin droit comme révélé dans la Sourate Al-An`âm (Les Bestiaux) dans cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il):





« **Telestl'argument que Nous inspirâmes à Abraham contre son peuple. Nous élevons à un rang élevé qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient. (Et) Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien. De même, Ismaël, Elisée, Jonas et Lot. Nous avons favorisés chacun d'Eux par-dessus le reste du monde. De même, une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit. Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. C'est à eux que Nous avons apporté le Livre, la sagesse et la prophétie. Si ces autres-là n'y croient pas, du moins, Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas. Voilà ceux qu'Allah a guidé: suis donc leur direction. Dis: « Je ne vous demande pas pour cela de salaire». Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. » (Coran 6:83-90)**





Dans la Sourate As-Sâffât (Les Rangés), Allah (Exalté soit-Il) dit qu'Il a guidé Moussâ (Moïse) et Hâroun (Aaron).

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Et Nous leur apportâmes le livre explicite, et les guidâmes vers le droit chemin (As-Sirât-Al Moustaqîm)** » (Coran 37:117-118)

Dans la Sourate *Al-Fâtiha*, Allah (Exalté soit-Il) nous apprend cette invocation: « *Guide-nous vers et sur le droit chemin, le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs* », autrement dit, de ceux à qui Allah a accordé Son bienfait en les guidant et dont nous souhaitons devenir parmi eux.

La réponse à cela est cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il):

« *Non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés* ».

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le moyen qui doit être utilisé par le Serviteur, en plus de l'intention, du repentir et de l'invocation, c'est la quête du savoir dont la première étape consiste à prêter l'oreille à la Parole puis à suivre ce qu'elle contient de meilleur. La condition à cela est de ne rien





adorer en dehors d'Allah, comme Allah décrit Ses serviteurs doués d'intelligence qu'Il a guidés dans Sa Parole (Exalté soit-Il):

« Et à ceux qui s'écartent des Taghût pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidé et ce sont eux les doués d'intelligence ! »
(Coran 38:17-18)

Allah (Exalté soit-Il) dit: **« Dis: « Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique ! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur ». »** (Coran 18:110)

O Allah, fais que nous soyons de ceux dont les intentions sont véridiques et dont la demande d'être guidés vers et sur La voie droite (*As-Sirât-Al-Moustaqîm*) vers Ton amour, est sincère. Fais que nous apprenions la science du Coran et que nous mettions en pratique ce qu'il y a de meilleur, tout en suivant l'exemple du Messenger d'Allah (*Que la paix et la bénédiction d'Allah*





lui soient accordées) - le plus guidé des hommes, le plus rapproché d'Allah et l'aimé d'Allah ainsi que l'exemple des Messagers qui l'ont précédé. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidé et ils sont doués de discernement et de clairvoyance, ainsi que de cœurs voués à Allah, Seul, sans aucun associé.

Nous implorons Allah de nous diriger au plus haut rang de guidance et de nous rapprocher de Lui (Exalté soit-Il). C'est pourquoi nous lui demandons de nous aimer comme Il a aimé la plus aimée de Ses créatures ; Mohammad ibn `Abd-Allah - le Messager d'Allah et le bien-aimé du Tout-Miséricordieux - (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), en espérant qu'Il nous accordera cette faveur et qu'Il sera généreux envers nous. C'est l'ultime finalité et le plus grand objectif qu'un individu puisse chercher à atteindre sur terre. C'est pourquoi il incombe de L'invoquer avec insistance, de jour comme de nuit, pendant la prière, au moment de la prosternation et pendant l'accomplissement des prières nocturnes.

Le serviteur peut même accomplir chaque jour une prière de deux *Rak`as* pour invoquer Allah de lui accorder ce grand bienfait de la part d'un Seigneur





Immense, Noble, Audient, Proche et qui exauce les invocations.

Par ailleurs, il incombe de mettre en œuvre activement tous les moyens, à commencer par la quête du savoir, et ce en puisant dans le noble Coran.

La première chose à rechercher dans le Livre d'Allah (Exalté soit-Il), est tout ce qu'Allah aime et tout ce qu'Il n'aime pas.

Sur la base de cette science, on commence à agir en se positionnant d'après ce qu'Allah aime et ce qu'Il n'aime pas. Ainsi, on se demande où on en est, comment on est, ce qu'il faut faire et ce dont il faut s'abstenir afin de se mettre au même niveau que ceux qu'Allah (Exalté soit-Il) aime et d'acquérir leurs caractéristiques telles que révélées dans les Paroles d'Allah (Exalté soit-Il).

Par ailleurs, on doit aimer ce qu'Allah aime et détester ce qu'Il déteste.

A partir de là, on élabore une feuille de route par laquelle on agit activement afin de suivre l'exemple du Messager (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) et des Messagers qui l'ont précédé (que la paix soit sur eux) en les prenant pour exemple et en essayant d'être comme eux. En effet, ils sont les





bienfaisants (*Al-Mouhsinîn*) et les créatures les plus aimées d'Allah.

De là, on conclut que notre chemin vers la voie divine (*As-Sirât-Al-Moustaqîm*) et vers l'amour d'Allah consiste d'abord à avoir une intention sincère, puis à se repentir, ensuite à invoquer et, enfin, à utiliser des moyens tels que l'apprentissage de la science du noble Coran et de la Sunna du Prophète Mohammad (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), afin que nous puissions accomplir sincèrement les bons actes. Il s'agit là d'un cycle d'actions qui se répète. En effet, le renouvellement de l'intention, le repentir, l'invocation et les bons actes doivent être continus et répétitifs.

Les étapes qui conduisent à l'amour d'Allah (Exalté soit-Il) se résument en cinq mots :

(L'intention - le repentir - l'invocation - la quête du savoir - les actes).

Ces notions ont pour base commune un seul concept, à savoir (*la sincérité envers Allah, Exalté soit-Il*).

N'oublions pas deux piliers essentiels lorsqu'on veut gagner l'amour d'Allah (Exalté soit-Il):





1. Le recours permanent à la raison étant donné que le Coran contient de nombreux versets qui incitent à la réflexion, au rappel et au recours à la raison: (*Etes-vous donc dépourvus de raison ? Ne vous souvenez-vous pas ? Ne réfléchissez-vous donc pas ?...*)
2. La bienfaisance (*Ihsân*) dans toute intention et dans tout acte. Ainsi, il incombe d'être bienfaisant dans l'intention, le repentir, l'invocation, la quête du savoir, les actes, la sincérité et la mise en œuvre des moyens.

La bienfaisance et le recours à la raison lors de la quête du savoir, nécessitent que l'individu réfléchisse à tout ce qu'il entend ou apprend.

Cela lui permet de ne pas tout suivre aveuglément sans compréhension et sans réflexion. Allah a fait l'éloge des serviteurs doués d'intelligence qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur.

En effet, ceux-là réfléchissent et ne suivent pas tout ce qu'ils entendent mais uniquement ce que cela contient de meilleur et ce qui, pour eux, représente la droiture parce qu'ils en comprennent le sens qui correspond aux fondements nécessairement connus de la religion.





A présent, nous traiterons l'apprentissage de la science du Livre d'Allah (Exalté soit-Il) afin de savoir qui sont les individus qu'Il aime et leurs caractéristiques ainsi que ceux qu'Il n'aime pas afin de compléter l'image, les caractéristiques et les comportements que nous devons adopter afin d'être bienfaisants et d'obtenir l'amour d'Allah (Exalté soit-Il).





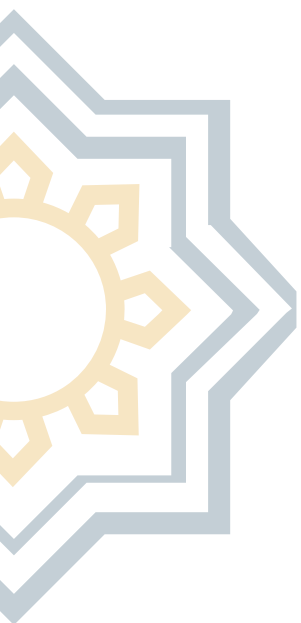
CHAPITRE 2

Ceux Qu'Allah (Exalté Soit-Il) aime











Chapitre 2

A. Ceux Qu'Allah (Exalté Soit-Il) aime et a confirmé son l'amour dans le Noble Coran?"

Dans la dernière partie du livre « *La voie vers Allah, As-Sirât Al-Moustaqîm* », nous avons cité les caractéristiques de ceux qu'Allah (Exalté soit-Il) dit aimer dans le noble Coran. Il s'agit de ces trois catégories:

Le première groupe : Les bienfaisants «*Al-Mouhsinîn*»: (Allah dit les aimer dans cinq emplacements dans le noble Coran).

1. « **Et dépensez dans le sentier d'Allah. Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction. Et faites le bien car Allah aime les bienfaisants.** » (Coran 2:195)
2. « **Qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants** » (Coran 3:134)
3. « **Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits et endurci leurs cœurs: ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. Tu ne**





cesseras de découvrir leur trahison, sauf d'un petit nombre d'entre eux. Pardonne-leur donc et oublie [leurs fautes]. Car Allah aime, certes, les bienfaisants. » (Coran 5:13)

4. « Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes œuvres en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) pourvu qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir eu connaissance) et qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent de bonnes œuvres; puis qui continuent d'être pieux et de croire et qui demeurent pieux et bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants » (Coran 5:93)
5. « Allah, donc, leur donna la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Et Allah aime les gens bienfaisants. » (Coran 3:148)

Le deuxième groupe: Les pieux «Al-Mouttaqîn» et les équitables «Al-Mouq-sitîn»: (*Allah dit les aimer dans trois emplacements dans le noble Coran*).

- Les Pieux (*Al-Mouttaqîn*):
 1. « Respectez pleinement le pacte conclu avec eux jusqu'au terme convenu. Allah aime les pieux. »(Coran 9:4)





2. « **Au contraire, quiconque remplit sa promesse et craint Allah... Allah aime les pieux.** » (Coran 3:76)
3. « **Comment y aurait-il pour les associateurs un pacte admis par Allah et par Son messager ? A l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu un pacte près de la Mosquée sacrée. Tant qu'ils sont droits envers vous, soyez droits envers eux. Car Allah aime les pieux.** » (Coran 9:7)
 - Les Équitables (*Al-Mouq-sitîn*):
 1. « **Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables.** » (Coran 60:8)
 2. « **Et si tu juges, alors juge entre eux en équité. Car Allah aime les équitables.** » (Coran 5:42)
 3. « **Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et soyez équitables car Allah aime les équitables.** » (Coran 49:9)





Le troisième groupe :

Allah dit aimer cette catégorie de personnes une fois dans le noble Coran. Il s'agit de deux groupes :

Première catégorie: Ceux qui aiment la purification «*Al-Mouttahirîn*», ceux qui se purifient «*Al-Moutatahhirîn*» et ceux qui se repentent «*At-Tawâbîn*».

1. « **Ne te tiens jamais dans (cette mosquée). Car une Mosquée fondée dès le premier jour, sur la piété, est plus digne que tu t'y tiennes debout [pour y prier]. On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui aiment se purifier (Al-Mouttahirîn) » (Coran 9:108)**
2. « **Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. - Dis: « C'est un mal. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allah car Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient (Al-Moutatahhirîn) ». » (Coran 2:222)**





Deuxième catégorie: Les endurants «*As-Sâbirîn*», ceux qui font confiance à Allah «*Al-Motawakilîn*» et ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé :

1. « **Combien de prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point. Et Allah aime les Endurants. (As-Sâbirîn),**» (Coran 3:146)
2. « **C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Mohammad) as été si doux envers eux! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance et qui se confient à Lui. (Al-Moutawakilîn)**» (Coran 3:159)
3. « **Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé. »** (Coran 61:4)





Ces neuf caractéristiques qu'Allah dit aimer se complètent les unes les autres et correspondent à des axes parallèles les uns aux autres:

- 1. La relation du serviteur avec Allah** (Exalté soit-Il) (les croyants « *Al-Mou'minoun* », les endurants « *As-Sâbirîn* », ceux qui font confiance et se confient à Allah « *Al-Moutawakilîn* »).
- 2. La relation du serviteur avec sa propre personne** (Ceux qui aiment se purifier « *Al-Mouttahhirîn* », ceux qui se purifient « *Al-Moutatahhirîn* » et ceux qui se repentent « *At-Tawâbîn* »).
- 3. La relation du serviteur avec la société et avec autrui** (les pieux « *Al-Mouttaqîn* », les bienfaisants « *Al-Mouhsinîn* », les équitables « *Al-Mouqsitîn* »), ceux qui combattent dans le chemin d'Allah en rang serré pareils à un édifice renforcé).

Certaines de ces caractéristiques **sont ponctuelles**, notamment la résilience dans la misère, la maladie et quand les combats font rage et l'équité en rendant jugement entre les gens, **d'autres sont constantes**, comme la purification, la confiance en Allah, la piété et la bienfaisance.





Le noble Coran évoque d'autres caractéristiques propres à ceux qu'Allah aime :

1. Le fait de suivre l'exemple du Prophète Mohammad (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées):

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Dis: « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »** »
(Coran 3:31)

La modestie envers les croyants, la fierté et la puissance envers les mécréants, la lutte dans le sentier d'Allah sans craindre le blâme d'aucun blâmeur.

« **Ô les croyants! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient. »** »
(Coran 5:54)





A partir des versets précédents, on voit qu'Allah (Exalté soit-Il) attire l'attention du serviteur sur une question primordiale, à savoir « *Si vous aimez vraiment Allah* » et l'ampleur de cet amour.

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Dis: « Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messenger et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers ». (Coran 9:24)

Le Messager d'Allah (Que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Aucun d'entre vous ne sera [véritablement] croyant tant qu'Allah et Son Messenger ne lui soient plus chers que tout autre. » (Ahmad)

On en déduit que le chemin commence par la certitude de la présence d'un amour d'Allah dans le cœur du croyant dépassant tout ce qui se trouve dans la vie d'ici-bas. Cet amour commence par l'Islam, puis





par la foi par laquelle l'individu reconnaît Allah (Exalté soit-Il), Son Entité, Ses Attributs et Ses actes et L'aime...

B- Ceux qu'Allah n'aime pas:

Les individus qu'Allah (Exalté soit-Il) n'aime pas, tels que cités dans Son noble Livre, sont de deux catégories:

La première catégorie : Des caractéristiques qui s'opposent à celles des individus qu'Allah aime: (Les transgresseurs, les corrompeurs, les injustes, les arrogants, les orgueilleux, les incrédules)

Ceux qu'Allah aime	Ceux qu'Allah n'aime pas
1- Les bienfaisants	Les transgresseurs (<i>trois fois dans le noble Coran</i>)
2- Les équitables	Les corrompeurs (<i>deux fois dans le noble Coran</i>)
3- Ceux qui font confiance à Allah	Les injustes (<i>trois fois dans le noble Coran</i>)
4- Ceux qui sont modestes envers les croyants	Les arrogants (<i>une fois dans le noble Coran</i>)
5- Ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé	Les orgueilleux (<i>une fois dans le noble Coran</i>)
6- Les croyants	Les infidèles (<i>deux fois dans le noble Coran</i>)





La deuxième catégorie : Les caractéristiques de ceux qu'Allah n'aime pas autres que celles citées précédemment : (Les gaspilleurs, les traîtres, le présomptueux plein de gloriole, le traître ingrat, le mécréant pécheur, le traître et le pécheur)

1. Les gaspilleurs (deux fois dans le noble Coran). Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **C'est Lui qui a créé les jardins, treillagés et non treillagés ; ainsi que les palmiers et la culture aux récoltes diverses ; [de même que] l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent ; et acquittez-en les droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs.** » (Coran 6:141)

« **Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salât portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez ; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès** » (Coran 7:31)

2. Les traîtres (une fois dans le noble Coran). Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Et si jamais tu crains vraiment une trahison de la part d'un peuple, dénonce alors le pacte (que tu as**





conclu avec), d'une façon franche et loyale car Allah n'aime pas les traîtres. » (Coran 8:58)

3. Le présomptueux plein de gloriole (trois fois dans le noble Coran). Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession, car Allah n'aime pas, en vérité, le présomptueux, plein de gloriole » (Coran 4:36)

« afin que vous ne vous tourmentiez pas au sujet de ce qui vous a échappé, ni n'exultiez pour ce qu'Il vous a donné. Et Allah n'aime point tout présomptueux plein de gloriole. » (Coran 57:23)

« Et ne détourne pas ton visage des hommes, et ne foule pas la terre avec arrogance: car Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole. » (Coran 31:18)

4. Le traître ingrat (une fois). Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Allah prend la défense de ceux qui croient. Allah n'aime aucun traître ingrat. » (Coran 22:38)





5. Le traître et le pécheur (une fois). Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Et ne dispute pas en faveur de ceux qui se trahissent eux-mêmes. Allah, vraiment, n'aime pas le traître et le pécheur.** » (Coran 4:107)

6. Le mécréant pécheur (une fois). Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Allah anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas le mécréant pécheur.** » (Coran 2:276)

Il est à noter que dans le noble Coran, Allah dit ne pas aimer un seul acte ; **qu'on profère de mauvaises paroles sauf quand on a été injustement provoqué** (Coran 4:148) et une seule chose ; **la corruption** (Coran 2:205)

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Allah n'aime pas qu'on profère de mauvaises paroles sauf quand on a été injustement provoqué. Et Allah est Audient et Omniscient.** » (Coran 4:148)





« Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas la corruption ! » (Coran 2:205).





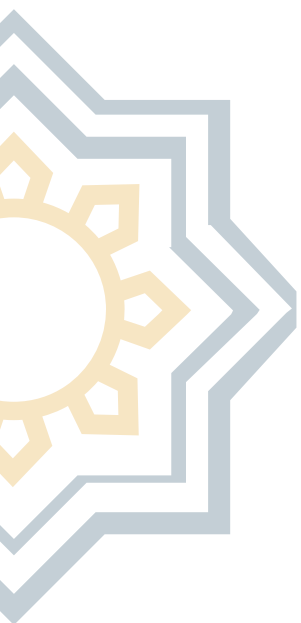
CHAPITRE 3

**La Reconnaissance d'Allah a Travers
Ses Signes Cosmiques Et Coraniques**











Chapitre 3

La Reconnaissance d'Allah A Travers Ses Signes Cosmiques Et Coraniques

Connaitre Allah pour L'aimer se fait grâce à ce qui suit:

Premièrement: La contemplation de la création d'Allah (l'univers visible d'Allah)

A. La connaissance d'Allah par le serviteur est la voie qui mène vers Son amour.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Dis: « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera plus alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »** »
(Coran 3:31)

Ces versets invitent le Serviteur aspirant à l'amour d'Allah, Exalté soit-Il, à se poser d'abord ces questions :

1. Connaît-il vraiment Allah, Exalté soit-Il ?
2. Aime-t-il vraiment Allah, Exalté soit-Il ?

En effet, l'amour émane de la connaissance. Comment peut-on aspirer à être aimé d'Allah si on ne L'aime pas soi-même ? Et comment prétend-on aimer Allah sans Le connaître ?





Ainsi, le chemin qui conduit vers l'amour d'Allah, Exalté soit-Il, débute par connaître Allah à travers tout ce qu'Il a créé (la méditation sur la création d'Allah, l'univers visible d'Allah) et la méditation sur la Parole d'Allah, Exalté soit-Il, (la méditation sur la Parole d'Allah, l'univers lisible d'Allah), tout en faisant la connexion entre les deux.

C'est là que la connaissance d'Allah devient exhaustive et l'amour d'Allah s'empare du cœur du Serviteur.

Cen'est qu'à ce moment-là que le Serviteur commence à suivre l'exemple du Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) pour gagner l'Amour d'Allah, Exalté soit-Il.

L'homme construit sa connaissance d'Allah, Exalté soit-Il, sur la base du noble Coran et des Hadiths du Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) ainsi que de sa méditation sur la création des cieux et de la terre, ce qui lui permet de connaître le Créateur à travers Sa création selon cette Parole d'Allah, Exalté soit-Il:

« **En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y**





a certes des signes pour les doués d'intelligence, * qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant): « Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi! Garde-nous du châtiment du Feu. » (Coran 3:190-191)

Notons qu'Allah les désigne par « *les doués d'intelligence* », autrement dit, les esprits raisonnables qu'Il décrit dans des versets cités précédemment comme étant ceux qui prêtent l'oreille à la Parole puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Et à ceux qui s'écartent des Taghût pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs * qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence !** » (Coran 39:17-18)

Les doués d'intelligence sont ceux qui ont connu leur chemin vers Allah, reconnu Allah par la méditation sur Sa création et ont été guidés par Lui.





Les doués d'intelligence, « *oulou l'albâb* » dans le verset, sont les esprits raisonnables... ainsi, il y a des gens qui se servent de leur intelligence pour comprendre, et d'autres qui, bien qu'intelligents, ne comprennent pas.

Ceci nous renvoie à cette Parole d'Allah, Exalté soit-Il, dans la Sourate Al-Mouk (La Royauté) au sujet des mécréants après qu'ils soient jetés dans le feu de l'Enfer.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Ceux qui ont mécru à leur Seigneur auront le châtiment de l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! * Quand ils y seront jetés, ils lui entendront un gémissement, tandis qu'il bouillonne. * Peu s'en faut que, de rage, il n'éclate. Toutes les fois qu'un groupe y est jeté, ses gardiens leur demandent: « Quoi ! ne vous est-il pas venu d'avertisseur ? » * Ils dirent: « Mais si ! un avertisseur nous était venu certes, mais nous avons crié au mensonge et avons dit: Allah n'a rien fait descendre: vous n'êtes que dans un grand égarement ». * Et ils dirent: « Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise ». * Ils ont reconnu leur péché. Que les gens de la Fournaise soient anéantis à jamais. » (Coran 67:6-11)**

Les mécréants reconnaissent leur péché à cause duquel ils sont jetés dans le feu de l'Enfer, à savoir de





(ne pas avoir écouté ni raisonné ni réfléchi à ce qu'ils ont entendu). Ils reconnaissent que s'ils avaient écouté et compris, ils ne seraient pas parmi les gens de la Fournaise.

En effet, Allah a doté exclusivement les descendants d'Adam de cette intelligence en comparaison avec toutes les autres créatures. Ainsi, si l'homme la néglige et suit les instincts et les obsessions, il régresse et devient comme l'animal.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent? Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux. Ou plutôt, ils sont plus égarés encore du sentier.** » (Coran 25:44)

« *Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah et à Son messager et ne vous détournez pas de lui quand vous l'entendez (parler).*
* *Et ne soyez pas comme ceux qui disent: «**Nous avons entendu** », alors qu'ils n'entendent pas.* * *Les pires des bêtes auprès d'Allah, sont, [en vérité], les sourds-muets qui ne raisonnent pas* ». (Coran 8:20-22)

« **Les mécréants ressemblent à [du bétail] auquel on crie et qui entend seulement appel et voix confus. Sourds, muets, aveugles, ils ne raisonnent point.** » (Coran 2:171)





« Il n'appartient nullement à une âme de croire si ce n'est avec la permission d'Allah. Et Il voue au châtement ceux qui ne raisonnent pas. » (Coran 10:100)

Ces versets montrent que la voie de la croyance et de la connaissance d'Allah, consiste à ce que le Serviteur utilise les sens dont Allah l'a doté pour écouter, voir et raisonner ce qu'il entend et voit, et ce pour tout ce qu'Allah, Exalté soit-Il, a créé dans Ses cieus et Sa terre.

Allah, Exalté soit-Il:

« Et sur la terre il y a des parcelles voisines les unes des autres, des jardins [plantés] de vignes, et des céréales et des palmiers, en touffes ou espacés, arrosés de la même eau, cependant Nous préférons les uns aux autres quant au goût. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent. » (Coran 13:4)

Les parcelles peuvent être identiques et irriguées avec la même eau, mais certaines donneront des raisins, d'autres des céréales et d'autres encore des palmiers dattiers dont les goûts et la teneur en sucre seront différents et les gens, selon leurs goûts, préféreront certains à d'autres.

Gloire et Pureté à Allah, le Créateur des cieus et de la terre... N'y a-t-il pas là des preuves à chaque personne





intelligente qui réfléchit, à tout œil qui voit et à tout cœur conscient qui comprend puis croit.

Nous en concluons que le Serviteur connaît Allah, Exalté soit-Il, en utilisant sa raison à travers la réflexion et la méditation dans Ses signes dans:

1. Son noble Livre – l'univers lisible d'Allah.
2. Sa création – l'univers visible d'Allah.

Nous devons écouter et méditer sur Sa Parole et regarder et réfléchir à Sa création. C'est ainsi que nous Le reconnâtrons parfaitement et que nous L'aimerons pleinement.

En procédant de la sorte, nous agirions comme les doués d'intelligence (i.e. ceux qui raisonnent) qu'Il a mentionnés dans le noble Coran à plusieurs reprises.

B. Les doués d'intelligence sont les créatures qui connaissent le plus Allah, Exalté soit-Il.

1. Les doués d'intelligence sont les gens de la sagesse qui s'en souviennent.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Il donne la sagesse à qui Il veut. Et celui à qui la sagesse est donnée, vraiment, c'est un bien immense qui lui est donné. Mais les**





doués d'intelligence seulement s'en souviennent. »
 (Coran 2:269)

2. Les doués d'intelligence sont ceux qui sont bien enracinés dans la science qui s'en rappellent.

« **C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre: il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à des interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent: « Nous y croyons: tout est de la part de notre Seigneur! » Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent. »** (Coran 3:7)

3. Les doués d'intelligence ont des caractéristiques mentionnées dans les versets.

« **Celui qui sait que ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur est la vérité, est-il semblable à l'aveugle ? Seuls les gens doués d'intelligence réfléchissent bien, * ceux qui remplissent leur engagement envers Allah et ne violent pas le pacte, * qui unissent ce qu'Allah a commandé d'unir, redoutent leur Seigneur et**





craignent une malheureuse reddition de compte,* et qui endurent dans la recherche de l'agrément d'Allah, accomplissent la Salât et dépensent (dans le bien), en secret et en public, de ce que Nous leur avons attribué, et repoussent le mal par le bien. A ceux-là, la bonne demeure finale,* les jardins d'Eden, où ils entreront, ainsi que tous ceux de leurs ascendants, conjoints et descendants, qui ont été de bons croyants. De chaque porte, les Anges entreront auprès d'eux: - « Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré! » - Comme est bonne votre demeure finale ! ». » (Coran 13:19-24)

- Le respect des engagements et du pacte.
- Le fait de renouer ce qu'Allah a commandé de renouer.
- La crainte d'Allah.
- La crainte d'une malheureuse reddition de compte.
- L'endurance dans la recherche de l'agrément d'Allah.
- L'accomplissement de la Salât.
- La dépense (dans le bien), en secret et en public.
- Le fait de repousser le mal par le bien.

A ceux-là, la bonne demeure finale, les jardins d'Eden, où ils entreront, ainsi que tous ceux de leurs





ascendants, conjoints et descendants, qui ont été de bons croyants.

4. Les doués d'intelligence méditent sur les versets du Coran:

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **[Voici] un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent !** » (Coran 38:29)

5. Les doués d'intelligence savent distinguer ceux qui savent et ceux qui ne savent pas

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout, prenant garde à l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur... Dis: « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » Seuls les doués d'intelligence se rappellent.** » (Coran 39:9)

6. Les doués d'intelligence sont ceux qu'Allah a guidés et qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur (les serviteurs d'Allah).





Allah, Exalté soit-Il, dit:

« Et à ceux qui s'écartent des Taghût pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs * qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence ! » (Coran 39:17-18)

7. Les doués d'intelligence sont ceux qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieus et de la terre et invoquent leur Seigneur.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« En vérité, dans la création des cieus et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, * qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieus et de la terre (disant): « Notre Seigneur! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi! Garde-nous du châtimement du Feu. * Seigneur! Quiconque Tu fais entrer dans le Feu, Tu le couvres vraiment d'ignominie. Et pour les injustes, il n'y a pas de secoureurs ! » * Seigneur! Nous avons





entendu l'appel de celui qui a appelé ainsi à la foi: « Croyez en votre Seigneur » et dès lors nous avons cru. Seigneur, pardonne-nous nos péchés, efface de nous nos méfaits, et place nous, à notre mort, avec les gens de bien. * Seigneur! Donne-nous ce que Tu nous as promis par Tes messagers. Et ne nous couvre pas d'ignominie au Jour de la Résurrection. Car Toi, Tu ne manques pas à Ta promesse». (Coran 3:190-194)

8. Les doués d'intelligence tirent des leçons des récits sur les Prophètes et les comprennent.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« Dans leurs récits il y a certes une leçon pour les gens doués d'intelligence. Ce n'est point là un récit fabriqué. C'est au contraire la confirmation de ce qui existait déjà avant lui, un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde pour des gens qui croient. » (Coran 12:111)

9. Allah leur recommande de Le craindre dans plusieurs versets.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« Allah a préparé pour eux un dur châtement. Craignez Allah donc, ô vous qui êtes doués





d'intelligence, vous qui avez la foi. Certes, Allah a fait descendre vers vous un rappel » (Coran 65:10)

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« Le pèlerinage a lieu dans des mois connus. Si l'on se décide de l'accomplir, alors point de rapport sexuel, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage. Et le bien que vous faites, Allah le sait. Et prenez vos provisions; mais vraiment la meilleure provision est la piété. Et redoutez-Moi, ô doués d'intelligence. » (Coran 2:197)

C. Le Prophète Abraham, un exemple des doués d'intelligence

Le meilleur exemple des doués d'intelligence est le Prophète Abraham -que la paix d'Allah lui soit accordée à lui et à notre Prophète Mohammad.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« (Rappelle le moment) où Abraham dit à 'Âzar, son père: « Prends-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident ! » * Ainsi avons-Nous montré à Abraham le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fût de ceux qui croient avec conviction. * Quand la nuit l'enveloppa,





il observa une étoile, et dit: « Voilà mon Seigneur ! » Puis, lorsqu'elle disparut, il dit: « Je n'aime pas les choses qui disparaissent ». * Lorsqu'ensuite il observa la lune se levant, il dit: « Voilà mon Seigneur ! » Puis, lorsqu'elle disparut, il dit: « Si mon Seigneur ne me guide pas, je serai certes du nombre des gens égarés ». * Lorsqu'ensuite il observa le soleil levant, il dit: « Voilà mon Seigneur! Celui-ci est plus grand » Puis lorsque le soleil disparut, il dit: « Ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah. * Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé (à partir du néant) les cieux et la terre; et je ne suis point de ceux qui Lui donnent des associés. » * Son peuple disputa avec lui; mais il dit: « Allez-vous disputer avec moi au sujet d'Allah, alors qu'Il m'a guidé ? Je n'ai pas peur des associés que vous Lui donnez. Je ne crains que ce que veut mon Seigneur. Mon Seigneur embrasse tout dans Sa science. Ne vous rappelez-vous donc pas ? * Et comment aurais-je peur des associés que vous Lui donnez, alors que vous n'avez pas eu peur d'associer à Allah des choses pour lesquelles Il ne vous a fait descendre aucune preuve ? Lequel donc des deux partis a le plus droit à la sécurité ? (Dites-le) si vous savez. * Ceux qui ont cru et n'ont point troublé





la pureté de leur foi par quelqu'inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés ».

* Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Abraham contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient.

* Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants.

* De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien. * De même, Ismaël, Elisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde. * De même une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit. * Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. * C'est à eux que Nous avons apporté le Livre, la sagesse et la prophétie. Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas. * Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc





leur direction. Dis: « Je ne vous demande pas pour cela de récompense ». Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. » (Coran 6:74-90)

Allah, Exalté soit-Il, montre comment Abraham -que la paix d'Allah lui soit accordée- méditait sur le royaume des cieux et de la terre et utilisait son intelligence à la recherche du Créateur, Exalté soit-Il, et comment son intelligence a refusé que la lune ou le soleil soient le Créateur car ils disparaissaient.

Les versets montrent également comment il a argumenté face à son peuple en utilisant la raison et une preuve forte. Il les a appelés à adorer Allah en utilisant la sagesse, la raison et la bonne exhortation. Il fut donc le meilleur exemple des doués d'intelligence qu'Allah a guidés dans Son droit chemin avec ses frères parmi les Prophètes et les Messagers pieux et bienfaisants.

Allah, Exalté soit-Il, parle de Sa création dans la Sourate An-Nahl.

« Il a créé les cieux et la terre avec juste raison. Il transcende ce qu'on [Lui] associe. * Il a créé l'homme d'une goutte de sperme ; et voilà que l'homme devient un disputeur déclaré. * Et les bestiaux, Il les a créés pour vous; vous en retirez des [vêtements] chauds ainsi que





d'autres profits. Et vous en mangez aussi. * Ils vous paraissent beaux quand vous les ramenez, le soir, et aussi le matin quand vous les lâchez pour le pâturage. * Et ils portent vos fardeaux vers un pays que vous n'atteindriez qu'avec peine. Vraiment, votre Seigneur est Compatissant et Miséricordieux. * Et les chevaux, les mulets et les ânes, pour que vous les montiez, et pour l'apparat. Et Il crée ce que vous ne savez pas.* Il appartient à Allah [par Sa grâce, de montrer] le droit chemin car il en est qui s'en détachent. Or, s'Il voulait, Il vous guiderait tous. * C'est Lui qui, du ciel, a fait descendre de l'eau qui vous sert de boisson et grâce à laquelle poussent des plantes dont vous nourrissez vos troupeaux. * D'elle, Il fait pousser pour vous, les cultures, les oliviers, les palmiers, les vignes et aussi toutes sortes de fruits. Voilà bien là une preuve pour des gens qui réfléchissent. * Pour vous, Il a assujetti la nuit et le jour; le soleil et la lune. Et à Son ordre sont assujetties les étoiles. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent. * Ce qu'Il a créé pour vous sur la terre a des couleurs diverses. Voilà bien là une preuve pour des gens qui se rappellent. * Et c'est Lui qui a assujetti la mer afin que vous en mangiez une chair fraîche, et que vous en retiriez des parures que vous portez. Et tu vois les bateaux fendre la mer avec





bruit, pour que vous partiez en quête de Sa grâce et afin que vous soyez reconnaissants. » (Coran 16:3-14)

Et Il dit (Exalté soit-Il):

« Allah a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il revivifie la terre après sa mort. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui entendent.* Il y a certes un enseignement pour vous dans les bestiaux: Nous vous abreuvons de ce qui est dans leurs ventres, - [un produit] extrait du [mélange] des excréments [intestinaux] et du sang - un lait pur, délicieux pour les buveurs. * Des fruits des palmiers et des vignes, vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a vraiment là un signe pour des gens qui raisonnent. * [Et voilà] ce que ton Seigneur révéla aux abeilles: « Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que [les hommes] font. * Puis mangez de toute espèce de fruits, et suivez les sentiers de votre Seigneur, rendus faciles pour vous. De leur ventre, sort une liqueur, aux couleurs variées, dans laquelle il y a une guérison pour les gens. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui réfléchissent. » (Coran 16:65-69)

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« et quant à ceux qui n'auront pas cru et auront traité de mensonges Nos signes ainsi que la rencontre





de l'au-delà, ceux-là seront emmenés au châtimeⁿt.
* Glorifiez Allah donc, soir et matin ! * A Lui toute louange dans les cieux et la terre, dans l'après-midi et au milieu de la journée. * Du mort, Il fait sortir le vivant, et du vivant, Il fait sortir le mort. Et Il redonne la vie à la terre après sa mort. Et c'est ainsi que l'on vous fera sortir (à la résurrection). * Parmi Ses signes: Il vous a créés de terre, - puis, vous voilà des hommes qui se dispersent [dans le monde]-. * Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. * Et parmi Ses signes la création des cieux et de la terre et la variété de vos idiomes et de vos couleurs. Il y a en cela des preuves pour les savants. * Et parmi Ses signes votre sommeil la nuit et le jour, et aussi votre quête de Sa grâce. Il y a en cela des preuves pour des gens qui entendent. * Et parmi Ses signes Il vous montre l'éclair avec crainte (de la foudre) et espoir (de la pluie), et fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il redonne la vie à la terre après sa mort. Il y a en cela des preuves pour des gens qui raisonnent. * Et parmi Ses signes le ciel et la terre sont maintenus par Son ordre; ensuite lorsqu'Il





vous appellera d'un appel, voilà que de la terre vous surgirez. * A Lui tous ceux qui sont dans les cieus et la terre: tous Lui sont entièrement soumis. * Et c'est Lui qui commence la création puis la refait; et cela Lui est plus facile. Il a la transcendance absolue dans les cieus et sur la terre. C'est Lui le Tout Puissant, le Sage. * Il vous a cité une parabole de vous-mêmes: Avez-vous associé vos esclaves à ce que Nous vous avons attribué en sorte que vous soyez tous égaux [en droit de propriété] et que vous les craignez [autant] que vous vous craignez mutuellement? C'est ainsi que Nous exposons Nos versets pour des gens qui raisonnent. »
(Coran 30:16-28)

Allah, Exalté soit-Il, nous montre également l'importance de regarder, d'écouter et de comprendre les signes de la création d'Allah lorsqu'on voyage sur la terre.

Il, Exalté soit-Il, dit:

« Que ne voyagent-ils sur la terre afin d'avoir des cœurs pour comprendre, et des oreilles pour entendre ? Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent. »
(Coran 22:46)





Les signes d'Allah sont clairs et visibles, mais seuls les gens qui réfléchissent les voient.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Et certainement, Nous avons laissé (des ruines de cette cité) un signe (d'avertissement) évident pour des gens qui comprennent.** » (Coran 29:35)

« **Ils exécutaient pour lui ce qu'il voulait: sanctuaires, statues, plateaux comme des bassins, et marmites bien ancrées. - «Ô famille de David, œuvrez par gratitude», alors qu'il y a eu peu de Mes serviteurs qui sont reconnaissants.** » (Coran 34:13)

« **Il [David] dit: « Il a été certes injuste envers toi en demandant de joindre ta brebis à ses brebis ». Beaucoup de gens transgressent les droits de leurs associés, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres - cependant ils sont bien rares -. Et David pensa alors que Nous l'avions mis à l'épreuve. Il demanda donc pardon à son Seigneur et tomba prosterné et se repentit** » (Coran 38:24)

« **L'homme est certes, en perdition, * sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance.** » (Coran 103:2-3)





Allah, Exalté soit-Il, établit un lien entre le fait d'être croyant et celui de raisonner dans la Sourate Al-Jâthiyah (L'Agenouillée).

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **H'â, Mîm. * La révélation du Livre émane d'Allah, le Puissant, le Sage. * Il y a certes dans les cieux et la terre des preuves pour les croyants. * Et dans votre propre création, et dans ce qu'Il dissémine comme animaux, il y a des signes pour des gens qui croient avec certitude. * De même dans l'alternance de la nuit et du jour, et dans ce qu'Allah fait descendre du ciel comme subsistance [pluie] par laquelle Il redonne la vie à la terre une fois morte, et dans la distribution des vents, il y a des signes pour des gens qui raisonnent. * Voilà les versets d'Allah que Nous te récitons en toute vérité. Alors dans quelle parole croiront-ils après [la parole] d'Allah et après Ses signes ?** » (Coran 45:1-6)

- Allah donne un exemple explicite de la façon d'utiliser l'intelligence dans la Sourate Al-Houjourât (Les Appartements). Ainsi, Il montre que ceux qui appelaient le Messager (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) à haute voix de derrière les appartements, n'ont pas réfléchi avant d'agir de la sorte. En effet, s'ils avaient réfléchi et raisonné, ils auraient





compris qu'il était préférable de patienter jusqu'à ce que le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) sorte à eux au lieu de l'appeler de derrière les appartements.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Ceux qui t'appellent à haute voix de derrière les appartements, la plupart d'entre eux ne raisonnent pas. * Et s'ils patientaient jusqu'à ce que tu sortes à eux ce serait certes mieux pour eux. Allah cependant, est Pardonneur et Miséricordieux.** » (Coran 49:4-5)

- Notons qu'il y a une différence entre le fait de « raisonner » et celui de « méditer ».

Le fait de (raisonner) signifie que l'individu utilise ses sens pour **entendre et voir puis réfléchir** à tout ce qu'il a entendu et vu pour ensuite avoir des comportements, des avis et des attitudes qui tiennent compte de cela.

L'ajout de la lettre « Tâ' » dans le verbe « *Yatafakkarou* » a une fonction d'accentuation du sens. Ainsi, « *At-tafakkour* » (la méditation) est **une forme de réflexion (*At-tafkîr*) plus poussée**. Il s'agit de réfléchir d'une façon approfondie et répétée pour parvenir à comprendre après une recherche, une exploration et des questionnements.





L'exemple des verbes « *Yaqbalou* » (accueille, agréée) et « *Yataqabbalou* » (accepte) est analogue.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les Sadaqât, et qu'Allah est L'Accueillant au repentir et le Miséricordieux.** » (Coran 9:104)

« **Et c'est lui qui agréee de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites** » (Coran 42:25)

« **Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices; celui de l'un fut accepté et celui de l'autre ne le fut pas. Celui-ci dit: « Je te tuerai ² ». Alors l'autre lui répond: « Allah n'accepte que de ceux qui sont pieux ». » (Coran 5:27)**

« **Dis: « Dépensez bon gré ou mal gré: jamais cela ne sera accepté de vous, car vous êtes des gens pervers ». * Ce qui empêche leurs dons d'être agréés, c'est le fait qu'ils n'ont pas cru en Allah et Son messager, qu'ils ne se rendent à la Salât que paresseusement, et qu'ils ne dépensent (dans les bonnes œuvres) qu'à contrecœur.** » (Coran 9:53-54)





Au sujet de l'invocation, Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Et quand Abraham et Ismaël élevaient les assises de la Ka'ba (ils priaient ainsi): O notre Seigneur, accepte ceci de notre part ! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient.** » (Coran 2:127)

Ainsi, le noble Coran nous apprend que pour implorer à Allah l'acceptation, nous devons dire « *O notre Seigneur, accepte ceci de notre part !* » (*Taqabbal*) et non « *O notre Seigneur, accueille ceci de notre part !* » (*Iqbal*), car le fait de demander à Allah d'accepter nos actes (*Taqabbal*) constitue une forme d'insistance dans l'invocation et d'humilité devant le Souverain pour qu'Il accepte nos modestes actes desquels Il Se passe largement. C'est pourquoi nous faisons preuve d'humilité et d'insistance en implorant d'être acceptés et que nous invoquons en disant « *accepte ceci de notre part !* » (*Taqabbal*).

Par Son immense miséricorde, et comme révélé dans les deux versets précités des Sourates At-Tawbah (Le Repentir) et Ach-Chourâ (La Consultation), Allah, Exalté soit-Il, accepte le repentir aisément et facilement et même sans insistance de la part du Serviteur tant que ce dernier se repent sincèrement ; « *c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs* ».





Gloire à Toi Ô Allah, le tout Miséricordieux, le très Miséricordieux, l'Accueillant au repentir et dont la miséricorde embrasse toute chose.

- Ainsi, nous comprenons la différence qui existe entre « *des gens qui raisonnent* », autrement dit, qui écoutent, regardent et réfléchissent, et entre « *des gens qui méditent* », c'est-à-dire qui réfléchissent, réfléchissent à nouveau, cherchent, explorent et veulent savoir pour comprendre et pas seulement pour apprendre ce que les gens simples savent. En procédant de la sorte, les gens qui méditent sont ceux doués d'intelligence, autrement dit ceux qui raisonnent, réfléchissent, méditent puis comprennent. Ainsi, Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Âl `Imrân (La Famille d'Imran):

« **En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, * qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant): « Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi ! Garde-nous du châtement du Feu. »** (Coran 3:190-191)





Les doués d'intelligence sont donc ceux qui invoquent Allah et méditent sur Sa création puis aboutissent à des résultats: « *Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi !* ». Ceci ajoute une foi à leur foi.

C'est ainsi qu'Allah les guide, selon cette Parole d'Allah, Exalté soit-Il,

« **Et à ceux qui s'écartent des Taghût pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs * qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence !** » (Coran 39:17-18)

D. Conclusion:

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le chemin qui conduit vers l'amour d'Allah, Exalté soit-Il, commence par le fait d'être sûr qu'on aime Allah, Exalté soit-Il, réellement. Ceci passe par un examen d'une part de notre connaissance d'Allah, Exalté soit-Il, de Son Immensité, de Son Omnipotence et d'autre part de la réalité de notre foi en Lui, Exalté soit-Il.





On peut connaître Allah, Exalté soit-Il, par Sa Parole dans Son Coran. Ainsi, on écoute et réfléchit à l'univers lisible d'Allah (le noble Coran) et médite sur Sa création (l'univers visible d'Allah) et sur les cieux et la terre. Par cette démarche, on entame les premiers pas pour devenir parmi les doués d'intelligence qu'Allah, Exalté soit-Il, a guidés.

Connaitre d'Allah à travers Ses signes dans Sa création est la clé de la connaissance et de la croyance en Allah, Gloire et Pureté à Lui, et de l'accomplissement des bons actes voués à Lui Seul, Exalté soit-Il. Cette connaissance est la base de l'amour d'Allah, Exalté soit-Il, et donne le départ de la course vers l'amour d'Allah, Exalté soit-Il pendant laquelle on suit l'exemple du noble Messenger (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées).

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Dis: « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera plus alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.** » (Coran 3:31)

La méditation sur la création d'Allah, Exalté soit-Il, constitue le chemin principal qui mène vers l'augmentation de la connaissance d'Allah, Exalté soit-Il, de la croyance en Lui, de la guidance, de Son amour





dans le cœur du serviteur et de Son amour, Exalté soit-Il, pour Son serviteur.

C'est aussi le chemin qui conduit le croyant au degré de la piété. Les pieux sont ceux qu'Allah, Exalté soit-Il, aime.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Quant à ceux qui se mirent sur la bonne voie, Il les guida encore plus et leur inspira leur piété.** » (Coran 47:17)

Et Il, Exalté soit-Il, dit également : « **Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur. * Ceux qui accomplissent la Salât et qui dépensent [dans le sentier d'Allah] de ce que Nous leur avons attribué. * Ceux-là sont, en toute vérité les croyants: à eux des degrés (élevés) auprès de leur Seigneur, ainsi qu'un pardon et une dotation généreuse.** » (Coran 8:2-4)

Dans le noble Coran, le terme « signes » (Al-âyât) peut signifier les signes universels de la création d'Allah sur lesquelles il faut méditer, notamment dans cette Parole d'Allah, Exalté soit-Il, dans la Sourate Al-Jâthiyah (L'Agenouillée):





« H'â, Mîm. * La révélation du Livre émane d'Allah, le Puissant, le Sage. * Il y a certes dans les cieux et la terre des signes pour les croyants. * Et dans votre propre création, et dans ce qu'Il dissémine comme animaux, il y a des signes pour des gens qui croient avec certitude. * De même dans l'alternance de la nuit et du jour, et dans ce qu'Allah fait descendre du ciel comme subsistance [pluie] par laquelle Il redonne la vie à la terre une fois morte, et dans la distribution des vents, il y a des signes pour des gens qui raisonnent. * Voilà les signes d'Allah que Nous te récitons en toute vérité. Alors dans quelle parole croiront-ils après [la parole] d'Allah et après Ses signes ? » (Coran 45:1 à 6)

Dans ces versets, les trois premiers termes « Âyât » (signes) signifient les signes universels de la création d'Allah, quant au dernier terme « Âyât » dans cette Parole: « *Voilà les versets (Âyât) d'Allah que Nous te récitons* », il signifie les versets du noble Coran qu'on peut lire.

Il incombe donc au croyant de méditer sur les versets (Âyât) du noble Coran (l'univers lisible d'Allah) ainsi que sur les signes de l'univers (l'univers visible d'Allah).





Allah, Exalté soit-Il, dit:

« Allah c'est Lui qui vous a assujetti la mer, afin que les vaisseaux y voguent, par Son ordre, et que vous alliez en quête de sa grâce afin que vous soyez reconnaissants. * Et Il vous a assujetti tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, le tout venant de Lui. Il y a là des signes pour des gens qui méditent. » (Coran 45:12-13)

« Ne méditent-ils pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ? » (Coran 47:24)

« Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions ! » (Coran 4:82)

Deuxièmement : La méditation sur le Livre d'Allah (l'univers lisible d'Allah).

A- Les moyens de la médiation:

Il existe des moyens qu'il faut utiliser pour méditer, dont principalement :

1. Se réunir pour lire et étudier le noble Coran en groupe :

- Dans le verset précité, on lit: « *Ne méditent-ils pas sur le Coran ?* ». Notons que le verbe « méditer » est





conjugué au pluriel et non au singulier, aussi bien dans la Sourate Mohammad que dans la Sourate An-Nissâ' (Les Femmes). Ainsi, le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Il n'y a pas une fois où des gens se réunissent dans l'une des maisons d'Allah pour réciter le Livre d'Allah et pour l'étudier entre eux sans que la sérénité ne descende sur eux, que la miséricorde ne les couvre, que les Anges ne les entourent et qu'Allah ne les mentionne devant ceux qui sont auprès de Lui. » (Mouslim)

Il est préférable de méditer sur les versets et de les étudier en groupe. Ainsi, après la lecture des versets, commence la méditation sur le noble Coran.

- Ces sessions commencent par la lecture des versets. Le maître doit enseigner la lecture correcte qui respecte les règles et qui ne comporte aucune erreur au niveau des signes diacritiques. C'est le premier pas sur le chemin de la méditation. Il serait encore meilleur que les assistants apprennent les versets par cœur et les comprennent puis les récitent lors de leurs *Salâts*.





- Il incombe d'étudier le noble Coran dans son ensemble et non pas des versets séparés. En effet, il est primordial d'étudier les versets ensemble afin qu'ils soient correctement compris car ils ne peuvent pas être compris s'ils sont détachés de l'ensemble des versets du noble Coran. Par conséquent, il faut rassembler tous les versets qui traitent un même sujet afin de les comprendre, de les étudier et de les méditer.
- L'étude signifie de chercher le sens des termes, les circonstances de la Révélation (*Asbâbou An-Nouzoul*) et la syntaxe et de relier les versets à ce qui les précède et à ce qui les suit.
- Après l'étude, les croyants qui méditent sur les versets doivent discuter leur sens afin d'aboutir à la connaissance du chemin qui mène vers l'amour d'Allah, Exalté soit-Il, qui soit comparable à celui qu'Il a pour Sa créature préférée Mohammad ibn `Abd-Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), le bienaimé du tout Miséricordieux.
- Un maître désigné parmi ceux qui lisent le Coran doit diriger les discussions et aider ceux qui





méditent à bien comprendre le Livre d'Allah, Exalté soit-Il, sans transgression ni déviation.

- Le fait de se réunir pour lire et étudier les versets du noble Coran, rend le rassemblement sacré. Allah, Exalté soit-Il, fait régner la quiétude et la miséricorde. Les Anges l'entourent et Allah, Exalté soit-Il, mentionne le nom de chacun des assistants devant la cohorte sublime. Ces sessions sont des réunions de la guidance. Nous invoquons Allah de nous permettre d'y assister souvent.

2. L'intention de la méditation :

Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Les actions ne valent que par les intentions qui les motivent et chacun ne sera rétribué que pour ce qu'il a réellement eu l'intention de faire. »

- L'intention de l'individu est plus importante que ses actes. Ainsi, il incombe à celui qui se dirige vers les sessions du noble Coran pour étudier les versets, d'avoir une intention claire et vouée entièrement à Allah, Exalté soit-Il. En se rendant à ces sessions qui sont une source de guidance





(*Hidâyah*), le croyant doit donc formuler une intention et invoquer d'être aimé par Allah, Exalté soit-Il, d'un amour comparable à celui qu'Allah a pour Son Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées).

De même, la méditation doit avoir un objectif, à savoir de connaître le moyen d'obtenir l'amour d'Allah, Exalté soit-Il, par la recherche du chemin droit « *As-Sirât Al-Moustaqîm* » et le respect de la Sunna de Sa créature préférée (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées).

- Cette intention doit être régulièrement répétée. On peut la formuler à haute voix au début de chaque session afin de la rappeler à l'assistance pour s'assurer de sa constance et que cet acte est voué à Allah Seul, Exalté soit-Il.

3. La répétition:

- La lecture répétitive des versets est un des principes de leur méditation. Elle permet d'y réfléchir plusieurs fois jusqu'à ce qu'Allah accorde au lecteur Sa grâce et lui permette de les comprendre.





- Ainsi, on constate que la compréhension du noble Coran passe par la méditation sur Ses versets. De ce fait, le nombre et la quantité des versets ne sont pas importants. C'est la qualité de la méditation sur ces versets qui est la plus importante et qui permet de les comprendre, d'apprendre, d'agir de la meilleure des façons et de les apprendre à autrui.
- Si on fait en sorte de lire le Coran dans son entièreté chaque mois, on doit s'intéresser, à côté de la quantité, à la qualité, autrement dit consacrer autant de temps à la lecture méditative et à la compréhension, même si cela revenait à méditer sur un seul verset pendant plusieurs mois. C'est ce qui est visé par cette règle des fondements religieux (*Oussoul*): « *L'important n'est pas d'arriver le premier mais d'être véridique* ».
- Lors de la lecture répétitive, on veillera, à chaque reprise, à apporter quelques différences, notamment en marquant des pauses entre les mots et en relisant plusieurs fois les termes du Coran pour en souligner les sens.





- La répétition aide à comprendre les sens. Elle déverrouille les cœurs en y apportant la compréhension et la guidance (*Hidâyah*).

4. La patience:

- La patience est, en fait, la base de l'apprentissage. Elle doit accompagner l'assistance jusqu'à ce qu'Allah accorde la compréhension qui peut arriver ou non, ou arriver plus tard. C'est Allah, Exalté soit-Il, qui apporte aux cœurs des assistants la compréhension si les intentions et les attentions de ces derniers sont vouées entièrement à Lui, Exalté soit-Il.
- Parmi les caractéristiques des personnes qu'Allah, Exalté soit-Il, aime, il y a l'endurance qui doit se manifester non seulement face au destin prescrit par Allah, mais aussi pour l'adoration d'Allah et pour la lecture et la méditation de Ses versets.
- Après la compréhension des versets du point de vue de la langue et de la syntaxe, l'apprenant doit s'adresser aux oulémas et aux spécialistes afin de découvrir les secrets de l'univers à la lumière des différentes sciences. Ceci lui permettra de





comprendre les versets. Cette recherche requiert de la patience, de l'implication et de l'insistance étant donné qu'elle nécessite des efforts et du temps. Ainsi, la compréhension des versets est complète à partir du moment où la méditation des signes de l'univers accompagne celle des versets du noble Coran. C'est de cette façon qu'on parvient à la connaissance d'Allah, Exalté soit-Il.





Conclusion:

En conclusion, il est important de combiner la méditation sur les versets du noble Coran (l'univers lisible d'Allah) à la méditation sur les signes de l'univers (l'univers visible d'Allah). C'est ce qui permet au croyant de connaître la création et ainsi de connaître le Créateur, Exalté soit-Il, Ses Attributs (*Sifât*) et Ses actes (*Af'âl*).

C'est le premier pas vers la foi véridique en Allah, Exalté soit-Il, qui passe par Sa connaissance. Vient après cela l'étape où le Serviteur aime Allah et suit Son Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) en espérant être aimé par Allah, Exalté soit-Il.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Si Nous avons fait descendre ce Coran sur une montagne, tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. Et ces paraboles Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent. * C'est Lui Allah. Nulle divinité autre que Lui, le Connaisseur de l'Invisible tout comme du visible. C'est Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.** »
(Coran 59:21-22)





D'après les versets, il apparait que la méditation sur les paraboles du Coran et sur le noble Livre d'Allah n'a d'autre but que de permettre de connaître Allah. C'est Lui Allah. Nulle divinité autre que Lui, le Connaisseur de l'Invisible tout comme du visible. C'est Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Ainsi, les versets se terminent par une identification d'Allah, Exalté soit-Il, et de Ses Attributs (*Sifât*).

B- Règles de la méditation:

Il existe quelques règles pour la méditation du noble Coran, sa bonne compréhension et l'interprétation de ses versets:

1. Le mecquois et le médinois et l'ordre des sourates :

- Il est essentiel que le lecteur du Livre d'Allah, Exalté soit-Il, connaisse la quiddité des versets qu'il médite, et s'ils sont mecquois ou médinois.
- Le Coran fut révélé sur une période de vingt-trois ans, qui commença la nuit d'Al-Qadr, alors que le Prophète Mohammed (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), alors âgé de quarante ans, se trouvait dans la Grotte d'Hirâ'. Djibril -paix





sur lui- descendit et lui dit: « *Lis !* », il répondit: « *Je ne sais pas lire.* » L'Ange le saisit, le pressa fortement et lui dit: « *Lis !* ». Le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) répéta la même réponse. Alors l'Ange le saisit à nouveau, le pressa fortement et lui récita les premiers versets révélés du noble Coran.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, * qui a créé l'homme d'une adhérence. * Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble, * qui a enseigné par la plume [le calame], * a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas.** »
(Coran 96:1-5)

La Révélation du noble Coran se poursuivit depuis cet instant-là et pendant treize ans à la Mecque. Les versets mecquois parlaient exclusivement de la croyance et des récits et ne contenaient ni lois, ni commandements ni interdictions.

Après l'Exode du Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) de la Mecque à Médine, le Coran fut révélé à Médine sur une période de dix ans avec la naissance de la première société musulmane. Les versets médinois parlaient alors de la croyance et des récits mais surtout des lois, des





commandements et des interdictions qui régissaient la première société musulmane.

Le dernier verset coranique qui fut révélé est cette Parole d'Allah, Exalté soit-Il:

« Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous. Si quelqu'un est contraint par la faim, sans inclination vers le péché... alors, Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »
(Coran 5:3)

- Lors de la méditation des versets, il est essentiel de connaître la quiddité des versets (s'ils sont mecquois ou médinois), le moment où ils furent révélés, les circonstances de leur Révélation (*Asbâbou An-Nouzoul*) et au sujet de qui ils furent révélés.
- L'ordre des versets dans les sourates et l'ordre des sourates dans le noble Coran sont décrétés par Allah (*Tawqîfi*) et ne peuvent faire l'objet d'aucune réflexion (*Ijtihâd*). Par conséquent, chaque verset qui se trouve dans un endroit donné est lié à celui qui le précède ainsi qu'à celui qui le suit. Il convient donc de méditer sur la relation qui existe entre le verset et celui qui le précède ainsi que celui qui le suit. Il





faut également méditer sur la relation qu'il y a entre les différentes Sourates. On peut citer à ce propos la Sourate Al-`Alaq (L'Adhérence) qui est suivie par la Sourate Al-Qadr (La Destinée). Celle-ci ne fut pourtant pas révélée immédiatement après Al-`Alaq (L'Adhérence).

La relation entre ces deux Sourates est évidente. En effet, le début de la Révélation eut lieu pendant la nuit d'Al-Qadr. De même, le moment où le Serviteur est le plus proche de son Seigneur est celui où il est prosterné et lors de la nuit d'Al-Qadr. C'est pourquoi on lit, à la fin de la Sourate Al-`Alaq (L'Adhérence) cette Parole d'Allah, Exalté soit-Il: « *prosterne-toi et rapproche-toi* », puis commence la Sourate Al-Qadr (La Destinée) par: « *Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr.* »

La nuit d'Al-Qadr est la nuit de la guidance (*Hidâyah*) et du rapprochement d'Allah, Exalté soit-Il. L'injonction de se prosterner et de se rapprocher se lit avant la révélation de la Sourate Al-Qadr (La Destinée) pour mettre l'accent sur ce sens.

Ainsi, nous comprenons pourquoi la Sourate Al-`Alaq (L'Adhérence) se trouve juste avant la Sourate





Al-Qadr (La Destinée) et la relation entre les deux Sourates.

Les deux Sourates parlent de la Révélation du noble Coran qui débuta la nuit d'Al-Qadr dans la grotte d'Hirâ' où se trouvait le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées)...

Les deux Sourates parlent de la guidance (*Hidâyah*). En effet, la Sourate Al-`Alaq (L'Adhérence) parle de la guidance (*Hidâyah*) du Messager (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), et la Sourate Al-Qadr (La Destinée) parle de la guidance (*Hidâyah*) de l'humanité toute entière par le noble Coran pendant la nuit d'Al-Qadr chaque année.

Ordre de Révélation des Sourates mecquoises et médinoises en comparaison avec l'ordre actuel dans le Mus'haf (exemplaire écrit du Coran):

- Nous savons que la Révélation du noble Coran débuta par la Sourate Al-`Alaq (L'Adhérence) à la Mecque. Ainsi, elle est la (1^{ère}) Sourate dans l'ordre de révélation, mais dans l'ordre du Mus'haf, la Sourate Al-`Alaq (L'Adhérence) porte le numéro (96)
La deuxième Sourate qui fut révélée est la Sourate





Al-Qalam (La Plume) qui porte le numéro (68) dans le Mus'haf.

La troisième Sourate qui fut révélée est la Sourate Al-Mouzzammil (L'Enveloppé) qui porte le numéro (73) dans le Mus'haf.

La quatrième Sourate qui fut révélée est la Sourate Al-Mouddaththir (Le Revêtu d'un Manteau) qui porte le numéro (74) dans le Mus'haf.

La cinquième Sourate qui fut révélée est la Sourate Al-Fâtiha (L'Ouverture) qui porte le numéro (1) dans le Mus'haf.

- Le tableau ci-dessous présente toutes les Sourates du noble Coran selon l'ordre du Mus'haf et l'ordre de la Révélation et précise les Sourates mecquoises et médinoises et le nombre des versets de chaque Sourate:





Ordre du Coran		Ordre de la Révélation	Nombre de versets		Noms des Sourates	Nombre de versets
			Mecquois	Mecquois		
1	Al-Fâtiha	5	7		Al-Fâtiha	7
2	Al-Baqarah	87		286	D'Al-Baqarah à Al-Mâ'idah	782
3	Âl 'Imrân	89		200		
4	An-Nissâ'	92		176		
5	Al-Mâ'idah	112		120		
6	Al-An'am	55	165		D'Al-An'am à Al-A'râf	371
7	Al-A'râf	39	206			
8	Al-Anfâl	88		75	D'Al-Anfâl à At-Tawbah	204
9	At-Tawbah	113		129		
10	Younous	51	109		Younous – Houd - Youssouf	343
11	Houd	52	123			
12	Youssouf	53	111			
13	Ar-Ra'ad	96		43	Ar-Ra'ad	43
14	Ibrâhîm	72	52		D'Ibrâhîm à Al-Anbiyâ'	845
15	Al-Hijr	54	99			
16	An-Nahl	70	128			
17	Al-Isrâ'	50	111			
19	Maryam	44	98			
20	Tâ Hâ	45	135			
21	Al-Anbiyâ'	73	112			
22	Al-Hajj	103		78	Al-Hajj	78
23	Al-Mou'minoun	74	118		Al-Mou'minoun	118
24	An-Nour	102		64	An-Nour	64
25	Al-Fourqân	42	77		D'Al-Fourqân à As-Sajdah	678
26	Ach-Chou'arâ'	47	227			
27	An-Naml	48	93			
28	Al-Qassas	49	88			
29	Al-'Ankabout	85	69			
30	Ar-Roum	84	60			
31	Luqman	57	34			
32	As-Sajdah	75	30			





Ordre du Coran		Ordre de la Révélation	Nombre de versets		Noms des Sourates	Nombre de versets
			Mecquois	Mecquois		
33	Al-Ahzâb	90		73	Al-Ahzâb	73
34	Sabâ	58	54		De Sabâ à Al-Ahqâf	939
35	Fâter	43	45			
36	Yâ Sin	41	83			
37	As-Sâffât	56	182			
38	Sâd	38	88			
39	Az-Zoumar	59	75			
40	Ghâfir	60	85			
41	Foussilat	61	54			
42	Ach-Chourâ	62	53			
43	Az-Zoukhrouf	63	89			
44	Ad-Doukhân	64	59			
45	Al-Jâthiyah	65	37			
46	Al-Ahqâf	66	35			
47	Mohammad	95		38	De Mohammade Mohamed à Al-Houjourât	85
48	Al-Fath	111		29		
49	Al-Houjourât	106		18		
50	Qâf	34	45		De Qâf à Al-Qamar	271
51	Adh-Dhâriyât	67	60			
52	At-Tôr	76	49			
53	An-Najm	23	62			
54	Al-Qamar	37	55			
55	Ar-Rahmân	97		78	Ar-Rahmân	78
56	Al-Wâqi'ah	46	96		Al-Wâqi'ah	96





Ordre du Coran		Ordre de la Révélation	Nombre de versets		Noms des Sourates	Nombre de versets
			Mecquois	Mecquois		
57	Al-Hadid	94		29	D'Al-Hadid à At-Tahrîm	166
58	Al-moujâdalah	105		22		
59	Al-Hachr	101		24		
60	Al-Moumtahanah	91		13		
61	As-Saff	109		14		
62	Al-Joumou`ah	110		11		
63	Al-Mounâfiqoun	104		11		
64	At-Taghâboun	108		18		
65	At-Talâq	99		12		
66	At-Tahrîm	107		12		
67	Al-Moulk	77	30		D'Al-Moulk à Al-Qiyâmah	350
68	Al-Qalam	2	52			
69	Al-Hâqqah	78	52			
70	Al-Ma`ârij	79	44			
71	Nouh	71	28			
72	Al-Jinn	40	28			
73	Al-Mouzzammil	3	20			
74	Al-Mouddathir	4	56			
75	Al-Qiyâmah	31	40			
76	Al-Insân	98		31	Al-Insân	31





Ordre du Coran		Ordre de la Révélation	Nombre de versets		Noms des Sourates	Nombre de versets
			Mecquois	Mecquois		
77	Al-Moursalât	33	50		D'Al-Moursalât à Al-Qadr	508
78	An-Nabâ	80	40			
79	An-Nâzi`ât	81	46			
80	`Abassa	24	42			
81	At-Takwîr	7	29			
82	Al-Infîâr	82	19			
83	Al-Moutaffifoun	86	36			
84	Al-Inchiqâq	83	25			
85	Al-Bourouj	27	22			
86	At-Târiq	36	17			
87	Al-A`lâ	8	19			
88	Al-Ghâchyah	68	26			
89	Al-Fajr	10	30			
90	Al-Balad	35	20			
91	Ach-Chams	26	15			
92	Al-Layl	9	21			
93	Ad-Dohâ	11	11			
94	Ach-Charh	12	8			
95	At-Tîn	28	8			
96	Al-`Alaq	1	19			
97	Al-Qadr	25	5			
98	Al-Bayyinah	100		8	Al-Bayyinah - Az-Zalzalah	16
99	Az-Zalzalah	93		8		





Ordre du Coran		Ordre de la Révélation	Nombre de versets		Noms des Sourates	Nombre de versets
			Mecquois	Mecquois		
100	Al-`Âdyât	14	11		D'Al-`Âdyât à Al-Kâfiroun	67
101	Al-Qâri`ah	30	11			
102	At-Takâthor	16	8			
103	Al-`Asr	13	3			
104	Al-Houmaza	32	9			
105	Al-Fil	19	5			
106	Qouraïch	29	4			
107	Al-Mâ`oun	17	7			
108	Al-Kawthar	15	3			
109	Al-Kâfiroun	18	6			
110	An-Nasr	114		3	An-Nasr	3
111	Al-Massad	6	5		D'Al-Massad à An-Nâs	20
112	Al-Ikhlâs	22	4			
113	Al-Falaq	20	5			
114	An-Nâs	21	6			
			4613	1623		
		Total		6236		
			74%	26%		
			Mecquois	Médinois		





- **L'étude du tableau ci-dessus nous montre ce qui suit:**
 1. Le nombre total des versets mecquois est 4613 et des versets médinois 1623. Ainsi, le nombre total des versets est 6236 (74% sont mecquois et 26% sont médinois) répartis en 114 Sourates (86 Sourates mecquoises + 28 Sourates médinoises) ; (75,4% de Sourates mecquoises + 24,6% de Sourates médinoises), en sachant que les Sourates mecquoises furent révélées en treize années alors que les Sourates médinoises furent révélées à Médine en dix années.
 2. Le Livre d'Allah débute par la Fâtiha qui est une Sourate mecquoise. Puis, commence une concentration de Sourates médinoises (Al-Baqarah, Âl `Imrân, An-Nissâ', Al-Mâ'idah) puis (Al-Anfâl et At-Tawbah). Entre ces deux séries, on trouve deux Sourates mecquoises (Al-An`âm et Al-A`râf) qui totalisent 371 versets. Ceci constitue la partie médinoise et représente les dix premières parties (*Jouzou'*) du noble Coran avec un total de 986 versets médinois sur un total de 1623 dans tout le Coran, soit un pourcentage de 60,7%.





3. Le reste du Coran est composé de Sourates mecquoises avec quelques Sourates médinoises (Ar-Ra`d, Al-Hajj, An-Nour, Al-Ahzâb, Mohammad, Al-Fath, Al-Houjourât, Al-Insân, Al-Bayyinah, Az-Zalzalâh, An-Nasr).

Entre ces Sourates mecquoises, il y a 10 Sourates médinoises qui se suivent et qui totalisent 166 versets. Il s'agit des Sourates (Al-Hadîd, Al-Moujâdalah, Al-Hachr, Al-Moumtahanah, As-Saff, Al-Joumou`ah, Al-Mounâfiqoun, At-Taghâboun, At-Talâq, At-Tahrîm).

4. On remarque que 3 Sourates portent un numéro dans le Mus'haf qui correspond à l'ordre de leur révélation. Il s'agit (de la Sourate Sâd (38), de la Sourate Nouh (71) et de la Sourate Al-Infitâr (82). Elles sont toutes des Sourates mecquoises.
5. Certaines Sourates se suivent dans l'ordre de leur révélation aussi bien que dans l'ordre où elles se trouvent dans le Mus'haf. Ceci montre que ces Sourates se complètent les unes les autres comptes tenus de leur sens, d'où le maintien de leur succession. Ces Sourates sont :





1. Les 3 Sourates (Younous, Youssof, Houd) dont l'ordre dans la Révélation est (51, 52 et 53) et dans le Mus'haf (10, 11 et 12) Elles sont mecquoises.
2. Les 2 Sourates (Maryam et Tâ Hâ) dont l'ordre dans la Révélation est (44 et 45) et dans le Mus'haf (19 et 20) Elles sont mecquoises.
3. Les 3 Sourates (Ach-Chou`arâ', An-Naml, Al-Qassas) dont l'ordre dans la Révélation est (47, 48 et 49) et dans le Mus'haf (26, 27 et 28) Elles sont mecquoises.
4. Les 8 Sourates (Az-Zoumar, Ghâfir, Foussilat, Ach-Chourâ, Az-Zoukhrouf, Ad-Doukhân, Al-Jâthiyah, Al-Ahqâf) dont l'ordre dans la Révélation est (de 59 à 66) et dans le Mus'haf (de 39 à 46) Elles sont mecquoises.
5. Les 2 Sourates (As-Saff et Al-Joumou`ah) dont l'ordre dans la Révélation est (109 et 110) et dans le Mus'haf (61 et 62) Elles sont médinoises.
6. Les 2 Sourates (Al-Hâqqah et Al-Ma`ârij) dont l'ordre dans la Révélation est (78 et 79) et dans le Mus'haf (69 et 70) Elles sont mecquoises.





7. Les 2 Sourates (Al-Mouzzammil et Al-Mouddathir) dont l'ordre dans la Révélation est (3 et 4) et dans le Mus'haf (72 et 73) Elles sont mecquoises.
8. Les 2 Sourates (An-Nabâ' et An-Nâzi`ât) dont l'ordre dans la Révélation est (80 et 81) et dans le Mus'haf (78 et 79) Elles sont mecquoises.
9. Les 2 Sourates (Ad-Dohâ et Ach-Charh) dont l'ordre dans la Révélation est (11 et 12) dans le Mus'haf (93 et 94) Elles sont mecquoises.
10. Les 2 Sourates (Al-Falaq et An-Nâs) dont l'ordre dans la Révélation est (20 et 21) et dans le Mus'haf (113 et 114) Elles sont mecquoises.
6. La dernière Sourate du Coran qui fut révélée est (An-Nasr). L'ordre de sa Révélation est (114), alors que son ordre dans le Mus'haf est (110)

De ce qui précède, on comprend l'ordre des Sourates du noble Coran dans le Mus'haf et sa relation avec l'ordre de la Révélation. De même, il y a une coexistence des versets mecquois et des versets médinois ainsi qu'une succession dans les Sourates. Tout ceci nous aide à méditer sur le Livre d'Allah, Exalté soit-Il.





2. L'explicite et l'implicite :

- Chaque texte peut être compris d'après ses termes, autrement dit d'après le sens explicite de ses mots sans que le lecteur n'ait à recourir à son propre raisonnement (fonction d'énoncé des termes), ou d'après ce qui peut en être compris, c'est-à-dire qu'on ne se limite pas au sens apparent des termes, et cherche plutôt à comprendre ce qu'il y a entre les lignes et ce qui est implicite.

Citons, à titre d'exemple dans ce contexte, le Hadith du Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) qui, lors d'un voyage, a dit: « *'Qu'aucun d'entre vous n'accomplisse la Salât du `Asr que lorsqu'on arrive aux Banou Qouraydha !'* Puis en cours de route, le moment imparti pour la Salât du `Asr (l'après-midi) arriva. Certains Compagnons dirent : *'Nous n'accomplirons la Salât du `Asr qu'une fois arrivés aux Banou Qouraydha.'* D'autres dirent : *'Nous devons accomplir la Salât tout de suite car ce n'est pas ce qu'il nous est demandé de faire.'* Lorsqu'on rapporta cela au Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), il ne réprimanda aucun des deux groupes. » (Boukhârî)





Les Compagnons mirent du temps lors de ce voyage et le soleil allait se coucher alors qu'ils n'étaient pas encore arrivés aux *Banou Qouraydha*. Ils divergèrent ; certains insistaient pour accomplir la *Salât* du `Asr avant le coucher du soleil alors que d'autres refusèrent de l'accomplir avant d'arriver aux *Banou Qouraydha* pour obéir littéralement au Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées). Ces derniers n'acceptèrent pas l'interprétation de l'autre groupe qui avait compris que l'objectif de cet ordre n'était pas de désigner le lieu où la *Salât* devait être accomplie mais d'inciter les gens à faire de leur mieux pour arriver aux *Banou Qouraydha* avant le coucher du soleil, et non de reporter la *Salât* pour l'accomplir dans un lieu donné.

Lorsque ces gens arrivèrent, ils en parlèrent au Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées). Il approuva les deux avis. Ceci montre qu'il incombe de tenir compte de ce qui est dit et de ce qui est compris simultanément. Quand cela n'est pas possible, il est possible de tenir compte de l'un ou de l'autre car la religion est souple et Allah, Exalté soit-Il, est Miséricordieux envers Ses créatures.

- Lors de la lecture des versets du noble Coran, il incombe au lecteur de comprendre le dit avec





précision sur la base de la langue arabe et de sa syntaxe telle qu'elle se pratiquait à l'époque des *Quraych*. Il doit, parallèlement, s'intéresser aux circonstances de la Révélation des versets (*Asbâbou An-Nouzoul*), de l'époque de celle-ci et de son contexte afin de bien les comprendre.

Les versets ne doivent pas être interprétés séparément des autres textes coraniques ni des Hadiths prophétiques authentiques ni des fondements de la religion qui sont nécessairement connus de tous (*Al-ma`loum mina 'd-dîn bi 'd-darorah*).

Citons à ce propos les versets qui parlent de l'Entité d'Allah, Gloire à Lui, notamment ces Paroles divines:

« **la Main d'Allah est au-dessus de leurs mains.** »
(Coran 48:10)

« **Le Tout Miséricordieux S'est établi « Istawâ » sur le Trône** » (Coran 20:5)

Pour l'exégèse de ce verset, l'Imam Mâlik dit: « L'*Istiwâ'* est connu, sa modalité est inconcevable pour l'esprit, l'investigation à son sujet est une innovation hérétique (*Bid`ah*) et le fait d'y croire est une obligation. ». Allah, Exalté soit-Il, est Différent de tout ce à quoi on peut penser.





D'après ces versets, on sait qu'Allah a une Main, mais qui n'est pas comme la nôtre, car il n'y a rien qui Lui ressemble. De même, Il a un Trône mais qui est incomparable aux nôtres.

Le croyant ne doit pas s'appesantir sur ce sujet, car le cerveau humain qui, de par sa nature, est limité, ne peut pas concevoir une image de son propre Créateur. Ainsi, tout ce à quoi il peut penser, Allah, Exalté soit-Il, en est différent.

Cette règle s'applique aux actes d'Allah, Exalté soit-Il, comme dans cette Parole divine:

« **Ils se servent d'une ruse, * et Moi aussi Je me sers de Mon plan.** » (Coran 86:15-16)

Et dans cette autre Parole divine également: « **Ils complotèrent, mais Allah a fait échouer leur complot, et Allah est le meilleur en stratagèmes.** » (Coran 8:30)

En effet, le plan d'Allah et Ses stratagèmes ne ressemblent pas à ceux des humains, car rien de ce qui existe sur la terre ou dans le ciel ne Lui ressemble. Il est le seul Créateur, et tout ce qui est en dehors de Lui n'est que créatures. C'est Lui qui est Dieu dans le ciel et Dieu sur terre, Gloire à Lui, Ses Noms sont les plus sacrés.





Par ailleurs, il faut analyser la syntaxe (*I`râb*) des versets afin de les comprendre correctement. Pour illustrer cela, nous prendrons deux exemples du Livre d'Allah, Exalté soit-Il.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Innamâ yakhcha Allaha min `ibâdihi l-`oulamâ'ou inna Allaha `azîzoun ghafour** » (Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur.) (Coran 35:28)

L'analyse de la syntaxe (*I`râb*) montre que le terme « Allah » est *mansoub* (sa dernière lettre comporte une *Fatha* i.e. le son « A ») car c'est un complément direct (*Ma`foul bih mouqadam*) c'est-à-dire mis avant le sujet, tandis que le terme « *al-`oulamâ'ou* » est *marfou`* (sa dernière lettre comporte une *damma* i.e. le son « O ») car c'est un sujet (*Fâ`il mouakhar*) c'est-à-dire mis après le complément direct. Le sens du verset est que les savants craignent Allah, Exalté soit-Il. Le fait que le terme « Allah » soit placé avant le sujet vise à Le glorifier (en Le faisant précéder par les oulémas). Sans l'analyse de la syntaxe, on pourrait comprendre que c'est Allah qui craint les oulémas, à Allah ne plaise !

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Ô les croyants ! Lorsque vous vous levez pour la Salât, lavez vos**





visages et vos mains (faghsilou woujouhakoum wa aydyakoum) jusqu'aux coudes ; passez les mains mouillées sur vos têtes ; et lavez-vous les pieds (wamsahou birou'oussikoum wa arjoulakoum) jusqu'aux chevilles. Et si vous êtes souillés « junub », alors purifiez-vous (par un bain); mais si vous êtes malades, ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins ou si vous avez touché des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à la terre pure, passez-en sur vos visages et vos mains. Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne, mais Il veut vous purifier et parfaire sur vous Son bienfait. Peut-être serez-vous reconnaissants. » (Coran 5:6)

A partir de ce verset, les savants ont déterminé les piliers des ablutions (*Woudou'*) en précisant les parties du corps à laver et celles à essuyer. La syntaxe montre que les parties qui devaient être obligatoirement lavées sont le visage et les mains car dans le verset, chacun de ces mots est un complément d'objet direct *mansoub* (sa dernière lettre comporte une *Fatha* i.e. le son « A » ; « *woujouhakoum* » et « *aydyakoum* »). Par ailleurs, le fait de s'essuyer la tête est un pilier compte tenu de la preuve textuelle explicite : « *passez les mains mouillées*





sur vos têtes » (*wamsahou birou'oussikoum*). La présence de la préposition « *Bi* » (avec) devant « *rou'oussikoum* » (vos têtes) a donné naissance à une divergence entre les savants. Ainsi, certains ont dit que cette préposition avait pour rôle de montrer qu'il suffisait d'essuyer une partie de la tête, alors que d'autres ont dit qu'elle n'avait aucun impact sur le sens de la phrase et qu'il incombait de s'essuyer la tête dans son entièreté, autrement dit « *wamsahou rou'oussakoum* » (passez les mains mouillées sur vos têtes). Ensuite, au sujet des pieds, on s'interroge s'il faut les essuyer. C'est là qu'est apparue la grande importance de l'usage des signes diacritiques (*Al-Tachkîl*) et de la syntaxe (*I`râb*). Le mot « *arjoulakoum* » comporte une *fatha* (le son « A » sur le « *lâm* ». Par conséquent, ce terme n'est pas connecté au mot « *birou'oussikoum* » (vos têtes), autrement dit, il n'est pas connecté à ce qui doit être essuyé mais à « *aydyakoum* » (vos mains) qui est *mansoub* (sa dernière lettre comporte une *Fatha i.e.* le son « A ») car c'est le complément du verbe « *faghsilou* » (lavez). On en déduit que le fait de se laver les pieds est un pilier et qu'il ne suffit pas de les essuyer.

Le fait de placer les mots « *les pieds jusqu'aux chevilles* » (*wa arjoulakoum ilâ l-ka`baïn*) sont placés en dernier pour montrer l'ordre dans l'accomplissement des ablutions.





Ainsi, les pieds doivent être lavés après le visage et les mains et après que la tête soit essuyée.

Ceci nous montre que la négligence de la syntaxe lors de l'interprétation des textes du noble Coran peut avoir des fausses interprétations.

3. Le regroupement des versets pour les comprendre :

Lorsqu'on cherche le sens d'un verset du noble Coran, il est primordial de regrouper l'ensemble des versets qui parlent du même sujet et de les interpréter simultanément et non séparément l'un de l'autre.

Par exemple, quand on parle de « *ceux qui croient et font de bonnes œuvres* », on trouve que plusieurs versets évoquent ces termes:

1- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Al-Kahf:

« **Ceux qui croient et font de bonnes œuvres auront pour résidence les Jardins du « Firdaws » (Paradis), * où ils demeureront éternellement, sans désirer aucun changement.** » (Coran 18:107-108)

2- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Al-`Asr:

« **Par le Temps !* L'homme est certes, en perdition, * sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité**





et s'enjoignent mutuellement l'endurance. »

(Coran 103: 1 à 3)

3- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Ach-Chou`arâ':

« **Et quant aux poètes, ce sont les égarés qui les suivent. * Ne vois-tu pas qu'ils divaguent dans chaque vallée, * et qu'ils disent ce qu'ils ne font pas ? * à part ceux qui croient et font de bonnes œuvres, qui invoquent souvent le nom d'Allah et se défendent contre les torts qu'on leur fait. Les injustes verront bientôt le revirement qu'ils [éprouveront] ! »**

(Coran 26:224-227)

4- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Sâd:

« **Traiterons-Nous ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres comme ceux qui commettent du désordre sur terre ? ou traiterons-Nous les pieux comme les pervers ? »**

(Coran 38:28)

5- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Ghâfir:

« **L'aveugle et le voyant ne sont pas égaux, et ceux qui croient et accomplissent les bonnes**





œuvres ne peuvent être comparés à celui qui fait le mal. C'est rare que vous vous rappeliez ! »
(Coran 40:58)

6- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Al-Jâthiyah:

« Ceux qui commettent des mauvaises actions comptent-ils que Nous allons les traiter comme ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, dans leur vie et dans leur mort ? Comme ils jugent mal ! » (Coran 45:21)

7- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Mohammad:

« Et ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres et ont cru en ce qui a été descendu sur Mohammad - et c'est la vérité venant de leur Seigneur - Il leur efface leurs méfaits et améliore leur condition. » (Coran 47:2)

8- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate At-Talâq:

« Un Messager qui vous récite les versets d'Allah comme preuves claires, afin de faire sortir ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres des ténèbres à la lumière. Et quiconque croit en Allah et fait le bien, Il le fait entrer aux Jardins





sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah lui a fait une belle attribution. » (Coran 65:11)

9- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Al-Inchiqâq:

« Sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres: à eux une récompense jamais interrompue. » (Coran 84:25)

10- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate At-Tîn:

« sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres: ceux-là auront une récompense jamais interrompue. » (Coran 95:6)

11- Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Al-Bayyinah:

« Quant à ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, ce sont les meilleurs de toute la création. * Leur récompense auprès d'Allah sera les Jardins de séjour, sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Telle sera [la récompense] de celui qui craint son Seigneur. » (Coran 98:7-8)





- L'interprétation de l'ensemble de ces versets réunis nous permet d'avoir une idée complète sur ceux qui croient et font de bonnes œuvres et de connaître les meilleurs de toute la création. Ils réforment et ne sèment pas la corruption, ils accomplissent le bien et non le mal et ils ne commettent pas les mauvaises actions. Leur foi se caractérise principalement par une croyance en ce qui fut révélé à Mohammad qui est la vérité venant de leur Seigneur. Quant à leurs bonnes actions, elles sont l'invocation fréquente d'Allah, la défense contre les torts qu'on leur fait et l'exhortation mutuelle de l'endurance, de la miséricorde et de la vérité. Leur première récompense dans le monde d'ici-bas est qu'Allah les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à leur récompense dans l'Au-delà, Il leur réserve une récompense jamais interrompue et ils auront pour résidence les Jardins du « *Firdaws* » (Paradis), où ils demeureront éternellement, sans désirer aucun changement. En effet, ils sont les pieux qui ont craint leur Seigneur. Ainsi, Allah les agrée et ils L'agrèent.
- Si chacun des versets précités était interprété séparément, le lecteur pourrait croire qu'il existe une





contradiction et ne comprendrait pas correctement les versets. Pour mieux saisir cela, prenons quelques-uns des versets précités qui contiennent l'exception « *sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres* » et « *à part ceux qui croient et font de bonnes œuvres* », notamment la Sourate Al-`Asr (Le Temps) et la Sourate Ach-Chou`arâ' (Les Poètes). Le verset de la Sourate Al-Kahf (La Caverne) montre que « *Ceux qui croient et font de bonnes œuvres* » auront pour résidence les Jardins du « *Firdaws* » qui est le plus haut degré du Paradis. Quant au verset de la Sourate Al- Bayyinah (La Preuve), il montre qu'ils sont les meilleurs de toute la création.

Or, ceux-là ont uniquement deux caractéristiques (la croyance + l'accomplissement des bonnes œuvres).

Quant à la Sourate Al-`Asr (Le Temps), elle montre que l'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui ont quatre caractéristiques, à savoir (la croyance et l'accomplissement des bonnes œuvres), auxquels s'ajoutent deux nouvelles caractéristiques ; l'exhortation mutuelle de la vérité et l'exhortation mutuelle de l'endurance.

Dans la Sourate Ach-Chou`arâ' (Les Poètes), deux autres caractéristiques sont mentionnées: le fait qu'ils





invoquent souvent le nom d'Allah et qu'ils se défendent contre les torts qu'on leur fait.

Y a-t-il une contradiction ?

Si les versets sont interprétés chacun séparément, on pourrait le penser. Mais après les avoir regroupés, on constate que les deux caractéristiques principales sont (la croyance + l'accomplissement des bonnes œuvres). Toutes les autres caractéristiques sont des aspects particuliers relevant d'autres aspects plus généraux. C'est notamment la confirmation que la croyance la plus importante consiste à croire en ce qui fut descendu sur Mohammad, que les bonnes œuvres principales sont l'invocation fréquente du Nom d'Allah, la défense contre les torts subis, l'exhortation mutuelle de la vérité et celle de l'endurance. Ainsi, ce ne sont pas de nouvelles caractéristiques, mais des aspects qui relèvent des deux caractéristiques principales.

- Par ailleurs, l'évocation des contraires explique plus le sens. Ainsi, on comprend qui sont ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres lorsqu'on sait qu'ils s'opposent à ceux qui sèment la corruption, à ceux qui font le mal et à ceux qui commettent des mauvaises actions.





- De même, nous comprenons que ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres ne sont pas infallibles, mais qu'ils sont des humains qui peuvent commettre des erreurs. C'est pourquoi Allah les fait sortir des ténèbres à la lumière et les guide vers le droit chemin. En effet, ils ont des grades différents de foi et d'œuvres pieuses, chacun à hauteur de la guidance (*Hidâyah*) dont Allah l'a doté et selon qu'ils soient plus ou moins proches d'Allah (Exalté soit-Il). Ainsi, ceux qui ont été guidé sur la bonne voie, Allah les guida encore plus et leur inspira leur piété. Et c'est le grade le plus élevé.

4. Des versets ayant une importance particulière par la répétition du Nom d'Allah (la Sourate Al-An`âm - Les Bestiaux).

Les versets représentent la Parole d'Allah qui est reliée à Son Entité et qui n'est pas une création. Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Le Seigneur Gloire et Pureté à Lui dit: 'Celui qui fut occupé par le Coran et fut empêché par cela de M'invoquer et de Me demander, Je lui donne le meilleur de ce que Je donne à ceux qui demandent. Le mérite de la Parole d'Allah sur





les autres paroles est semblable au mérite d'Allah sur Ses créatures.' » (Tirmidhî)

Ainsi, celui qui aime le noble Coran aura aimé Allah à hauteur de son amour pour Son noble Coran.

Celui qui exalte le noble Coran aura exalté Allah autant qu'il aura exalté Son noble Coran.

Celui qui obéit au noble Coran aura obéi à Allah autant qu'il obéit à Son noble Coran.

Celui qui suit le noble Coran aura suivi Allah autant qu'il suit Son noble Coran.

- Les versets furent révélés dans différentes circonstances et à des moments et des endroits différents. Cela dit, certains versets peuvent avoir plus de sacralité si le Nom d'Allah y est mentionné. Plus le Nom d'Allah se répète dans un verset, plus la sacralité de celui-ci augmente. Dans le noble Coran, il y a un verset unique où le Nom d'Allah est répété deux fois de suite.

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Al-An`âm (Les Bestiaux):

« Et lorsqu'une preuve leur vient, ils disent: « Jamais nous ne croirons tant que nous n'aurons pas reçu un don semblable à celui qui a été donné aux messagers





d'Allah ». Allah sait mieux où placer Son message. Ceux qui ont commis le crime seront atteints d'un rapetissement auprès d'Allah ainsi que d'un supplice sévère pour les ruses qu'ils tramaient. » (Coran 6:124)

En matière de répétition du Nom d'Allah dans les versets, si nous prenons l'exemple de la Sourate Al-An`âm (Les Bestiaux), nous trouverons ce qui suit:

1- Des versets où le Nom d'Allah est mentionné une seule fois et qui sont nombreux, soit quarante-sept versets sur un total de cent soixante-cinq versets. Il s'agit des versets suivants où Allah, Exalté soit-Il, dit:

« Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière. Pourtant, les mécréants donnent des égaux à leur Seigneur. » (Coran 6:1)

« Et Lui, Il est Allah dans les cieux et sur la terre. Il connaît ce que vous cachez en vous et ce que vous divulguez et Il sait ce que vous acquérez. » (Coran 6:3)

« Dis: «A qui appartient ce qui est dans les cieux et la terre?» Dis: « A Allah ! » Il S'est à Lui-même prescrit la miséricorde. Il vous rassemblera, certainement, au Jour de la Résurrection: il n'y a pas de doute là-dessus. Ceux qui font leur propre perte sont ceux qui ne croient pas. » (Coran 6:12)





« Dis: « Devais-je prendre pour allié autre qu'Allah, le Créateur des cieux et de la terre? C'est Lui qui nourrit et personne ne Le nourrit. Dis: «On m'a commandé d'être le premier à me soumettre ». Et ne sois jamais du nombre des associateurs. » (Coran 6:14)

« Et si Allah fait qu'un malheur te touche, nul autre que Lui ne peut l'enlever. Et s'Il fait qu'un bonheur te touche... c'est qu'Il est Omnipotent. » (Coran 6:17)

« Qui donc est plus injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui traite de mensonge Ses versets? Les injustes ne réussiront pas. » (Coran 6:21)

Alors il ne leur restera comme excuse que de dire: « Par Allah notre Seigneur ! Nous n'étions jamais des associateurs ». (Coran 6:23)

« Sont perdants certes ceux qui traitent de mensonge la rencontre d'Allah. Et quand soudain l'Heure leur viendra, ils diront: « Malheur à nous pour notre négligence à son égard, Et ils porteront leurs fardeaux sur leurs dos, et quels mauvais fardeaux ! » (Coran 6:31)

« Nous savons qu'en vérité ce qu'ils disent te chagrine. Or, vraiment ils ne croient pas que tu es menteur, mais ce sont les versets (le Coran) d'Allah, que les injustes renient. » (Coran 6:33)





« Certes, des messagers avant toi (Mohammad) ont été traités de menteurs. Ils endurent alors avec constance d'être traités de menteurs et d'être persécutés, jusqu'à ce que Notre secours leur vînt. Et nul ne peut changer les paroles d'Allah, et il t'est déjà parvenu une partie de l'histoire des Envoyés. » (Coran 6:34)

« Et si leur indifférence t'afflige énormément, et qu'il est dans ton pouvoir de chercher un tunnel à travers la terre, ou une échelle pour aller au ciel pour leur apporter un miracle, [fais-le donc]. Et si Allah voulait, Il pourrait les mettre tous sur le chemin droit. Ne sois pas du nombre des ignorants. » (Coran 6:35)

« Seuls ceux qui entendent répondent à l'appel [de la foi]. Et quant aux morts, Allah les ressuscitera ; puis ils Lui seront ramenés. » (Coran 6:36)

« Et ils disent: « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui (Mohammad) un miracle de la part de son Seigneur ? » Dis: « Certes Allah est capable de faire descendre un miracle. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas ». » (Coran 6:37)

« Et ceux qui traitent de mensonges Nos versets sont sourds et muets, dans les ténèbres. Allah égare qui Il veut; et Il place qui Il veut sur un chemin droit. » (Coran 6:39)





« Ainsi fut exterminé le dernier reste de ces injustes. Et louange à Allah, Seigneur de l'Univers ! » (Coran 6:45)

« Dis: « Que vous en semble? Si le châtement d'Allah vous venait à l'improviste ou au grand jour, qui seront détruits sinon les gens injustes ? » (Coran 6:47)

« Dis-[leur]: « Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, ni que je connais l'Inconnaissable, et je ne vous dis pas que je suis un ange. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé. » Dis: « Est-ce que sont égaux l'aveugle et celui qui voit? Ne réfléchissez-vous donc pas ? » (Coran 6:50)

« Dis: « il m'a été interdit d'adorer ceux que vous priez en dehors d'Allah ». Dis: « Je ne suivrai pas vos passions: car ce serait m'égarer, et je ne serais plus parmi les bien-guidés. » (Coran 6:56)

« Dis: « Je m'appuie sur une preuve évidente de la part de mon Seigneur, et vous avez traité cela de mensonge. Ce (le châtement) que vous voulez hâter ne dépend pas de moi. Le jugement n'appartient qu'à Allah: Il tranche en toute vérité et Il est le meilleur des juges » (Coran 6:57)

« Dis: « Si ce que vous voulez hâter dépendait de moi, ce serait affaire faite entre vous et moi. » C'est Allah qui connaît le mieux les injustes. » (Coran 6:58)





« Ils sont ensuite ramenés vers Allah, leur vrai Maître. C'est à Lui qu'appartient le jugement et Il est le plus prompt des juges. » (Coran 6:62)

« Dis: « C'est Allah qui vous en délivre ainsi que de touteangoisse. Pourtant, vous Lui donnez des associés ». (Coran 6:64)

« Laisse ceux qui prennent leur religion pour jeu et amusement, et qui sont séduits par la vie sur terre. Et rappelle par ceci (le Coran) pour qu'une âme ne s'expose pas à sa perte selon ce qu'elle aura acquis, elle n'aura en dehors d'Allah, ni allié ni intercesseur. Et quelle que soit la compensation qu'elle offrirait, elle ne sera pas acceptée d'elle. Ceux-là se sont abandonnés à leur perdition à cause de ce qu'ils ont acquis. Leur breuvage sera l'eau bouillante et ils auront un châtement douloureux, pour avoir mécru ». (Coran 6:70)

« Son peuple disputa avec lui; mais il dit: «Allez-vous disputer avec moi au sujet d'Allah, alors qu'Il m'a guidé ? Je n'ai pas peur des associés que vous Lui donnez. Je ne crains que ce que veut mon Seigneur. Mon Seigneur embrasse tout dans Sa science. Ne vous rappelez-vous donc pas ? » (Coran 6:80)





« Et comment aurais-je peur des associés que vous Lui donnez, alors que vous n'avez pas eu peur d'associer à Allah des choses pour lesquelles Il ne vous a fait descendre aucune preuve? Lequel donc des deux partis a le plus droit à la sécurité? (Dites-le) si vous savez. » (Coran 6:81)

« Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. » (Coran 6:88)

« Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc leur direction. Dis: « Je ne vous demande pas pour cela de salaire ». Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. » (Coran 6:90)

« Et ils ont désigné des associés à Allah: les djinns, alors que c'est Lui qui les a créés. Et ils Lui ont inventé, dans leur ignorance, des fils et des filles, Gloire à Lui! Il transcende tout ce qu'ils lui attribuent. » (Coran 6:100)

« Voilà Allah, votre Seigneur! Il n'y a de divinité que Lui, Créateur de tout. Adorez-Le donc. C'est Lui qui a charge de tout. » (Coran 6:102)

« Si Allah voulait, ils ne seraient point associateurs ! Mais Nous ne t'avons pas désigné comme gardien sur eux; et tu n'es pas leur garant. » (Coran 6:107)





« Chercherai-je un autre juge qu'Allah, alors que c'est Lui qui a fait descendre vers vous ce Livre bien exposé? Ceux auxquels Nous avons donné le Livre savent qu'il est descendu avec la vérité venant de ton Seigneur. Ne sois donc point du nombre de ceux qui doutent. » (Coran 6:114)

« Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront du sentier d'Allah: ils ne suivent que la conjecture et ne font que fabriquer des mensonges. » (Coran 6:116)

« Mangez donc de ce sur quoi on a prononcé le nom d'Allah si vous êtes croyants en Ses versets (le Coran). » (Coran 6:118)

« Qu'avez-vous à ne pas manger de ce sur quoi le nom d'Allah a été prononcé ? Alors qu'Il vous a détaillé ce qu'Il vous a interdit, à moins que vous ne soyez contraints d'y recourir. Beaucoup de gens égarent, sans savoir, par leurs passions. C'est ton Seigneur qui connaît le mieux les transgresseurs. » (Coran 6:119)

« Et ne mangez pas de ce sur quoi le nom d'Allah n'a pas été prononcé, car ce serait (assurément) une perversité. Les diables inspirent à leurs alliés de discuter avec vous. Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des associateurs. » (Coran 6:121)





« Et le jour où Il les rassemblera tous: « Ô communauté des djinns, vous avez trop abusé des humains ». Et leurs alliés parmi les humains diront: « Ô notre Seigneur, nous avons profité les uns des autres, et nous avons atteint le terme que Tu avais fixé pour nous. » Il leur dira: « l'Enfer est votre demeure, pour y rester éternellement, sauf si Allah en décide autrement. » Vraiment ton Seigneur est Sage et Omniscient. » (Coran 6:128)

« Et c'est ainsi que leurs divinités ont enjolivé à beaucoup d'associateurs le meurtre de leurs enfants, afin de les ruiner et de travestir à leurs yeux leur religion. Or si Allah voulait, ils ne le feraient pas. Laisse-les donc, ainsi que ce qu'ils inventent. » (Coran 6:137)

« Et ils dirent: « Voilà des bestiaux et des champs frappés d'interdiction: n'en mangeront que ceux que nous voudrons.» - selon leur prétention! - Et voilà des bêtes dont le dos est tabou, et des bêtes sur lesquelles ils ne mentionnent pas le nom d'Allah. Des inventions contre Lui ! Il les rétribuera pour ce qu'ils inventaient comme mensonges. » (Coran 6:138)

« Dis: « Dans ce qui m'a été révélé, je ne trouve d'interdit, à aucun mangeur d'en manger, que la bête (trouvée) morte, ou le sang qu'on a fait couler, ou la





chair de porc - car c'est une souillure - ou ce qui, par perversité, a été sacrifié à autre qu'Allah ». Quiconque est contraint, sans toutefois abuser ou transgresser, ton Seigneur est certes Pardonneur et Miséricordieux. » (Coran 6:145)

« Ceux qui ont associé diront: « Si Allah avait voulu, nous ne Lui aurions pas donné des associés, nos ancêtres non plus et nous n'aurions rien déclaré interdit. » Ainsi leurs prédécesseurs traitaient de menteurs (les messagers) jusqu'à ce qu'ils eurent goûté Notre rigueur. Dis: « Avez-vous quelque science à nous produire ? Vous ne suivez que la conjecture et ne faites que mentir ». (Coran 6:148)

« Dis: « L'argument décisif appartient à Allah. S'Il avait voulu certainement Il vous aurait tous guidés. (sur le droit chemin). » (Coran 6:149)

« Dis: « Amenez vos témoins qui attesteraient qu'Allah a interdit cela. » Si ensuite ils témoignent, alors toi, ne témoigne pas avec eux et ne suis pas les passions de ceux qui traitent de mensonges Nos signes et qui ne croient pas à l'au-delà, tandis qu'ils donnent des égaux à leur Seigneur. » (Coran 6:150)





« Et ne vous approchez des biens de l'orphelin que de la plus belle manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Peut-être vous rappellerez-vous. »
(Coran 6:152)

« Ou que vous disiez: « Si c'était à nous qu'on avait fait descendre le Livre, nous aurions certainement été mieux guidés qu'eux. » Voilà certes que vous sont venus, de votre Seigneur, preuve, guidée et miséricorde. Qui est plus injuste que celui qui traite de mensonges les versets d'Allah et qui s'en détourne? Nous punirons ceux qui se détournent de Nos versets, par un mauvais châtiment, pour s'en être détournés. » (Coran 6:157)

« Ceux qui émettent leur religion et se divisent en sectes, de ceux-là tu n'es responsable en rien: leur sort ne dépend que d'Allah. Puis Il les informera de ce qu'ils faisaient. » (Coran 6:159)

« Dis: « En vérité, ma Salât, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. » (Coran 6:162)





« Dis: « Chercherais-je un autre Seigneur qu'Allah, alors qu'Il est le Seigneur de toute chose? Chacun n'acquiert [le mal] qu'à son détriment: personne ne portera le fardeau (responsabilité) d'autrui. Puis vers votre Seigneur sera votre retour et Il vous informera de ce en quoi vous divergez. » (Coran 6:164)

2- Des versets où le Nom d'Allah est mentionné deux fois. Il s'agit de dix versets:

« Dis: « Qu'y a-t-il de plus grand en fait de témoignage? » Dis: « Allah est témoin entre moi et vous; et ce Coran m'a été révélé pour que je vous avertisse, par sa voie, vous et tous ceux qu'il atteindra. «Est-ce vous vraiment qui attestez qu'il y ait avec Allah d'autres divinités ? Dis: «Je n'atteste pas». Dis [aussi]: « Il n'y a qu'une Divinité Unique. Et moi, je désavoue ce que vous (Lui) associez ». (Coran 6:19)

« Dis: « Informez-moi: si le châtement d'Allah vous vient, ou que vous vient l'Heure, ferez-vous appel à autre qu'Allah, si vous êtes véridiques ? » (Coran 6:40)

« Dis: « Voyez-vous ? Si Allah prenait votre ouïe et votre vue, et scellait vos cœurs, quelle divinité autre qu'Allah vous les rendrait ? Regarde comment, à leur intention, Nous clarifions les preuves ! Pourtant ils s'en détournent. » (Coran 6:46)





« Ainsi, éprouvons-Nous (les gens) les uns par les autres, pour qu'ils disent: « Est-ce là ceux qu'Allah a favorisés parmi nous? » N'est-ce pas Allah qui sait le mieux lesquels sont reconnaissants ? » (Coran 6:53)

« C'est Allah qui fait fendre la graine et le noyau: du mort il fait sortir le vivant, et du vivant, il fait sortir le mort. Tel est Allah. Comment donc vous laissez-vous détourner ? » (Coran 6:95)

« N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent, en dehors d'Allah, car par agressivité, ils injurieraient Allah, dans leur ignorance. De même, Nous avons enjolivé (aux yeux) de chaque communauté sa propre action. Ensuite, c'est vers leur Seigneur que sera leur retour; et Il les informera de ce qu'ils œuvraient. » (Coran 6:108)

« Et ils jurent par Allah de toute la force de leurs serments, que s'il leur venait un miracle, ils y croiraient (sans hésiter,) Dis: «En vérité, les miracles ne dépendent que d'Allah.» Mais qu'est-ce qui vous fait penser que quand cela (le signe) arrivera, ils n'y croiront pas ? » (Coran 6:109)

« Et lorsqu'une preuve leur vient, ils disent: «Jamais nous ne croirons tant que nous n'aurons pas reçu un don semblable à celui qui a été donné aux messagers





d'Allah». Allah sait mieux où placer Son message. Ceux qui ont commis le crime seront atteints d'un rapetissement auprès d'Allah ainsi que d'un supplice sévère pour les ruses qu'ils tramaient. » (Coran 6:124)

« Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas. » (Coran 6:125)

« Ils sont certes perdants, ceux qui ont, par sottise et ignorance tué leurs enfants, et ceux qui ont interdit ce qu'Allah leur a attribué de nourriture, inventant des mensonges contre Allah. Ils se sont égarés et ne sont point guidés. » (Coran 6:140)

3- Des versets où le Nom d'Allah est mentionné trois fois. Il s'agit de trois versets:

« Dis: « Invoquerons-nous, au lieu d'Allah, ce qui ne peut nous profiter ni nous nuire ? Et reviendrons-nous sur nos talons après qu'Allah nous a guidés, comme quelqu'un que les diables ont séduit et qui erre perplexe sur la terre, bien que des amis l'appellent vers le droit chemin (lui disant): - «Viens à nous». Dis: « Le vrai chemin, c'est le chemin d'Allah. Et il nous





a été commandé de nous soumettre au Seigneur de l'Univers. » (Coran 6:71)

« Ils n'apprécient pas Allah comme Il le mérite quand ils disent: « Allah n'a rien fait descendre sur un humain.» Dis: « Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté comme lumière et guide, pour les gens ? Vous le mettez en feuillets, pour en montrer une partie, tout en cachant beaucoup. Vous avez été instruits de ce que vous ne saviez pas, ni vous ni vos ancêtres. Dis: « C'est Allah ». Et puis, laisse-les s'amuser dans leur égarement. » (Coran 6:91)

« ...deux pour les camélidés, deux pour les bovins... Dis: « Est-ce les deux mâles qu'Il a interdits ou les deux femelles, ou ce qui est dans les matrices des deux femelles? Ou bien étiez-vous témoins quand Allah vous l'enjoignit ? » Qui est donc plus injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah pour égarer les gens sans se baser sur aucun savoir? Allah ne guide pas les gens injustes. » (Coran 6:144)





4- Le verset 136 où le Nom d'Allah est mentionné à quatre reprises:

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« Et ils assignent à Allah une part de ce qu'Il a Lui-même créé, en fait de récoltes et de bestiaux, et ils disent: « Ceci est à Allah - selon leur prétention ! - et ceci à nos divinités.» Mais ce qui est pour leurs divinités ne parvient pas à Allah, tandis que ce qui est pour Allah parvient à leurs divinités. Comme leur jugement est mauvais ! » (Coran 6:136)

Ainsi, le nombre total de fois où le Nom d'Allah est mentionné dans la Sourate est 80 fois soit un nombre proche de la moitié des versets de la Sourate.

En méditant et en relevant les Attributs d'Allah (*Sifât*) mentionnés dans la Sourate Al-An`âm (Les Bestiaux), et en s'intéressant à la répétition du Nom d'Allah dans les versets, on obtient le tableau suivant:





Des choses attribuées à Allah (Exalté soit-Il)	Des Attributs «Sifât» d'Allah (Exalté soit-Il)	Des actes d'Allah (Exalté soit-Il)
<p>le châtimement d'Allah le chemin d'Allah louange à Allah la rencontre d'Allah les versets (le Coran) d'Allah, que les injustes renient nul ne peut changer les paroles d'Allah les trésors d'Allah Le jugement n'appartient qu'à Allah Telle est la guidance d'Allah le sentier d'Allah ce sur quoi on a prononcé le nom d'Allah L'argument décisif appartient à Allah Et remplissez votre engagement envers Allah Qui est plus injuste que celui qui traite de mensonges les versets d'Allah Dis: « En vérité, ma Salât, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah</p>	<p>Allah est témoin entre moi et vous Allah qui sait le mieux lesquels sont reconnaissants Allah sait mieux où placer Son message qu'Allah nous a guidés Allah ne guide pas les gens injustes Il est Allah dans les cieus et sur la terre qui a créé les cieus et la terre Dis: « Certes Allah est capable de faire descendre un miracle. C'est Allah qui connaît le mieux les injustes mais il dit: «Allez-vous disputer avec moi au sujet d'Allah, alors qu'Il m'a guidé ? Telle est la guidance d'Allah par laquelle Il veut parmi Ses serviteurs Voilà ceux qu'Allah a guidé Voilà Allah, votre Seigneur ! Il n'y a de divinité que Lui, Créateur de tout. Adorez-Le donc. C'est Lui qui a charge de tout. Vraiment ton Seigneur est Sage et Omniscient</p>	<p>Si Allah prenait votre ouïe et votre vue, et scellait vos cœurs C'est Allah qui fait fendre la graine et le noyau: du mort il fait sortir le vivant, et du vivant, il fait sortir le mort Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas Ou bien étiez-vous témoins quand Allah vous l'enjoignit Il connaît ce que vous cachez en vous et ce que vous divulguez et Il sait ce que vous acquérez et établi les ténèbres et la lumière Il S'est à Lui-même prescrit la miséricorde Il vous rassemblera, certainement, au Jour de la Résurrection : il n'y a pas de doute là-dessus C'est Lui qui nourrit et personne ne Le nourrit Et si Allah fait qu'un malheur te touche, nul autre que Lui ne peut l'enlever. Et s'Il fait qu'un bien te touche... c'est qu'Il est Omnipotent Et si Allah voulait, Il pourrait les rassembler sur la guidance Quant aux morts, Allah les ressuscitera ; puis ils Lui seront ramenés Allah égare qui Il veut ; et Il place qui Il veut sur un chemin droit Le jugement n'appartient qu'à Allah: Il tranche en toute vérité et Il est le meilleur des juges Dis : « C'est Allah qui vous en délivre ainsi que de toute angoisse. Il leur dira : « l'Enfer est votre demeure, pour y rester éternellement, sauf si Allah en décide autrement. » Or si Allah voulait, ils ne le feraient pas S'Il avait voulu certainement Il vous aurait tous guidés qu'Allah a interdit cela</p>





Ainsi, nous arrivons à voir les Attributs et les actes d'Allah mentionnés dans tous les versets de la Sourate rassemblés. Comme cité précédemment, la connaissance d'Allah, Exalté soit-Il, à travers les versets de Son Livre est la porte qui permet d'accéder à Son amour... C'est alors que le Serviteur parvient à aimer Allah après avoir connu Ses Attributs et Ses actes puis il œuvre pour gagner l'amour divin.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Dis : « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors plus et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »** »
(Coran 3:31)

❖ Ceci nous amène à considérer l'importance des versets qui mentionnent le Nom d'Allah, Exalté soit-Il, pour informer sur Son Entité sacrée, Ses Attributs et Ses actes, Gloire et Pureté à Lui, et ce:

1. En mentionnant Son Nom « Allah » (le prénom)
2. En mentionnant le terme « *Seigneur* »
3. En mentionnant le Nom « Allah » et l'Attribut comme « Le Miséricordieux » (*Ar-Rahmân*)
4. Ou en mentionnant les Noms qui sont des Attributs comme « le Très-Miséricordieux » (*Ar-Rahîm*) et « Celui qui aime beaucoup » (*Al-Wadoud*).





Par ailleurs, il est essentiel, en méditant, de faire attention:

1. Aux versets par lesquels commencent les Sourates et ceux qui furent révélés en premier au Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées).
2. Aux versets par lesquels se terminent les Sourates et ceux révélés en dernier.
3. Aux premières et aux dernières Sourates du Livre d'Allah, Exalté soit-Il.
4. Aux versets qui commencent par: « Dis ».
5. Aux versets qui mentionnent le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) ou qui lui adressent un appel: « Ô Prophète ! », « Ô Messager ».
6. Aux versets qui commencent par un appel adressé aux croyants ; « Ô vous qui avez cru ! ».
7. Aux versets qui parlent des signes universels de la création d'Allah.
8. Aux versets identiques (*Moutatâbiq*) et à ceux qui peuvent prêter à des interprétations diverses (*Moutachâbih*).





9. Aux Sourates qui portent le Nom d'Allah, Exalté soit-Il, comme la Sourate *Ar-Rahmân* (le Tout-Miséricordieux) ou celui du Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) comme la Sourate *Mohammad*.
10. Aux versets qui comportent des invocations coraniques.
11. Aux versets qui décrivent ceux qu'Allah aime (comme les bienfaisants, les pieux, les équitables...)

5. L'importance des récits coraniques :

Les récits (*Al-Qassas*) constituent un des trois principaux objectifs du Coran, avec la croyance (*Al-'Aqîdah*) et les lois (*Al-Ahkâm*). On distingue différents types de récits:

- Des récits sur les Prophètes avec leurs peuples, comme le récit sur le Prophète *Yousouf* (Joseph) dans la Sourate qui porte son nom.
- Des récits sur le Messager d'Allah, Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées).
- Des récits sur des pieux comme le récit sur les *Gens de la Caverne* ou *Dhou Lqarnain*.
- Des récits généraux dont les noms des personnages ne sont pas mentionnés comme le récit sur *l'homme qui possédait les deux jardins*.





Ces récits ont pour but de faire apprendre une morale aux gens doués d'intelligence qui écoutent, comprennent puis appliquent ce que la Parole contient de meilleur. Ainsi, il incombe de méditer sur les sens de chaque récit, les croyances qu'il vise à inculquer et les leçons à en tirer tout en essayant de les ramener à notre réalité contemporaine. Sans cette méditation, nous ne tirerons pas bénéfice de cet objectif important du noble Coran. Allah, Exalté soit-Il, dit :

« **Dans leurs récits il y a certes une leçon pour les gens doués d'intelligence. Ce n'est point là un récit fabriqué(14) C'est au contraire la confirmation de ce qui existait déjà avant lui, un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde pour des gens qui croient.** » (Coran 12:111)

De même, le fait de bien comprendre cet objectif nous aide à connaître Allah, Exalté soit-Il, à travers Son jugement et Ses actes. L'exemple à cela est l'histoire du prophète Moïse (Moussâ) -que la paix d'Allah lui soit accordée- avec *Al-Khadr*. Ce récit montre comment nous devrions admettre les actes prescrits par Allah, Exalté soit-Il, dans le domaine du destin et que la raison, qui utilise des critères ordinaires, est incapable de comprendre, notamment lorsqu'une brèche fut mise





dans le bateau, ou lorsque l'enfant fut tué ou encore quand le mur fut redressé. *Al-Khadr* expliqua chacun de ces actes au prophète Moïse, que la paix d'Allah lui soit accordée, qui ne put ni comprendre ni garder patience face à ces comportements qui symbolisaient le destin et la volonté d'Allah, Exalté soit-Il. Ceci nous montre qu'Allah n'a prescrit que ce qui est bien même si nous sommes dans l'incapacité de le comprendre dans l'immédiat. C'est pourquoi il nous incombe de placer notre confiance dans la sagesse, la justice et la miséricorde d'Allah pour tous les destins qu'Il prescrit même quand cela nous est incompréhensible.

Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit vrai :

« Le croyant a une destinée étonnante ! Tout ce qui lui advient est bénéfique, et cela n'est réservé qu'à lui seul ! En effet, s'il lui arrive un événement heureux, il remercie Allah et c'est pour lui un bienfait et s'il est victime d'un malheur, il l'endure avec patience et c'est là encore pour lui un bien. »
(Mousslim)





Allah, le Véridique, Exalté soit-Il, dit:

« **Dis: « Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous. Il est notre Protecteur. C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance ».** » (Coran 9:51)

Notons que la préposition utilisée ici est « pour nous » (*lanâ*) et non « sur nous » (*`alainâ*). En effet, Allah est encore plus Miséricordieux envers nous qu'une mère ne l'est envers son nourrisson.

6. Les versets sans équivoque (Mouhkamah) et ceux qui peuvent prêter à diverses interprétations (Moutachâbihah):

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Âl `Imrân (La Famille d'Imran):

« **C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre: il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à des interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science**





disent: « Nous y croyons: tout est de la part de notre Seigneur ! » Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent. * « Seigneur ! Ne laisse pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés ; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur ! * Seigneur ! C'est Toi qui rassembleras les gens, un jour - en quoi il n'y a point de doute - Allah, vraiment, ne manque jamais à Sa promesse. » (Coran 3:7-9)

- Ces versets montrent que dans le noble Coran, il y a des versets sans équivoque (*Mouhkamât*) qui sont la base du Livre (*Oummou Lkitâb*) et qui contiennent les jugements, les lois, les obligations et les interdictions. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune divergence. Il incombe donc de s'y soumettre car les choses licites sont bien évidentes et les choses illicites sont bien évidentes. Ceci ne donne lieu à aucune opposition ni à aucune divergence ou interprétation.
- De même, il y a des versets qu'on peut comprendre ou non. Dans ce dernier cas, il se peut que les générations futures les comprennent comme c'est le cas des versets universels. Le fait de ne pas parvenir à comprendre ces versets n'a aucun impact sur notre démarche vers l'obtention de l'amour d'Allah, Exalté soit-Il.





- Nous devons donc consentir à ne pas comprendre certains versets qui garderont leurs secrets jusqu'au Jour de la Résurrection.
- Notre méditation doit avoir une intention et un objectif, à savoir de connaître Allah, Exalté soit-Il, et les actes et les personnes qu'Il aime afin de faire ce qu'Il aime et de nous abstenir de ce qu'Il n'aime pas. Ceci doit être notre unique objectif. Ainsi, toute information qui ne nous aiderait pas à atteindre cet objectif ne devra pas nous faire perdre notre temps. Nous devons plutôt nous concentrer sur la méditation qui éclaire notre chemin vers l'amour d'Allah, Exalté soit-Il.
- Par ailleurs, il est primordial de recourir à l'invocation pour qu'Allah nous aide dans cette méditation et qu'Il nous accorde la bonne compréhension qu'Il aime et dont Il Se satisfait, loin des dissensions. S'il arrive qu'une chose ne soit pas comprise, nous devons dire ce que les doués d'intelligence ont dit: « **Nous y croyons: tout est de la part de notre Seigneur !** », « **Seigneur ! Ne laisse pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés ; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur !** » (Coran 3:8)





C- Exemples de méditation :

1. La première Sourate du Livre d'Allah (méditation sur La Fâtiha - l'Ouverture du Livre).

- Le noble Coran désigne la *Fâtiha* (L'Ouverture) du Livre comme étant « *les sept versets que l'on répète* » (*As-Sab`ou 'l-Mathânî*). Elle dispense de tout le reste du noble Coran pendant la prière alors qu'il est obligatoire de la réciter. En effet, la *Salât* est valable si on se limite à la récitation de la *Fâtiha* sans réciter un seul verset d'une autre Sourate, alors qu'elle ne peut être valable si on n'a pas récité la *Fâtiha* combien même on réciterait tout le Coran. Dans la *Fâtiha*, Allah, Exalté soit-Il, a révélé des versets où le Serviteur s'adresse à son Seigneur, et où le Seigneur répond à Son serviteur. Ainsi, lorsque ce dernier dit: « *Al-hamdou lillâhi rabbi l-`âlamîn* » (Louange à Allah, Seigneur de l'univers.) (Coran 1: 2), Allah, Exalté soit-Il, lui répond en disant: « *Mon serviteur M'a loué.* ». Quand le Serviteur dit: « *Ar-rahmâni 'r-rahîm* » (Le Tout-Miséricordieux, Le Très-Miséricordieux) (Coran 1: 3), Allah, Exalté soit-Il, lui répond en disant: « *Mon serviteur M'a exalté.* »





- Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« *La Salât de celui qui ne récite pas l'Ecriture-Mère (Oummou 'l-kitâbla ; la Sourate Al-Fâtiha) n'est pas valable* ».
- La *Fâtiha* est l'Ecriture-Mère. Elle comprend toutes les visées du Livre. Ainsi, lorsqu'on médite sur un verset donné du Livre d'Allah, Exalté soit-Il, on doit le rapporter et le relier à la *Fâtiha*. C'est pour cette raison que nous consacrons cette partie du livre à la méditation de la *Fâtiha* en particulier.
- Pour commencer, notons que la *Fâtiha* est une invocation (*Dou`â'*) qui débute par le Nom d'Allah, Sa louange et l'invocation d'être guidé « *Guide-nous dans le droit chemin* ». Ainsi, il est valable de dire « *Amin* » après la lecture de la *Fâtiha* contrairement aux autres versets, y compris les versets d'invocation pour lesquels il n'est pas valable de dire « *Amin* » après les avoir récités. L'exemple à cela est la fin de la Sourate Al-Baqarah (La Vache):
 - « **Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive**





d’oublier ou de commettre une erreur. Seigneur ! Ne nous charge pas d’un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécurent avant nous. Seigneur! Ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter, efface nos fautes, pardonne-nous et fais nous miséricorde. Tu es Notre Maître, accorde-nous donc la victoire sur les peuples infidèles. » (Coran 2:286)

- Il n’a pas été prescrit de dire « *Amin* » après avoir récité ces versets, alors qu’il incombe de dire « *Amin* » après avoir récité la *Fâtiha*, notamment pendant la *Salât* collective où les priants disent à l’unisson « *Amin* » à haute voix. Cela signifie: « Ô *Allah* exauce-nous ».
- Ainsi, lors de la récitation de la *Fâtiha*, il est essentiel d’avoir une intention d’invocation, et ne pas se contenter de lire le Coran en continu sans aucune intention. Le mot « *Amin* » confirme cette intention.
- La récitation de la *Fâtiha* a une importance capitale. En effet, le secret et la grandeur de la *Salât* en tant qu’obligation résident dans cette invocation: « *Guide-nous dans le droit chemin* » (Coran 1: 6) Ainsi,





Allah nous a imposé de L'implorer en disant: «*Guide-nous dans le droit chemin*» (Coran 1: 6) dix-sept fois par jour au minimum, ce qui indique l'importance de cette invocation par laquelle l'individu demande d'être guidé pour réussir et être heureux dans les deux vies. Sans cette invocation, on ne peut trouver le chemin vers Allah. Il faut donc invoquer fréquemment et avec insistance.

- Comment Allah guidera-t-Il un Serviteur vers Son droit chemin sans que celui-ci ne le Lui implore ?
- Allah sait que le Serviteur est susceptible de faire de multiples invocations sans prêter attention à l'importance capitale de cette invocation-ci. C'est pourquoi elle est faite lors de la *Salât* qui est un acte obligatoire afin que le Serviteur la répète au moins dix-sept fois par jour dans les dix-sept unités des *Salâts* (*Rak`as*) obligatoires outre les *Salâts* surérogatoires.
- Etant donné que c'est Allah qu'on invoque, il est nécessaire de Le connaître d'abord dans la sourate *Al-Fâtiha*. Ainsi, les versets montrent ce qui suit:

1. Allah est le Seigneur de l'univers. Il est le Tout-





Miséricordieux, le Très-Miséricordieux :

(C'est l'attestation d'un des piliers de la foi qui est la base de la croyance, à savoir le fait de croire en Allah et Ses Attributs.)

2. Allah est le Maître du Jour de la Rétribution :

(C'est l'attestation d'un des piliers de la foi qui est la finalité de la croyance ; celle de croire en le Jour Dernier qui comprend la mort, la Résurrection, le Jugement, le Paradis, l'Enfer...).

Allah, Exalté soit-Il, que nous invoquons est le Roi (*Malik*) (qui règne) et le Maître (*Mâlik*) (qui possède) ce Jour Dernier en jugeant toutes les créatures pour tous les actes, même ceux qui ont le poids d'un atome.

1. Allah... est Celui qui doit être adoré et c'est à Lui qu'il faut implorer secours pour tout car tout est entre Ses Mains. Ainsi, nous comprenons que l'adoration d'Allah consiste en réalité à implorer Son secours pour tout: « *l'invocation, c'est l'adoration* ».

- Tout ce qui précède constitue un préambule pour la plus importante des adorations et des implorations de secours à Allah, à savoir l'invocation : « *Guide-*





nous (vers et sur) dans le droit chemin. »

- Cette invocation nécessite une explication :
 1. Guide-nous... Il s'agit d'une demande d'être dirigé vers la guidance (*al-Hidâyah*), mais de quelle guidance s'agit-il vu qu'il existe cinq types de guidance ?
 - 1- La guidance de la nature innée.
 - 2- La guidance des sens.
 - 3- La guidance de la raison.
 - 4- La guidance des Prophètes et des savants.
 - 5- La guidance d'Allah.

La guidance que nous implorons est celle d'Allah, car c'est la seule qui nous mène à bon escient à réussir et à l'obtenir vraiment, tandis que les autres formes ne font que nous guider uniquement. En effet, ces dernières guidances nous montrent le Droit Chemin sans garantir que nous allons le suivre, contrairement à celle d'Allah qui garantit et assure à la fois la guidance et la réussite. Allah dit que Sa guidance est celle qui est vraie et complète. Il dit (Exalté soit-Il): « *La vraie guidance est la guidance d'Allah* » et « *c'est la guidance d'Allah qui est la vraie guidance* ».

Notons que la phrase « *Ihdina 's-sirâta 'lmoustaqîm*





» (Guide-nous dans le droit chemin) comporte le pronom « *nâ* » (nous) en tant que premier complément du verbe et le nom « *'s-sirâta 'lmoustaqîm* » en tant que deuxième complément du verbe. Or, le verbe guider (*Hadâ*) requiert un seul complément comme dans cette Parole d'Allah, Exalté soit-Il: « **Celui qui guide vers la vérité est-il plus digne d'être suivi, ou bien celui qui ne se dirige qu'autant qu'il est lui-même dirigé ? Qu'avez-vous donc ? Comment jugez-vous ainsi ?** ». » (Coran 10: 35)

Ainsi, on trouve une lecture atypique où on peut lire: « *Ahdinâ* » (offre-nous) avec la voyelle « A » (*Fathah*) sur le *Alif* et non la voyelle « I » (*Kasrah*) pour « *Ihdinâ* » (guide-nous). L'utilisation de ce verbe revient à implorer la guidance comme s'il s'agissait d'un cadeau comme dans cette phrase: « *Ahdâ Mohammadoun 'Aliyan kitâban* » (Mohammad a offert un livre à Ali). Le verbe « *Ahdâ* » requiert deux compléments. Dans ce cas, l'invocation « *Ahdinâ 's-sirâta 'lmoustaqîm* » (Offre-nous le droit chemin) contiendra le verbe « *Ahdinâ* » avec la voyelle « A » sur le *Alif*, le pronom « *Nâ* » (nous) étant un premier complément et « *as-sirâta 'lmoustaqîm* » un deuxième.





On constate que, pour cette lecture, la demande de la guidance d'Allah est formulée comme une demande d'un cadeau de Sa part, Exalté soit-Il, à laquelle s'appliquent les règles suivantes :

- 1- Celui qui offre le cadeau le fait à qui il veut et quand il veut.
- 2- Le cadeau, une fois offert, ne peut être repris.
- 3- Le cadeau n'a pas de prix, par sa valeur morale.

Ainsi, la guidance serait un cadeau qu'Allah offre à celui qu'Il veut guider. Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Allah élit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui se repent.** » (Coran 42:13)

Une fois obtenue, elle n'est plus reprise.

- Le mot « *As-Sirât* » (chemin) a pour base le verbe « *Sarata* » qui signifie *avaler*. Le chemin est appelé « *Sirât* » lorsqu'il est droit, comme s'il avalait celui qui l'emprunte.
- La ligne droite [*al-moustaqîm*] est le chemin le plus court liant entre deux points.

On rapporte que Messenger d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:





« Allah propose en parabole un chemin droit ; tout au long de ses bords se trouve une muraille munie de portes ouvertes. Sur ces portes, il y a des rideaux baissés. Al'entrée de ce chemin, il y a un avertisseur qui appelle: « Ô hommes ! Empruntez ce chemin et ne déviez pas. » Un autre avertisseur se trouve au-dessus de ce chemin. Quand un homme essaie d'ouvrir une de ces portes, il le met en garde en lui disant: « Malheur à toi. Ne l'ouvre pas. Si tu l'ouvres, tu y entreras. » Ce chemin est l'Islam, les rideaux sont les lois d'Allah, les portes ouvertes sont les interdictions d'Allah, l'avertisseur sur le chemin est le Livre d'Allah et l'avertisseur d'en-haut est le sermonneur d'Allah qui se trouve dans le cœur de chaque musulman. »

- Le droit chemin (*As-sirâto 'lmoustaqîm*) est l'unique chemin menant vers Allah, Exalté soit-Il, et le plus court.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc ; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie.» Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété.** » (Coran 6:153)

Le terme « *Mon chemin* » désigne le chemin d'Allah, c'est-à-dire la voie qui mène le Serviteur vers Allah. Il est le plus court car il est droit. De même, il est unique





selon la preuve textuelle du verset qui dit: « *suivez-le donc ; et ne suivez pas les sentiers* ».

Nous concluons que ce que nous demandons à Allah, c'est Sa guidance (*Hidâyatou Allah*) par laquelle nous serons guidés, nous réussirons et nous trouverons le droit chemin qui est l'unique et la plus courte voie qui puisse nous mener vers Lui, Exalté soit-Il.

Par ailleurs, les versets montrent que le droit chemin est la voie de l'Islam, conformément à cette Parole d'Allah, Exalté soit-Il:

« Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas.* Telle est la voie de ton Seigneur dans toute sa rectitude. Nous avons [effectivement] bien détaillé les signes (ou versets) à des gens qui se rappellent. » (Coran 6:125 et 126)

Le droit chemin est celui que tous les Prophètes et Messagers ont emprunté, de même que les croyants qui les ont suivis depuis l'époque d'Adam, que la paix lui soit accordée. En effet, tous les Prophètes étaient musulmans et diffusaient le même Message:





Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc leur direction.** » (Coran 6:90)

Allah, Exalté soit-Il, dit aussi: « **Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: «Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc** ». » (Coran 21:25)

Ainsi, ils ont tous appelé à un Seul Dieu véridique, le Seul, l'Unique, à une seule et même religion qui est l'Islam et dans la même voie qui est le droit chemin (*As-sirâtou 'l-moustaqîm*) même si les lois et les Livres révélés étaient différents.

❖ **Définition du droit chemin (*As-sirâtou al-moustaqîm*):**

1. C'est le chemin de ceux qu'Allah a comblés de faveurs parmi les Prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Quiconque obéit à Allah et au Messager... ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là !** » (Coran 4:69)





2. La guidance (*Hidâyah*) est le plus grand bienfait qu'Allah procure au Serviteur dans la vie d'ici-bas. Et quel grand bienfait ! Qu'a donc trouvé celui qui a perdu Allah ? Et qu'a donc perdu celui qui L'a trouvé ?

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Louange à Allah qui nous a guidés à ceci. Nous n'aurions pas été guidés, si Allah ne nous avait pas guidés.** » (Coran 7:43)

C'est pour cela qu'il nous est imposé d'invoquer Allah de nous guider car c'est la chose la plus importante que le Serviteur puisse obtenir dans la vie d'ici-bas. S'il obtient ce bienfait, il aura obtenu le bonheur de cette vie et de l'Au-delà.

O Allah exauce-nous et guide-nous vers le droit chemin avec les Prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là !

3. Les versets montrent que le droit chemin n'est pas celui des égarés, autrement dit des mécréants qui œuvrent sans avoir acquis la science et qui se sont égarés. Le droit chemin n'est pas celui non plus des hypocrites qui ont encouru la colère d'Allah





car ils connaissent la vérité mais n'œuvrent pas selon ce qu'ils ont appris. Ceux-là ont encouru la colère d'Allah. Ainsi, le droit chemin est celui des pieux croyants et bienfaisants qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs * qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence!** » (Coran 39: 17 et 18)

4. Pour mieux expliquer cela, les premiers versets de la Sourate Al-Baqarah (La Vache) montrent les différentes catégories d'individus selon la guidance (*Hidâyah*)

1. **Les biens guidés qui sont les pieux (Al-Mouttaqîn):**

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Alif, Lâm, Mim. * C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux (Al-Mouttaqîn), * qui croient à l'invisible et accomplissent**





la Salât et dépensent (dans l'obéissance à Allah), de ce que Nous leur avons attribué, * Ceux qui croient à ce qui t'a été descendu (révélé) et à ce qui a été descendu avant toi et qui croient fermement à la vie future. * Ceux-là sont sur le bon chemin de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent (dans cette vie et dans la vie future). » (Coran 2:1-5)

2. Les égarés qui sont les mécréants (*Ad-Dalîn*):

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« Il est égal pour les infidèles que tu les avertisses ou que tu ne les avertisses pas, ils ne croient pas. * Allah a scellé leurs cœurs et leurs oreilles; et un voile épais leur couvre la vue; et pour eux il y aura un grand châtement. » (Coran 2:6-7)

3. Ceux qui ont encouru la colère d'Allah (*Al-Maghdoubî `Alyîm*) qui sont les hypocrites.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« Parmi les gens, il y a ceux qui disent: «Nous croyons en Allah et au Jour dernier!» tandis qu'en fait, ils n'y croient pas. * Ils cherchent à tromper Allah et les croyants; mais ils ne trompent qu'eux-mêmes, et ils ne s'en rendent pas compte. * Il y a dans leurs cœurs une maladie (de doute et d'hypocrisie),





et Allah laisse croître leur maladie. Ils auront un châtement douloureux, pour avoir menti. * Et quand on leur dit: «Ne semez pas la corruption sur la terre», ils disent: «Au contraire nous ne sommes que des réformateurs ! ». * Certes, ce sont eux les véritables corrupteurs, mais ils ne s'en rendent pas compte. * Et quand on leur dit: « Croyez comme les gens ont cru », ils disent: « Croirons-nous comme ont cru les faibles d'esprit ? » Certes, ce sont eux les véritables faibles d'esprit, mais ils ne le savent pas. * Quand ils rencontrent ceux qui ont cru, ils disent: « Nous croyons » mais quand ils se trouvent seuls avec leurs diables, ils disent: « Nous sommes avec vous; en effet nous ne faisons que nous moquer (d'eux) ». * C'est Allah qui Se moque d'eux et les endureira dans leur révolte et prolongera sans fin leur égarement. * Ce sont eux qui ont troqué le droit chemin contre l'égarement. Eh bien, leur négoce n'a point profité. Et ils ne sont pas sur la bonne voie. * Ils ressemblent à quelqu'un qui a allumé un feu; puis quand le feu a illuminé tout à l'entour, Allah a fait disparaître leur lumière et les a abandonnés dans les ténèbres où ils ne voient plus rien. * Sourds, muets, aveugles, ils ne peuvent





donc pas revenir (de leur égarement). * (On peut encore les comparer à ces gens qui,) au moment où les nuées éclatent en pluies, chargées de ténèbres, de tonnerre et éclairs, se mettent les doigts dans les oreilles, terrorisés par le fracas de la foudre et craignant la mort; et Allah encercle de tous côtés les infidèles. * L'éclair presque leur emporte la vue: chaque fois qu'il leur donne de la lumière, ils avancent; mais dès qu'il fait obscur, ils s'arrêtent. Si Allah le voulait Il leur enlèverait certes l'ouïe et la vue, car Allah a pouvoir sur toute chose. »
 (Coran 2:8-20)

Ainsi, lorsque nous invoquons Allah en disant: « *Guide-nous dans le droit chemin* », nous devons penser à ce qui suit:

1. Nous implorons et invoquons Allah en toute humilité de nous accorder le plus grand bienfait, à savoir celui d'être guidés et de trouver le chemin de ceux qui sont bien guidés, autrement dit les pieux (*Al-Mouttaqîn*).
2. Le fait qu'un Serviteur invoque Allah de le guider sans fournir aucun effort dans ce sens est semblable au fait d'implorer Allah d'avoir de la subsistance





sans fournir d'effort et sans travailler. La question qui se pose ici est la suivante : quels sont les moyens à mettre en œuvre afin que notre invocation « *Guide-nous vers et sur le droit chemin* » soit exaucée ?

- Apprendre la science du noble Coran et de la Sunna du Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées).
- Mettre en application cette science avec une intention sincère pour Allah, Exalté soit-Il, et avec bienfaisance et perfection.

En effet, le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« *La recherche de la science est une obligation pour tout musulman, homme ou femme.* » (Ibn Mâdjah).

Et Allah, Exalté soit-Il, dit: « **Dis: « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » Seuls les doués d'intelligence se rappellent.** » (Coran 39:9)

Ainsi, Allah décrit ceux qui sont doués d'intelligence en disant qu'ils prêtent l'oreille à la Parole et qu'ils suivent ce qu'elle contient de meilleur.

1. Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction





d'Allah lui soient accordées) est le meilleur exemple dans ce domaine car il a invoqué Allah en disant: « *Guide-nous dans le droit chemin* » et a mis en œuvre les moyens du savoir et de l'action. Allah l'a ainsi guidé dans le droit chemin.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **En vérité Nous t'avons accordé une victoire éclatante,* afin qu'Allah te pardonne tes péchés, passés et futurs, qu'Il parachève sur toi Son bienfait et te guide sur une voie droite.** » (Coran 48:1-2)

On en déduit que le fait de suivre le Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) est la voie qui mène vers l'amour d'Allah, Exalté soit-Il.

Allah, Exalté soit-Il, dit : « **Dis: « Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent.** » (Coran 12: 108):

Et Il, Exalté soit-Il, dit également : « **Dis: « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.** » (Coran 3:31)

Le deuxième exemple de ceux qui furent guidés dans





le droit chemin est celui du prophète Moïse (*Moussâ*) et du prophète Aaron (*Hâroun*). Ceci prouve que le chemin vers Allah est le même depuis Adam, que la paix lui soit accordée. En effet, pour tous les Messages, il y a un seul chemin vers un Seigneur unique et avec une seule religion et un seul message (Il n'y a de divinité qu'Allah. Adorez-Le donc.)

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Et [Nous] les guidâmes vers le droit chemin.** »
(Coran 37:118)

- Il convient de souligner que le Message de l'islam est celui de tous les Prophètes de la part d'Allah, Exalté soit-Il, à tous les humains. Il comprend ce qui suit:
 1. Il ne reconnaît la divinité qu'à Allah Seul et à nul autre.
 2. Il ordonne de n'adorer qu'Allah Seul.Autrement dit, le Message n'a pas seulement pour but d'imposer l'adoration d'Allah, mais également de vouer cette adoration à Allah Seul sans lui associer quoi que ce soit.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur,**





qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur ». » (Coran 18:110)

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« alors qu'en sera écarté le pieux (Al-Mouttaqîn), * qui donne ses biens pour se purifier * et auprès de qui personne ne profite d'un bienfait intéressé, * mais seulement pour la recherche de La Face de son Seigneur le Très Haut. * Et certes, il sera bientôt satisfait ! » (Coran 92:17-21)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans le Hadith Qoudsî:

« Je suis Celui qui n'a pas besoin d'associés. Celui qui accomplira un acte d'adoration dans lequel il aura associé d'autres que Moi, je l'abandonnerai à son association (Chirk). »

Nous concluons qu'il incombe d'être sincère envers Allah, de croire en Son Unicité (*Tawhîd*) et de ne rien Lui associer en invocation ni en en adoration.

Le Messager (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Lorsque tu veux demander, demande à Allah. Lorsque tu cherches de l'aide, demande l'aide à Allah. ». (Tirmidhî)

Ainsi, dans la Sourate Al-Fâtiha, le verset où Allah,





Exalté soit-Il, dit: « *Iyyâk na`boudou wa iyyâka nasta`în* » (C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours) a pour sens « *Na`boudouka wa nasta`înouka* » (Nous T'adorons et nous implorons Ton secours), mais le pronom qui remplace le mot « Allah » n'est pas lié au verbe qui, lui concerne les humains pour ne pas qu'Allah et les humains soient mis dans un seul mot. Ainsi, c'est un pronom séparé « *Iyyâka* » (à Toi) qui est utilisé [au lieu du pronom non séparé « *ka* » (Te)]. Le pronom « *Iyyâka* » (à Toi) est mis avant « *na`boudou* » (adorons) et « *nasta`în* » (implorons secours) pour montrer que cette adoration et cette imploration sont entièrement vouées à Allah, sans autre associé car il n'y a de Dieu que Lui et rien ne doit être adoré en dehors de Lui.

- ❖ Au terme de la méditation sur la Sourate *Al-Fâtiha* (l'Ouverture du Livre), il est essentiel de souligner l'importance du recours à l'intelligence pour méditer et pour trouver le chemin vers Allah, Exalté soit-Il, C'est pour cette raison qu'Allah, Exalté soit-Il, désigne Ses serviteurs par « *les doués d'intelligence* » et les décrit en disant qu'ils prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur, c'est-à-dire qu'ils réfléchissent à ce qu'ils entendent





puis appliquent ce qu'il y a de meilleur.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Announce la bonne nouvelle à Mes serviteurs * qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence !** »

(Coran 39 :17-18)

❖ **Le plus grand péché que le Serviteur puisse commettre est de ne pas écouter et de ne pas raisonner après avoir entendu. Ce péché conduit son auteur au Feu.**

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Al-Moulek (La Royauté): « **Et ils dirent: « Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise ». * Ils ont reconnu leur péché. Que les gens de la Fournaise soient anéantis à jamais.** »

(Coran 67:6-11)

❖ La capacité de raisonner est ce par quoi Allah a distingué l'homme de toutes les autres créatures afin qu'il s'en serve pour faire des choix. Lorsque la raison ne fonctionne pas, l'homme devient comme les animaux, les plantes et les objets qui ne réfléchissent





pas ni ne raisonnent.

- ❖ L'utilisation de la raison vient après l'apprentissage, l'écoute des avis, la recherche et la méditation sur les versets du noble Coran qu'on doit relier les uns aux autres et aux nobles Hadiths prophétiques.
- ❖ L'apprentissage a pour base l'écoute, le raisonnement et la réflexion sur ce qu'on écoute et dont on doit appliquer le meilleur. C'est ainsi qu'on peut être parmi les « *doués d'intelligence* » qu'Allah a décrits dans le noble Coran, qui raisonnent, réfléchissent et méditent sur la création des cieux et de la terre et sur l'univers visible d'Allah. Ceux-là deviennent des savants, or ces derniers sont les héritiers des Prophètes, nous implorons Allah d'être de ceux-là. Ils reconnaissent Allah, Exalté soit-Il, à travers Ses signes coraniques et universels et L'aiment. Lorsqu'ils L'aiment, ils suivent le Messager (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), la créature la plus aimée d'Allah, Exalté soit-Il, afin d'obtenir Son amour.
- ❖ La connaissance d'Allah est la base de la croyance en Lui, en Son Entité, Ses Attributs et Ses actes, puis en Ses Livres, Ses Messagers, Ses Anges et enfin en le





Jour Dernier. Cette croyance qui se fixe dans le cœur est confirmée par l'accomplissement des bonnes œuvres à la lumière de la science et par l'application de la Sunna du noble Messager (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées). Ces bons actes sont de deux types:

1. Les bonnes œuvres qui sont utiles au croyant lui-même:

Il s'agit de la prière (*Salât*), de l'évocation (*Dhikr*) fréquente, de l'invocation du pardon (*Istighfâr*), du jeûne (*Siyâm*), du pèlerinage (*Hajj*), de la purification (*Tahârah*), du repentir (*Tawbah*), de la patience (*Sabr*) et de la sincérité (*Sidq*).

2. Les bonnes œuvres qui sont utiles aux autres:

Il s'agit de la *Zakât* (aumône obligatoire), des aumônes volontaires (*Sadaqât*), du pardon, du conseil, de la dépense, de la justice, du respect des engagements, de la bienfaisance envers les créatures, de la domination de la rage, du maintien de la concorde entre les gens, de la bonté envers les parents, du don des biens quelque amour qu'on en ait, de l'altruisme et de la satisfaction des besoins des gens.





La foi et l'accomplissement des bonnes œuvres augmentent dans le cœur du Serviteur au point de l'amener au degré de bienfaisance, à l'amour d'Allah, Exalté soit-Il, et au *Firdaws* (niveau suprême du Paradis).

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Ceux qui croient et font de bonnes œuvres auront pour résidence les Jardins du « Firdaws » (Paradis).** »
(Coran 18:107)

2. Méditation sur les six dernières Sourates du Livre d'Allah

- Après avoir médité la Sourate *Al-Fâtiha* (l'Ouverture du Livre) qui est la première Sourate dans le classement du noble Coran, nous méditons à présent sur les 6 dernières Sourates du Livre d'Allah: La Sourate *Al-Kâfiroun* (Les Infidèles), la Sourate *An-Nasr* (Le Secours), la Sourate *Al-Massad* (Les Fibres), la Sourate *Al-Ikhlâss* (Le Monothéisme Pur) et les deux Sourates *Al-Mou`awwidhataïn* (*Al-Falaq* et *An-Nâs*).

- **Raison du choix spécifique de ces 6 Sourates :**

Nous avons choisi de méditer sur ces Sourates parce qu'elles sont liées les unes aux autres et ont





des sens communs, surtout qu'elles se trouvent à la fin du Livre d'Allah, Exalté soit-Il.

Le point commun entre ces Sourates est le mot « *Dis* » qui se répète 4 fois.

1. Au début de la Sourate *Al-Kâfiroun* (Les Infidèles), on trouve ensuite deux sourates (*An-Nasr* (Le Secours), *Al-Massad* (Les Fibres)).
2. Au début de la Sourate *Al-Ikhlâss* (Le Monothéisme Pur).
3. Au début de la Sourate *Al-Falaq* (L'Aube Naissante).
4. Au début de la Sourate *An-Nâs* (Les Hommes).
5. On peut ainsi répartir la méditation sur cette base.

On voit, par conséquent, l'importance du mot « *Dis* » dans le noble Coran.

- **Le mot « Dis » (qoul) dans le noble Coran:**

- Le mot « *Dis* » dans le noble Coran est un ordre d'Allah à Son noble Messenger (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) pour qu'il dise des choses spécifiques. Nous savons que le Messenger (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) transmet tous les versets du Coran qui lui sont révélés, toutefois, le mot « *Dis* »





appuie la grandeur et l'importance de ce qui le suit. De même, la présence du mot « *Dis* » signifie que le contenu du verset a une importance relativement plus grande que les autres versets. Par conséquent, après la lecture du mot « *Dis* », il faut être attentif à ce qui le suit.

- 5 Sourates seulement commencent par le mot « *Dis* », dont quatre sont les dernières Sourates du noble Coran (*Al-Kâfiroun* (Les Infidèles), *Al-Ikhlâss* (Le Monothéisme Pur), *Al-Falaq* (L'Aube Naissante) et *An-Nâs* (Les Hommes)). Mais avant, il y a la Sourate *Al-Jinn* (Les Djinns) qui commence par cette Parole d'Allah, Exalté soit-Il:

« **Dis: « Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns prêtèrent l'oreille, puis dirent: « Nous avons certes entendu une Lecture [le Coran] merveilleuse »** » (Coran 72:1)

- Le principal verset qui commence par le mot « *Dis* » est celui où Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate Âl `Imrân (La Famille d'Imran):

« **Dis: « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. * Dis: « Obéissez**





à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les infidèles. ». » (Coran 3:31-32)

En effet, ce verset montre la voie qui permet de parvenir à l'amour d'Allah, Exalté soit-Il, et qui est de suivre le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées).

- Il est à noter que le mot « *Dis* » se répète 44 fois dans la Sourate *Al-An`âm* (Les Bestiaux) où le Nom d'Allah se répète 80 fois. C'est la Sourate Mecquoise où le mot « *Dis* » se répète le plus dans le Livre d'Allah, Exalté soit-Il. Cela représente 27% du nombre total des versets de la Sourate *Al-An`âm* (Les Bestiaux) qui est 165. De même, ce mot se répète 15 fois dans la Sourate *Sabâ'* (54 versets), ce qui représente 27% également du nombre total des versets de cette Sourate.
- La Sourate *Âl `Imrân* (La Famille d'Imran) est la Sourate Médinoise où le mot « *Dis* » se répète le plus parmi les longues Sourates. Le mot « *Dis* » se répète 33 fois sur un nombre total de 200 versets.
- Le verset du Livre d'Allah où le mot « *Dis* » est mentionné pour la première fois est le verset 80 de la Sourate *Al-Baqarah* (La Vache) où Allah, Exalté soit-Il, dit:





« **Et ils ont dit: « Le Feu ne nous touchera que pour quelques jours comptés ! ».** Dis: « **Auriez-vous pris un engagement avec Allah - car Allah ne manque jamais à Son engagement; - non, mais vous dites sur Allah ce que vous ne savez pas** » (Coran 2:80)

- **Le premier « Dis »:**

- Il est suivi de la Sourate *Al-Kâfiroun* (Les Infidèles), puis viennent la Sourate *An-Nasr* (Le Secours) et celle d'*Al-Massad* (Les Fibres).

« *Dis: «Ô vous les infidèles! * Je n'adore pas ce que vous adorez. * Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore. * Je ne suis pas adorateur de ce que vous adorez. * Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore. * A vous votre religion, et à moi ma religion* ». »

- Après, la Sourate *An-Nasr* (Le Secours) parle du groupe qui a choisi la religion d'Allah dans laquelle les gens entrèrent en foule et par laquelle ils auront le secours et la victoire de la part d'Allah Auquel ils ont cru et Qu'ils ont adoré...

C'est alors que le Messager (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a reçu l'ordre de célébrer la gloire d'Allah, d'implorer Son pardon et de se repentir auprès de Lui.





- Par la suite, le Coran donne l'exemple d'un homme qui n'a pas cru en la religion d'Allah, à savoir *Abou Lahab*, de même que sa femme la porteuse de bois. Ils ont tous les deux péri. La fortune d'*Abou Lahab* ne lui sert à rien, ni ce qu'il a acquis. Les deux seront brûlés dans un Feu plein de flammes.
- Chaque individu a la liberté de choisir sa religion librement. Mais il doit être conscient de la fin de chaque groupe. Quiconque le veut, qu'il croie, et quiconque le veut, qu'il mécroie.
- **Le deuxième « Dis »: (Qui est Allah ?)**

Il marque le début de la Sourate *Al-Ikhlâss* (Le Monothéisme Pur) qui présente Allah, Exalté soit-Il, comme étant Unique sans associé, à qui rien ne ressemble, qui n'a ni enfant ni père et à qui nul n'est égal... Il est Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons et à qui s'adressent les besoins de toutes les créatures. Il est l'Unique, le Dominateur suprême. Il n'a jamais engendré ni n'a été engendré.

Cette Sourate équivaut au tiers du noble Coran car elle rassemble la signification de l'Unicité (*Tawhîd*) pure d'Allah, Exalté soit-Il. C'est pourquoi elle est appelée la Sourate *Al-Ikhlâss* (Le Monothéisme Pur).





- **Le troisième et le quatrième « Dis » :**

Dans les versets suivants, Allah, Exalté soit-Il, nous apprend comment chercher refuge auprès de Lui (*Isti`âdhah*) contre cinq formes de mal, à savoir :

1. Contre le mal des êtres qu'Il a créés.
2. Contre le mal de l'obscurité quand elle s'approfondit.
3. Contre le mal de celles qui soufflent [les sorcières] sur les nœuds.
4. Contre le mal de l'envieux quand il envie.
5. Contre le mal du mauvais conseiller, furtif.

Les versets séparent les quatre premières formes de mal. La recherche du refuge (*Isti`âdhah*) contre ces quatre formes se fait auprès du Seigneur de l'aube naissante. Tandis que la recherche du refuge (*Isti`âdhah*) contre le mal du mauvais conseiller furtif (*Al-Waswâs Al-Khanâs*), elle figure dans une Sourate séparée. Cette recherche de la protection (*Isti`âdhah*) se fait auprès du Seigneur des hommes, le Souverain des hommes, Dieu des hommes qui est le meilleur à procurer la protection.

Ainsi, le plus grand de ces cinq maux est le cinquième, à savoir le mauvais conseiller, furtif, qui souffle le mal dans les poitrines des hommes, qu'il soit un djinn, ou un être humain.





- On précise que la révélation de la Sourate *Al-Falaq* (L'Aube Naissante) fut suivie de celle de la Sourate *An-Nâs* (Les hommes). Ce même ordre fut gardé dans le noble Coran car les sens des deux Sourates sont liés. Après la Révélation des Sourates *Al-Falaq* (L'Aube Naissante) et *An-Nâs* (Les Hommes). Bien que la Sourate *Al-Ikhlâss* (Le Monothéisme Pur) fut révélée après les Sourates *Al-Falaq* (L'Aube Naissante) et *An-Nâs* (Les Hommes), elle fut placée avant les *Mou`awwidhataïn* (*Al-Falaq* et *An-Nâs*) dans le *Mus'haf* (exemplaire écrit du Coran) car elle fait connaître Allah, Exalté soit-Il, puis vient la recherche du refuge (*Isti`âdhah*) auprès de Lui contre les maux.

C'est alors (dans la *Fâtiḥah*) qu'on peut Lui implorer Son aide et L'adorer, d'où l'importance de connaître Allah l'Unique, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons avant de chercher Sa protection (*Isti`âdhah*) et Son aide (*Isti`ânah*).

- Il convient de distinguer la recherche de la protection (*Isti`âdhah*) et la recherche de l'aide (*Isti`ânah*):
- ❖ La recherche de la protection (*Isti`âdhah*): C'est le fait de demander l'aide d'Allah pour une affaire pour





laquelle le Serviteur ne dispose d'aucun moyen. Dans ce cas, toute l'affaire est entre les Mains d'Allah, Exalté soit-Il. L'individu n'y peut rien.

- ❖ La recherche de l'aide (Isti'ânah): C'est le fait de demander l'aide d'Allah pour une affaire pour laquelle le Serviteur dispose de moyens et peut accomplir des efforts pour l'obtenir. Dans ce cas, le Serviteur implore à Allah Son aide pour réussir son affaire ; puisque la réussite ne dépend que d'Allah.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Lorsque tu lis le Coran, demande la protection d'Allah contre le Diable banni.** » (Coran 16:98)

Ainsi, la recherche de la protection contre Satan le maudit se trouve à la fin du noble Coran et constitue un préambule à la lecture d'*Al-Fâtiha*. La Sourate *An-Nâs* (Les Hommes) est donc un préambule de la Sourate *Al-Fâtiha*. Le croyant, en la lisant, recherche la protection d'Allah contre Satan le maudit puis commence la lecture de la *Fâtiha* qui poursuit la présentation d'Allah le Seigneur de l'univers, le Tout Miséricordieux, le Très-Miséricordieux, Maître du Jour de la Rétribution, dans la continuité de la Sourate *Al-Ikhlâs* (Le Monothéisme Pur) qui présente l'Unicité d'Allah, Exalté soit-Il.





- Le verset « *C'est Toi [Seul] que nous adorons* » (*Iyyâka na`boud*) montre que le Serviteur a choisi la religion d'Allah après avoir eu le choix mentionné dans la Sourate *Al-Kâfiroun* (Les Infidèles). Puis la Sourate *Al-Fâtiha* montre comment la demande d'aide est exclusivement dédiée à Allah dans le verset: « *et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours* » (*wa Iyyâka nasta`în*). Enfin, le meilleur moyen de demander l'aide d'Allah est de dire: « *Guide-nous dans le droit chemin* » (*Ihdina 's-sirâta 'l-moustaqîm*). On implore ainsi la guidance d'Allah (*Hidâyah*) pour trouver le chemin vers Allah, Exalté soit-Il. La Sourate se termine par le mot « *Amin* » qui ne fait pas partie du Coran mais qui montre que la *Fâtiha* est une invocation (*Dou`â'*) par laquelle nous implorons Allah de nous guider vers Lui dans un chemin droit tout en Lui demandant Son aide pour y parvenir.

Troisièmement : Importance d'établir le lien entre la méditation des signes «'Ayât» coraniques d'Allah et la contemplation des signes «'Ayât» cosmiques d'Allah

Dans cette partie, nous traitons le lien qui doit être établi entre les versets coraniques pour ensuite passer à





la méditation sur la création d'Allah. C'est ainsi qu'on comprend cette création, qu'on reconnaît Allah (Son Entité, Ses Attributs, Ses actes) et qu'on L'aime, Exalté soit-Il.

- Le point de départ est la méditation sur les versets du noble Coran qui est la Parole d'Allah et Son univers lisible, tout en s'intéressant aux versets qui parlent d'Allah, Exalté soit-Il. C'est ainsi, que l'on reconnaît Ses Attributs et Ses actes. Ensuite, il convient de regrouper ces éléments comme précédemment pour l'analyse de la répétition du Nom d'Allah dans la Sourate *Al-An`âm* (Les Bestiaux),
- **Lors de la méditation de versets qui parlent de la création d'Allah, que ce soit:**
 - Des objets inanimés, tels que le soleil, la lune, les océans, les étoiles, le fer et l'astre nocturne.
 - Des animaux, tels que les abeilles et les éléphants.
 - Des insectes, tels que les fourmis et les araignées.
 - Des plantes ou des fruits, tels que le figuier et l'olivier.
 - Des phénomènes naturels, tels que la nuit, le jour, le tonnerre, l'aube, le jour montant (*Dohâ*), le temps.
 - L'homme.





- **Ces versets doivent être médités en respectant les étapes suivantes:**
 1. La recherche de la signification des mots.
 2. L'analyse de la syntaxe du verset.
 3. La recherche des circonstances de la Révélation.
 4. La recherche de la relation du verset avec ce qui le précède et ce qui le suit.
 5. La recherche dans les sciences diverses de ce qui correspond aux versets d'après les vérités scientifiques confirmées.
 6. En connaissant les créatures, on arrive à connaître le Créateur, Exalté soit-Il, Son omnipotence, Sa création éblouissante et Sa miséricorde qui enveloppe tout. En effet, c'est Lui qui a tout façonné à la perfection.





Exemple d'application : La création de l'homme dans le noble Coran:

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *Al-Mou'minoun* (Les Croyants):

« **Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile, * puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide.* Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence ; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon ; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs !** »
(Coran 23:12-14)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *Al-Hijr*:

« **Nous créâmes l'homme d'une argile crissante, extraite d'une boue malléable.** » (Coran 15:26)

« **Et lorsque ton Seigneur dit aux Anges: « Je vais créer un homme d'argile crissante, extraite d'une boue malléable, * et dès que Je l'aurai harmonieusement formé et lui aurai insufflé Mon souffle de vie, jetez-vous alors, prosternés devant lui ». »** (Coran 15:28-29)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *An-Nahl* (Les Abeilles):





« **Il a créé l'homme d'une goutte de sperme ; et voilà que l'homme devient un disputeur déclaré.** »
(Coran 16:4)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *As-Sajdah* (La Prostration):

« **qui a bien fait tout ce qu'Il a créé. Et Il a commencé la création de l'homme à partir de l'argile, * puis Il tira sa descendance d'une goutte d'eau vile [le sperme] ; * puis Il lui donna sa forme parfaite et lui insuffla de Son Esprit. Et Il vous a assigné l'ouïe, les yeux et le cœur. Que vous êtes peu reconnaissants !** »
(Coran 32:7-9)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *Yâ Sîn*:

« **L'homme ne voit-il pas que Nous l'avons créé d'une goutte de sperme ? Et le voilà [devenu] un adversaire déclaré !** » (Coran 36:77)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *Ar-Rahmân*:

« **Il a créé l'homme.** » (Coran 55:3)

« **Il a crée l'homme d'argile sonnante comme la poterie.** » (Coran 55:14)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *Al-Insân*:





« **S'est-il écoulé pour l'homme un laps de temps durant lequel il n'était même pas une chose mentionnable ? * En effet, Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme mélangé [aux composantes diverses] pour le mettre à l'épreuve. [C'est pourquoi] Nous l'avons fait entendre et voyant.** » (Coran 76:1-2)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *At-Târiq*:

« **Que l'homme considère donc de quoi il a été créé. * Il a été créé d'une giclée d'eau * sortie d'entre les lombes et les côtes. * Allah est certes capable de le ressusciter.** » (Coran 86:5-8)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *At-Tîn*:

« **Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite.** » (Coran 95: 4)

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *Al-`Alaq*:

« **Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, * qui a créé l'homme d'une adhérence.** » (Coran 96:1-2)

- Nous avons rassemblé tous les versets coraniques qui parlent de la création de l'homme et dont nous pouvons résumer les sens comme suit:

L'homme a été créé d'une giclée d'eau sortie d'entre les lombes et les côtes. C'est la goutte de sperme qui





adhère à la paroi de l'utérus de la mère. Ainsi, cette adhérence reste dans un reposoir solide jusqu'à ce qu'elle se transforme en embryon, puis en os qui se revêtent ensuite de chair pour qu'enfin l'enfant devienne dans la forme la plus parfaite.

L'homme fut créé d'un extrait d'argile. Puis l'eau lui fut ajoutée et il devint une boue malléable. Ensuite Allah, Exalté soit-Il, le forma harmonieusement jusqu'à ce que son corps fût complet, c'est alors qu'Il lui insuffla Son souffle de vie et le dota d'ouïe, de vue et de cœur. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs qui a bien fait tout ce qu'Il a créé.

- Intéressons-nous à présent aux sciences médicales pour voir quelles sont les six étapes de la création de l'homme:
- La première étape:

Allah, Exalté soit-Il, a créé l'homme de deux éléments ; l'eau et la terre. Lorsque l'eau fut mélangée à la terre, cela donna la boue malléable et consistante qui se tient bien. La poussière qui servit à la création d'Adam fut prise de toute la terre. C'est pourquoi les hommes sont différents au niveau de leurs caractéristiques, leurs couleurs et leurs aspects. Telle fut la première étape de





la création de l'homme. Le premier homme qui fut créé fut Adam, que la paix lui soit accordée.

- La deuxième étape:

La deuxième étape de la création de l'homme est celle de la goutte de sperme (*Notfah*). Ce terme-ci signifie littéralement l'eau claire ou la goutte. En terminologie islamique, cela signifie le sperme (*Manî*) qui peut désigner le liquide sécrété par l'homme et qui est accompagné de plaisir, celui-ci est épais et gicle. Le sperme (*Manî*) désigne aussi le liquide sécrété par la femme et qui est accompagné de plaisir. Il est léger, contrairement au sperme de l'homme. Dans le Coran, le sperme est cité de façon générale sans distinction entre le masculin et le féminin. On comprend donc que la goutte de sperme (*Notfah*) se constitue du mélange du sperme de l'homme avec celui de la femme. Ainsi, l'être humain ne se trouve ni dans le spermatozoïde ni dans l'ovule comme certains le pensaient.

- La troisième étape:

La troisième étape de la création de l'homme est celle de l'adhérence (*Alaqah*). Ce terme désigne un morceau de sang épais et solide. Après l'étape de la constitution de la goutte de sperme (*Notfah*), celle-ci





bouge en direction de l'utérus et s'accroche fortement à la paroi utérine. C'est pourquoi elle est appelée « adhérence » (*`Alaqah*). Des filaments sortent de cette adhérence et s'enfoncent dans la muqueuse de l'utérus. Ils permettent l'absorption des nutriments à partir du sang de la mère. L'adhérence est constituée de deux types de cellules ; les cellules internes ayant la forme de deux couches, qui serviront à la constitution du fœtus, et les cellules externes qui serviront à la constitution du placenta. Ce dernier est séparé du fœtus et sera éliminé après l'accouchement.

- La quatrième étape:

La quatrième étape de la création de l'homme est celle de l'embryon (*Moudgha*). En terminologie de la Charia, le terme (*Moudgha*) désigne un morceau de chair de la taille d'une nourriture mâchée. C'est l'étape qui suit celle de l'adhérence. L'embryon (*Moudgha*) passe par deux étapes: la première étape est celle de l'embryon informe (*Moudgha ghair moukhallaqah*). Lors de cette étape, les membres et les organes du corps humain ne sont pas encore formés. La deuxième étape est celle de l'embryon normalement formé (*Moudgha moukhallaqah*). Lors de cette étape, des changements précis ont lieu au niveau de la croissance de l'embryon. Ses cellules se





développent et évoluent. C'est alors que l'être humain a la forme la plus parfaite.

- La cinquième étape:

Allah, Exalté soit-Il, crée l'embryon (*Moudghah*) qui est un morceau de chair. Celui-ci se transforme en squelette tel une couche et une couverture. Le noble Coran mentionne la phase des os comme une étape indépendante des autres étapes. Dans le corps humain, les os sont différents les uns des autres. Leurs caractéristiques sont différentes. Lorsqu'Allah, Exalté soit-Il, crée les os, ceci a plusieurs conséquences:

- L'agencement harmonieux (*At-taswiyah*): le verbe qui désigne le fait d'agencer harmonieux est « *Sawwâ* ». Celui-ci peut avoir deux significations: la première est la prise de forme, c'est-à-dire que l'embryon sort progressivement de la phase informe. La deuxième signification est la disparition des froissements qui s'aplatissent et des enflures après la constitution de la structure cartilagineuse du corps du fœtus.
- La prise de forme humaine: Pendant les premières semaines, la forme de l'embryon ne diffère pas de celle des animaux. Puis, il prend une forme humaine à la huitième semaine de grossesse.





- La sixième étape:

La dernière étape de la formation de l'être humain mentionnée dans le noble Coran est celle de la création (*Nach'ah*) ou de la tout autre création (*Khalqoun âkhar*). Lors de cette étape, le fœtus prend la forme d'une créature différente de celle des étapes précédentes. Puis viens la phase de l'acquisition des sens de l'ouïe et de la vue. La croissance du fœtus se poursuit dans l'utérus de sa mère jusqu'au terme.

En comprenant les étapes de la croissance du fœtus dans le ventre de sa mère et comment Allah crée l'homme et le façonne dans la meilleure forme, nous voyons la grandeur de la création et la puissance d'Allah, Exalté soit-Il. Ceci nous permet de nous connaître davantage.

Allah, Exalté soit-Il, dit: « **ainsi qu'en vous-mêmes. N'observez-vous donc pas ?** » (Coran 51:21)

De même, ceci nous aide à connaître plus Allah, Exalté soit-Il, et à reconnaître Ses innombrables bienfaits sur nous. En effet, il s'est écoulé un laps de temps durant lequel nous n'étions même pas une chose mentionnable. Et, par la grâce, la bienveillance, le bienfait et l'amour d'Allah pour nous, nous sommes devenus des humains, et nous pouvons voir, entendre, raisonner, réfléchir, manger, boire, produire... nous disons donc Louange à Allah, Seigneur de l'univers, le Meilleur des créateurs.





Résumé

De ce qui précède, on apprend comment établir un lien entre la méditation sur les signes coraniques d'Allah (versets) et Ses signes universels et comment reconnaître Allah, Exalté soit-Il, à travers ce lien... En Le connaissant après avoir observé Ses créatures et Son œuvre, nous apprenons à L'aimer et à aimer Sa Parole et Ses créatures car c'est Lui qui a créé les créatures. Plus on connaît Allah, plus la foi en Lui grandit et l'amour que l'on a pour Lui et pour Sa création et Ses créatures augmente.

Lorsque le cœur est plein d'amour pour Lui, Exalté soit-Il, le croyant s'empresse d'obtenir Son amour, Exalté soit-Il, et devient bienfaisant envers Ses créatures vivantes et non vivantes.

Ainsi, après avoir connu Allah, le croyant entame le voyage vers la croyance en Allah, Exalté soit-Il.

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *Ar-Rom* (Coran 30:56):

« **tandis que ceux à qui le savoir et la foi furent donnés diront: « Vous avez demeuré d'après le Décret d'Allah, jusqu'au Jour de la Résurrection, voici le Jour de la Résurrection, - mais vous ne saviez point ».** »





Dans ce verset, Allah cite ceux à qui le savoir fut donné avant ceux à qui la foi fut donnée. En effet, le savoir et la connaissance doivent précéder la foi et être un préalable à celle-ci, car la foi se construit sur le savoir et la connaissance et non sur l'ignorance.

Allah, Exalté soit-Il, dit:

« **Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout, prenant garde à l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur... Dis: « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » Seuls les doués d'intelligence se rappellent.** »
(Coran 39: 9)

Seuls les doués d'intelligence cherchent à apprendre le savoir.

Allah, Exalté soit-Il, dit dans la Sourate *At-Talâq* (Le Divorce):

« **Allah a préparé pour eux un dur châtement. Craignez Allah donc, ô vous qui êtes doués d'intelligence, vous qui avez la foi. Certes, Allah a fait descendre vers vous un rappel, * un Messager qui vous récite les versets d'Allah comme preuves claires, afin de faire sortir ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres des ténèbres à la lumière. Et**





quiconque croit en Allah et fait le bien, Il le fait entrer aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah lui a fait une belle attribution. » (Coran 65:10-11)

Ainsi, le raisonnement (les doués d'intelligence: *Oulou 'l-albâb*) et l'apprentissage du savoir (ceux qui ont reçu le savoir: *Outou 'l-`ilm*) sont deux bases pour la foi véridique et deux piliers sur lesquels l'homme s'appuie dans sa voie vers la connaissance et l'amour d'Allah, Exalté soit-Il.





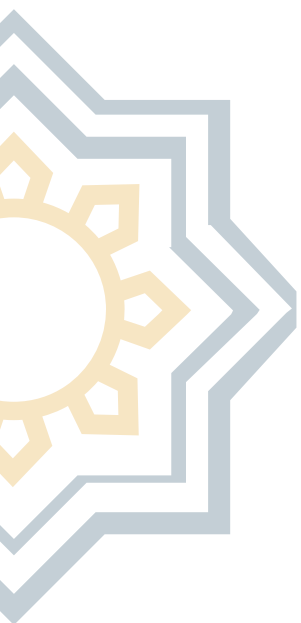
CHAPITRE 4

La Croyance «*Îmân*», la Piété
«*Taqwâ*» et la Bienfaisance «*Ihsân*»











Chapitre 4

La Croyance «*Îmân*», la Piété «*Taqwâ*» et la Bienfaisance «*Ihsân*»

La croyance et les croyants (*Al-Imân wa Al-Mou'minoun*):

1. Signification et sens de la croyance

- Linguistiquement parlant, la croyance ('Îmân) signifie le fait de prêter foi à quelque chose ou quelqu'un, comme par exemple dans cette parole des frères de Youssouf (Joseph):

« *Tu ne nous croiras pas, même si nous disons la vérité* », cela signifie: « *tu ne nous prêteras pas foi même si nous disons la vérité.* »

- Dans la Charia, la croyance ('Îmân) signifie de croire absolument en l'Inconnaissable (*al-Ghayb*) dont Allah (Exalté soit-Il) nous a parlé. C'est également la conviction qui réside dans le cœur et qui est confirmée par les actions.
- Que signifient « le monde de ce qui est caché – L'Invisible » ('Âlamou 'l-ghayb) et « le monde de ce qui est apparent – Le Visible » ('Âlamou 'ch-chahâdah):





Allah (Exalté soit-Il) dit au début de la Sourate Al-Baqarah (La Vache):

« **Alif, Lâm, Mim. * C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux, * qui croient à l'invisible et accomplissent la Salât et dépensent (dans l'obéissance à Allah), de ce que Nous leur avons attribué.** » (Coran 2: 1 à 3)

La croyance en l'invisible ou l'Inconnaissable (*al-Ghayb*) est la première caractéristique des pieux. Ainsi, il convient de préciser la signification du « monde de ce qui est caché » (*ʿĀlamou 'l-ghayb*) et du « monde de ce qui est apparent » (*ʿĀlamou 'ch-chahâdah*).

A- Le monde de ce qui est apparent (*ʿĀlamou 'ch-chahâdah*):

Le monde de ce qui est apparent (*ʿĀlamou 'ch-chahâdah*) est, pour chaque être humain, tout ce qu'il peut percevoir à l'aide de ses cinq sens.

Cela inclut ce qu'il peut voir, entendre, toucher, goûter et sentir. Ce monde change d'un être humain à un autre. Ainsi, le « monde de ce qui est apparent » (*ʿĀlamou 'ch-chahâdah*) est ce qu'une personne vit à un instant et dans un endroit donnés. Il se restreint à ce que





les sens peuvent percevoir. Ce monde est très restreint et très limité en comparaison avec « le monde de ce qui est caché » (*Ālamou 'l-ghayb*), lequel se compose de tout ce qui est en dehors du « monde de ce qui est apparent » (*Ālamou 'ch-chahâdah*). A l'échelle du « monde de ce qui est caché » (*Ālamou 'l-ghayb*), le « monde de ce qui est apparent » (*Ālamou 'ch-chahâdah*) représente un grain de sable dans le désert.

B- « Le monde de ce qui est caché » (*Ālamou 'l-ghayb*):

« Le monde de ce qui est caché » (*Ālamou 'l-ghayb*) comprend tout ce que l'être humain ne peut pas percevoir dans le monde de la création. On distingue **l'Inconnaissable relatif** (*Ghayb Nîsbi*) qui peut être caché pour une personne mais connaissable pour une autre, et **l'Inconnaissable absolu** (*Ghayb Mouttlaq*) qui n'est pas à la portée des sens humains, quels que soient le temps et l'endroit.

- ❖ Des choses qui ont lieu dans le même endroit où l'être humain peut se trouver sans qu'il puisse les percevoir avec ses sens (les Anges).
- ❖ Des choses qui peuvent avoir lieu partout mais dans le futur, ne serait-ce qu'une seconde après et jusqu'à la Résurrection et au-delà (le Jour Dernier).





- ❖ Des choses qui ont eu lieu depuis le début de la création et avant la naissance de l'être humain (les Livres, les Messagers).
- ❖ Des choses qui arrivent dans le passé, le présent et le futur en tout temps et en tout lieu (le décret et le destin « *Al-qadâ' wa 'l-qadar* »).

Remarque:

Il existe deux mondes, **le monde de la création** (*Ālamou 'l-khalq*) qui comprend tout ce qu'Allah (Exalté soit-Il) a créé dont les cieux, la terre, les plantes, les animaux, les objets... et **le monde de l'ordre** (*Ālamou 'l-amr*) dont personne en dehors d'Allah n'a connaissance et qui comprend notamment l'âme (l'âme humaine, le noble Coran).

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Et il s'est interrogé au sujet de l'âme, « Dis: « L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur. Et on ne vous a donné que peu de connaissance. »** » » (Coran 86: 85)

La croyance en l'Inconnaissable (Ghayb) a pour base la croyance en Allah (Exalté soit-Il) et a pour but la croyance au Jour Dernier.





Ainsi, les piliers de la foi sont les suivants:

1. La croyance en Allah.
2. La croyance aux Anges.
3. La croyance aux Livres Saints.
4. La croyance aux Messagers.
5. La croyance au Jour Dernier.
6. La croyance au décret et à la destinée « *Al-qadâ' wa 'l-qadar* ».

Le Coran fait allusion aux six piliers de la foi en ne citant que la croyance en Allah et au Jour Dernier.

Ainsi, Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Parmi les gens, il y a ceux qui disent: « Nous croyons en Allah et au Jour dernier ! » tandis qu'en fait, ils n'y croient pas. » (Coran 2:8)

- Le noble Coran contient tout ce en quoi le croyant doit croire dans « le monde de ce qui est caché » (*Ālamou 'l-ghayb*). C'est pourquoi Allah cite « le Livre » et « la foi » ensemble dans Sa Parole (Exalté soit-Il):

« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit [le Coran] provenant de Notre ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi ; mais Nous en avons





fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers un chemin droit » (Coran 42:52)

- **La foi est prescrite par Allah dans le cœur du serviteur.** Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent. » (Coran 58:22)

- **L'opposé de la foi, c'est la mécréance.** Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Voudriez-vous interroger votre Messager comme auparavant on interrogea Moïse ? Quiconque substitue la mécréance à la foi s'égare certes du droit chemin. » (Coran 2:108)

« et qu'Il distingue les hypocrites. On avait dit à ceux-ci: « Venez combattre dans le sentier d'Allah,





ou repoussez [l'ennemi] », ils dirent: « Bien sûr que nous vous suivrions si nous étions sûrs qu'il y aurait une guerre. » Ils étaient, ce jour-là, plus près de la mécréance que de la foi. Ils disaient de leurs bouches ce qui n'était pas dans leurs cœurs. Et Allah sait fort bien ce qu'ils cachaient. » (Coran 3:167)

« Ceux qui auront troqué la croyance contre la mécréance ne nuiront en rien à Allah. Et pour eux un châtement douloureux. » (Coran 3:177)

« Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes. » (Coran 9:23)

- La foi augmente et diminue (la croyance en l'Inconnaissable augmente et diminue). Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Ils t'interrogent au sujet du butin. Dis: « Le butin est à Allah et à Son messenger. » Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous et obéissez à Allah et à Son messenger, si vous êtes croyants. * Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont





récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur. » (Coran 8:1-2)

« Et quand une Sourate est révélée, il en est parmi eux qui dit: « Quel est celui d'entre vous dont elle fait croître la foi ? » **Quant aux croyants, elle fait certes croître leur foi, et ils s'en réjouissent. » (Coran 9:124)**

« **Et quand les croyants virent les coalisés, ils dirent: « Voilà ce qu'Allah et Son messager nous avaient promis ; et Allah et Son messager disaient la vérité ». Et cela ne fit que croître leur foi et leur soumission. » (Coran 33:22)**

« **C'est Lui qui a fait descendre la quiétude dans les cœurs des croyants afin qu'ils ajoutent une foi à leur foi. A Allah appartiennent les armées des cieux et de la terre ; et Allah est Omniscient et Sage. » (Coran 48:4)**

« **Ô les croyants ! Si vous obéissez à un groupe de ceux auxquels on a donné le Livre, il vous rendra mécréants après que vous ayez eu la foi. » (Coran 3:100)**

« **Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie des vôtres, Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels. » (Coran 9:66)**





- **La foi est un acte du cœur. Plus la croyance du cœur est forte, autrement dit plus la foi est forte dans le cœur, plus les actes des membres du corps sont forts et sincères.** Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Qu’attendent-ils ? Que les Anges leur viennent ? Que vienne ton Seigneur ? Ou que viennent certains signes de ton Seigneur ? Le jour où certains signes de ton Seigneur viendront, la foi en Lui ne profitera à aucune âme qui n’avait pas cru auparavant ou qui n’avait acquis aucun mérite de sa croyance. Dis: « Attendez ! » Nous attendons, Nous aussi. » (Coran 6:158)

A titre d’exemple : Si un ami vous informe qu’il y a un incendie dans une pièce voisine, vous pouvez soit le croire totalement et vous échapper par peur étant pris de panique, soit le croire en partie et vérifier ce qu’il dit calmement avant de quitter les lieux, soit ne pas du tout croire en cette information et rester immobile. Il en est de même pour le fait de croire à tout ce qui tient de l’Inconnaissable (al-Ghayb) dont Allah vous a informé qui est proportionnel à vos bonnes œuvres, à votre obéissance aux ordres d’Allah (Exalté soit-Il) et à votre abstention de Ses interdits.





- L'Islam a cinq piliers qui sont tous des actes:
 1. L'attestation de foi (*Chahâdah*).
 2. La prière (*Salât*).
 3. L'aumône obligatoire (*Zakât*).
 4. Le jeûne (*Sawm*).
 5. Le pèlerinage (*Hajj*).

Ainsi, tout musulman n'est pas forcément croyant, tandis que tout croyant est forcément musulman.

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Les Bédouins ont dit: « Nous avons la foi ». Dis: « Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt: « Nous nous sommes simplement soumis, car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. »** (Coran 49:14)

On en déduit que les actes peuvent avoir une motivation autre que la foi. Dans ce cas, l'individu a d'autres buts et d'autres intentions et est considéré comme musulman mais pas croyant, sauf s'il croit durablement à l'Inconnaissable (al-Ghayb). Il accomplit donc les piliers de l'Islam, à savoir l'attestation de foi (*Chahâdah*), la prière (*Salât*), le jeûne (*Sawm*), le pèlerinage (*Hajj*) et les autres bonnes œuvres par lesquelles il cherche à satisfaire Allah Seul et à obtenir Sa rétribution.





- Chaque musulman doit chercher à renforcer sa foi, autrement dit à renforcer sa croyance à l'Inconnaissable (*al-Ghayb*) dont Allah nous a informés dans Son noble Livre et dans la Sunna de Son noble Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées). Ceci se réalise par la réflexion sur l'univers visible d'Allah et la méditation sur l'univers lisible d'Allah. En effet, parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Ceux-là apprennent la science et réfléchissent puis deviennent les doués d'intelligence (*Oulou 'l-'albâb*).
- Bien que la foi soit un acte du cœur que Seul Allah (Exalté soit-Il) peut connaître, il y a des signes et des indices qui la montrent, notamment :
 1. La fréquentation de la mosquée est un signe de foi:

Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:
« *Quand vous voyez un homme venir régulièrement à la mosquée, témoignez pour lui qu'il a la foi.* » (Tirmidhî).
 2. La générosité envers les hôtes et les voisins est un signe de foi:





Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il dise une bonne chose ou qu'il se taise. Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il fasse du bien à son voisin. Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il se montre généreux (hospitalier) envers son hôte. » (Boukhârî et Mouslim)

3. Le fait qu'un croyant aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même est un signe de foi:

Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Aucun d'entre vous ne sera véritablement croyant jusqu'à ce qu'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même. » (Boukhârî et Mouslim)

4. Le fait de dire le bien ou s'abstenir de toute parole est un signe de foi:

Le Messager d'Allah que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées a dit: *« Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il dise du bien ou qu'il se taise. Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il fasse du bien à son voisin. Celui qui croit en Allah et au Jour Dernier qu'il soit hospitalier à l'égard de son hôte. »* (Boukhârî et Mouslim)





- Il existe, en outre, des signes importants qui dénotent l'absence de foi, notamment:

1. Celui qui s'endort en étant rassasié en sachant que son voisin a faim:

Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit à ce titre: « N'a pas cru en moi celui qui s'endort rassasié en sachant que son voisin d'à côté, a faim. » (At-Tabarânî).

2. Celui qui tue un croyant intentionnellement:

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Il n'appartient pas à un croyant de tuer un autre croyant, si ce n'est par erreur. Quiconque tue par erreur un croyant, qu'il affranchisse alors un esclave croyant et remette à sa famille le prix du sang, à moins que celle-ci n'y renonce par charité. Mais si [le tué] appartenait à un peuple ennemi à vous et qu'il soit croyant, qu'on affranchisse alors un esclave croyant. S'il appartenait à un peuple auquel vous êtes liés par un pacte, qu'on verse alors à sa famille le prix du sang et qu'on affranchisse un esclave croyant. Celui qui n'en trouve pas les moyens, qu'il jeûne deux mois d'affilée pour être pardonné par Allah. Allah est Omniscient et Sage.** » (Coran 4:92)





- La foi a une douceur (Halâwatou 'l-'îmân) que savoure le croyant. En effet, Allah lui fait aimer la foi et l'embellit dans son cœur:

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Et sachez que le Messager d'Allah est parmi vous. S'il vous obéissait dans maintes affaires, vous seriez en difficultés. Mais Allah vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos cœurs et vous a fait détester la mécréance, la perversité et la désobéissance. Ceux-là sont les bien dirigés.** » (Coran 49:7)

Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit: « Celui qui a les trois choses suivantes savourera la douceur de la foi: Aimer Allah et Son Messager plus que quoi que ce soit, n'aimer autrui que pour Allah et détester revenir à la mécréance aussi bien qu'on déteste être précipité dans le feu. » (Mouslim)

Remarques importantes :

- Il est essentiel de rappeler que par la méditation sur les versets coraniques en lien avec les signes universels d'Allah, le serviteur cherche à connaître l'Entité d'Allah, Ses Attributs et Ses actes.





- Lorsque le serviteur arrive à connaître Allah par cette méditation et cette réflexion, il se convainc de Son existence et de Son unicité et du fait que le noble Coran est Sa Parole que le faux n'atteint d'aucune part, ni par devant ni par derrière.

A ce moment-là, l'individu devient musulman et atteste qu'il n'y a aucune divinité qu'Allah et que Mohammad est le Messager d'Allah et commence alors le processus de la croyance et de la recherche du droit chemin (*As-sirâtou 'l-moustaqîm*).

- Plus le musulman croit à l'Inconnaissable (*Ghayb*), plus son amour pour Allah le Créateur, l'Unique, qui est la source de tous les bienfaits et le Créateur de toute chose, augmente jusqu'à ce que le cœur du serviteur se remplisse de l'amour d'Allah, de Son Messager, du Livre d'Allah, des Messagers d'Allah et de tout ce qu'Allah (Exalté soit-Il) a créé.
- La foi n'est réelle dans le cœur du croyant que si son amour pour Allah et Son Messager est plus fort que toute autre chose. Tout l'amour qu'il peut avoir pour ses enfants ou pour une autre créature d'Allah provient en fait de l'amour qu'il a pour Allah (Exalté soit-Il).





Le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit:

« Aucun d'entre vous ne sera vraiment croyant que s'il aime Allah et Son Messager plus que toute autre chose, et que s'il préfère être précipité dans le feu que de revenir à la mécréance après qu'Allah l'en ait délivré. Et Aucun d'entre vous ne sera vraiment croyant que lorsque je lui serai plus cher que son enfant, son père et tous les hommes. » (Boukhârî)

Allah (Exalté soit-Il) dit: « Dis: « Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers ». » (Coran 9:24)

Lorsque l'amour d'Allah gagne le cœur du serviteur, il devient la source de toutes les autres formes d'amour, à commencer par les personnes et les choses qu'Allah (Exalté soit-Il) aime, puis les créatures d'Allah en général, à savoir les hommes en premier lieu, ensuite les animaux, les objets, les cieux et la terre et ce qu'ils renferment.





Le serviteur traduit cet amour par la bienfaisance dont il fait preuve à l'égard de la création et des créatures d'Allah. Ainsi, sa foi accède au rang de la bienfaisance ('Ihsân) dont nous parlerons plus tard. C'est le rang de ceux qu'Allah (Exalté soit-Il) aime (les bienfaisants ; Al-Mouhsinoun). La guidance (Hidâyah) se réalise alors par le passage de la connaissance d'Allah vers l'amour d'Allah, puis vers l'amour des créatures d'Allah et ensuite vers la bienfaisance ('Ihsân) envers les créatures d'Allah pour, enfin, être aimé par Allah (Exalté soit-Il). Telle est la voie vers la guidance (*Hidâyah*) vers et sur le droit chemin (*As-sirâtou 'l-moustaqîm*) qui conduit à l'amour d'Allah (Exalté soit-Il).

L'interpellation « Ô *les croyants* » dans le noble Coran (Les interpellations et leur lien avec ceux qu'Allah dit aimer)

- Allah (Exalté soit-Il) interpelle tous ceux qui se considèrent comme des croyants et les désigne comme étant « *les croyants* ». Il y a environ 82 interpellations dont chacune est suivie:
 1. D'ordres d'accomplir des actes pieux et utiles au croyant ou à autrui, comme dans cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il):





« **Ô les croyants ! Cherchez secours dans l'endurance et la Salât. Car Allah est avec ceux qui sont endurents.** »
(Coran 2:153)

« **Ô les croyants ! Dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni rançon ni amitié ni intercession. Et ce sont les mécréants qui sont les injustes.** » (Coran 2:254)

2. D'ordres de s'abstenir de mauvais actes qui constituent une injustice envers soi-même ou envers autrui, comme dans cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il):

« **Ô les croyants ! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient du rappel d'Allah. Et quiconque fait cela... alors ceux-là seront les perdants.** » (Coran 63:9)

« **Ô les croyants ! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous.** » (Coran 4:29)

3. D'ordres ou de règles conditionnées par « Si » (*'In*) et « Quand » (*'Idhâ*), comme dans cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il):





« Ô les croyants ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner (entre le bien et le mal), vous effacera vos méfaits et vous pardonnera. Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce. » (Coran 8:29)

« Ô les croyants ! Quand les croyantes viennent à vous en émigrées, éprouvez-les; Allah connaît mieux leur foi; si vous constatez qu'elles sont croyantes, ne les renvoyez pas aux mécréants. Elles ne sont pas licites [en tant qu'épouses] pour eux, et eux non plus ne sont pas licites [en tant qu'époux] pour elles. Et rendez-leur ce qu'ils ont dépensé (comme dote). Il ne vous sera fait aucun grief en vous mariant avec elles quand vous leur aurez donné leur dote (mahr). Et ne gardez pas de liens conjugaux avec les mécréantes. Réclamez ce que vous avez dépensé et que (les mécréants) aussi réclament ce qu'ils ont dépensé. Tel est le jugement d'Allah par lequel Il juge entre vous, et Allah est Omniscient et Sage. » (Coran 60:10)

4. De questions suivies de réponses, comme dans cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il):

« Ô les croyants ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ? » (Coran 37: 2)





« **Ô les croyants ! Vous indiqueraï-je un commerce qui vous sauvera d'un châtement douloureux?** »
(Coran 37: 10)

- Il est essentiel de rassembler les interpellations de tous les versets du noble Coran et de les étudier car elles représentent les ordres, les interdictions et les lois que tous ceux qui se considèrent comme des croyants en Allah, Ses anges, Ses Livres, le Jour Dernier et le décret et le destin doivent respecter.
- Etant donné que l'objectif de ce livre est de faire connaître le chemin qui mène vers l'amour d'Allah (Exalté soit-Il), nous avons jugé utile de rassembler ces interpellations et de les relier à ceux qu'Allah dit aimer dans Son Livre:

1. Les ordres et les interdictions relatifs à ceux qui se repentent (*At-Tawâboun*):

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Ô les croyants ! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère. Il se peut que votre Seigneur vous efface vos fautes et qu'Il vous fasse entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, le jour où Allah épargnera l'ignominie au Prophète et à ceux qui croient avec lui. Leur lumière courra devant eux et à leur droite; ils diront: « Seigneur,**





parfais-nous notre lumière et pardonne-nous. Car Tu es Omnipotent ». » (Coran 66:8)

2. Les ordres et les interdictions relatifs à ceux qui se purifient (*Al-Moutatahhiroun*):

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Ô les croyants ! Lorsque vous vous levez pour la Salât, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes ; passez les mains mouillées sur vos têtes; et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles. Et si vous êtes souillés «junub», alors purifiez-vous (par un bain); mais si vous êtes malades, ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins ou si vous avez touché des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à la terre pure, passez-en sur vos visages et vos mains. Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne, mais Il veut vous purifier et parfaire sur vous Son bienfait. Peut-être serez-vous reconnaissants. » (Coran 5:6)**

3. Les ordres et les interdictions relatifs à ceux qui combattent dans le chemin d'Allah en rang:

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Ô les croyants ! Qu'avez-vous ? Lorsque l'on vous a dit: « Elancez-vous dans le sentier d'Allah » vous vous êtes appesantis sur la terre. La vie présente vous agréé-t-elle plus que l'au-**





delà? - Or, la jouissance de la vie présente ne sera que peu de chose, comparée à l'au-delà ! » (Coran 9:38)

« Ô les croyants quand vous rencontrez (l'armée) des mécréants en marche, ne leur tournez point le dos. » (Coran 8:15)

« Ô les croyants ! Lorsque vous rencontrez une troupe (ennemie), soyez fermes, et invoquez beaucoup Allah afin de réussir. » (Coran 8:45)

« Ô les croyants ! Lorsque vous sortez pour lutter dans le sentier d'Allah, voyez bien clair (ne vous hâtez pas) et ne dites pas à quiconque vous adresse le salut (de l'Islam): « Tu n'es pas croyant », convoitant les biens de la vie d'ici-bas. Or c'est auprès d'Allah qu'il y a beaucoup de butin. C'est ainsi que vous étiez auparavant; puis Allah vous a accordé Sa grâce. Voyez donc bien clair. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » (Coran 4:94)

« Ô les croyants ! Prenez vos précautions et partez en expédition par détachements ou en masse. » (Coran 4:71)

« Ô les croyants ! On vous a prescrit le talion au sujet des tués: homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Mais celui





à qui son frère aura pardonné en quelque façon doit faire face à une requête convenable et doit payer des dommages de bonne grâce. Ceci est un allègement de la part de votre Seigneur, et une miséricorde. Donc, quiconque après cela transgresse, aura un châtement douloureux. » (Coran 2:178)

« Ô les croyants ! Si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas. » (Coran 47:7)

« Ô les croyants ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous ; et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux. » (Coran 9:123)

« Ô les croyants ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ? * C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas. * Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé. » (Coran 37:2-4)

4. Les ordres et les interdictions relatifs à ceux qui sont endurants:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Ô les croyants ! Cherchez secours dans l'endurance et la Salât. Car Allah est avec ceux qui sont endurants. » (Coran 2:153)





« Ô les croyants ! Soyez endurants. Incitez-vous à l'endurance. Lutte^z constamment (contre l'ennemi) et craignez Allah, afin que vous réussissiez ! » (Coran 3:200)

5. Les ordres et les interdictions relatifs à ceux qui sont équitables:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Ô les croyants ! Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un besogneux, Allah a priorité sur eux deux (et Il est plus connaisseur de leur intérêt que vous). Ne suivez donc pas les passions, afin de ne pas dévier de la justice. Si vous portez un faux témoignage ou si vous le refusez, [sachez qu'] Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » (Coran 4:135)

« Ô les croyants ! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité: cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » (Coran 5:8)





6. Les ordres et les interdictions relatifs aux pieux:

- L'injonction de craindre Allah:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ô les croyants ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques.** » (Coran 9:119)

« **Ô les croyants ! Craignez Allah et parlez avec droiture** ». (Coran 33:70)

« **Ô les croyants! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.** » (Coran 59:18)

« **Ô les croyants ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner (entre le bien et le mal), vous effacera vos méfaits et vous pardonnera. Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce.** » (Coran 8:29)

« **Ô les croyants ! Craignez Allah ; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants.** » (Coran 2:278)

« **Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission.** » (Coran 3:102)





« Ô les croyants ! Craignez Allah, cherchez le moyen de vous rapprocher de Lui et lutez pour Sa cause. Peut-être serez-vous de ceux qui réussissent ! » (Coran 5:35)

« Ô les croyants ! Ne devancez pas Allah et Son messager. Et craignez Allah. Allah est Audient et Omniscient. » (Coran 49:1)

- **La Salât:**

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Ô les croyants ! Cherchez secours dans l'endurance et la Salât. Car Allah est avec ceux qui sont endurants. » (Coran 2:153)

« Ô les croyants ! Quand on appelle à la Salât du jour du Vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez ! » (Coran 62:153)

« Ô les croyants ! Inclinez-vous, prosternez-vous, adorez votre Seigneur, et faites le bien. Peut-être réussirez-vous ». (Coran 22:77)

« Ô les croyants ! N'approchez pas de la Salât alors que vous êtes ivres jusqu'à ce que vous compreniez ce que vous dites, et aussi quand vous êtes en état d'impureté [souillés] - à moins que vous ne soyez en





voyage - jusqu'à ce que vous ayez pris un bain rituel. Si vous êtes malades ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins, ou si vous avez touché à des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à une terre pure, et passez-vous-en sur vos visages et sur vos mains. Allah, en vérité, est Indulgent et Pardonneur. » (Coran 4:43)

« Ô les croyants ! Lorsque vous vous levez pour la Salât, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes; passez les mains mouillées sur vos têtes; et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles. Et si vous êtes souillés «junub», alors purifiez-vous (par un bain); mais si vous êtes malades, ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins ou si vous avez touché des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à la terre pure, passez-en sur vos visages et vos mains. Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne, mais Il veut vous purifier et parfaire sur vous Son bienfait. Peut-être serez-vous reconnaissants. » (Coran 5:6)

- **La dépense en aumône (*Al-'Infâq*):**

Allah (Exalté soit-Il) dit:





« Ô les croyants ! Dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni rançon ni amitié ni intercession. Et ce sont les mécréants qui sont les injustes. » (Coran 2:254)

« Ô les croyants ! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme celui qui dépense son bien par ostentation devant les gens sans croire en Allah et au Jour dernier. Il ressemble à un rocher recouvert de terre: qu'une averse l'atteigne, elle le laisse dénué. De pareils hommes ne tirent aucun profit de leurs actes. Et Allah ne guide pas les gens mécréants. * Et ceux qui dépensent leurs biens cherchant l'agrément d'Allah, et bien rassurés (de Sa récompense), ils ressemblent à un jardin sur une colline. Qu'une averse l'atteigne, il double ses fruits; à défaut d'une averse qui l'atteint, c'est la rosée. Et Allah voit parfaitement ce que vous faites. L'un de vous aimerait-il avoir un jardin de dattiers et de vignes sous lequel coulent les ruisseaux, et qui lui donne toutes espèces de fruits, que la vieillesse le rattrape, tandis que ses enfants sont encore petits, et qu'un tourbillon contenant du feu s'abatte sur son jardin et le brûle ? Ainsi Allah vous explique les signes afin que vous méditez ! * Ô les croyants! Dépensez des meilleures choses que





vous avez gagnées et des récoltes que Nous avons fait sortir de la terre pour vous. Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire dépense. Ne donnez pas ce que vous-mêmes n'accepteriez qu'en fermant les yeux! Et sachez qu'Allah n'a besoin de rien et qu'Il est digne de louange. » (Coran 2:264-267)

« Ô les croyants ! Il ne vous est pas licite d'hériter des femmes contre leur gré. Ne les empêchez pas de se remarier dans le but de leur ravir une partie de ce que vous aviez donné, à moins qu'elles ne viennent à commettre un péché prouvé. Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien. » (Coran 4:19)

« Ô les croyants ! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous. » (Coran 4:29)





- **Le jeûne (As-Siyâm):**

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ô les croyants ! On vous a prescrit As-Siyâm comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété** » (Coran 2:183)

- **Le respect de l'engagement et la loyauté:**

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ô les croyants ! Remplissez fidèlement vos engagements. Vous est permise la bête du cheptel, sauf ce qui sera énoncé [comme étant interdit]. Ne vous permettez point la chasse alors que vous êtes en état d'ihram. Allah en vérité, décide ce qu'Il veut.** » (Coran 5:1)

« **Ô les croyants ! Ne trahissez pas Allah et le Messager. Ne trahissez pas sciemment la confiance qu'on a placée en vous** » (Coran 8:27)

7. La croyance en Allah, Son évocation (*Dhikr*), la reconnaissance de Ses bienfaits et le fait de Le prendre pour Allié:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ô les croyants ! Soyez fermes en votre foi en Allah, en Son messager, au Livre qu'Il a fait descendre sur**





Son messager, et au Livre qu’Il a fait descendre avant. Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s’égare, loin dans l’égarement. » (Coran 4:136)

« Ô Les croyants ! Craignez Allah et croyez en Son messager pour qu’Il vous accorde deux parts de Sa miséricorde, et qu’Il vous assigne une lumière à l’aide de laquelle vous marcherez, et qu’Il vous pardonne, car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux. » (Coran 57:28)

« Ô les croyants ! Rappelez-vous le bienfait d’Allah à votre égard, le jour où un groupe d’ennemis s’apprêtait à porter la main sur vous (en vue de vous attaquer) et qu’Il repoussa leur tentative. Et craignez Allah. C’est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance. » (Coran 5:11)

« Ô les croyants ! Rappelez-vous le bienfait d’Allah sur vous, quand des troupes vous sont venues et que Nous avons envoyé contre elles un vent et des troupes que vous n’avez pas vues. Allah demeure Clairvoyant sur ce que vous faites » (Coran 33:9)

« Ô les croyants ! Evoquez Allah d’une façon abondante ». (Coran 33:41)





« Ô les croyants ! Soyez les alliés d'Allah, à l'instar de ce que Jésus fils de Marie a dit aux apôtres: «Qui sont mes alliés (pour la cause) d'Allah?» - Les apôtres dirent: «Nous sommes les alliés d'Allah». Un groupe des Enfants d'Israël crut, tandis qu'un groupe nia. Nous aidâmes donc ceux qui crurent contre leur ennemi, et ils triomphèrent. » (Coran 37:14)

« Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés des gens contre lesquels Allah est courroucé et qui désespèrent de l'au-delà, tout comme les mécréants désespèrent des gens des tombeaux. » (Coran 60:13)

« Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité. Ils expulsent le Messager et vous-mêmes parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur. Si vous êtes sortis pour lutter dans Mon chemin et pour rechercher Mon agrément, leur témoignerez-vous secrètement de l'amitié, alors que Je connais parfaitement ce que vous cachez et ce que vous divulguez ? Et quiconque d'entre vous le fait s'égare de la droiture du sentier. » (Coran 60:1)

« Ô les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes: ils ne failliront pas à vous





bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme. Voilà que Nous vous exposons les signes. Si vous pouviez raisonner ! » (Coran 3:118)

« Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes. » (Coran 9:23)

« Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants. Voudriez-vous donner à Allah une preuve évidente contre vous ? » (Coran 4:144)

« Ô les croyants ! Ne profanez ni les rites du pèlerinage (dans les endroits sacrés) d'Allah, ni le mois sacré, ni les animaux de sacrifice, ni les guirlandes, ni ceux qui se dirigent vers la Maison sacrée cherchant de leur Seigneur grâce et agrément. Une fois désacralisés, vous êtes libres de chasser. Et ne laissez pas la haine pour un peuple qui vous a obstrué la route vers la Mosquée sacrée vous inciter à transgresser. Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition ! » (Coran 5:2)





« Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. »
(Coran 5:51)

« Ô les croyants ! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants. »
(Coran 5:57)

« Ô les croyants ! Ne soyez pas comme ces mécréants qui dirent à propos de leurs frères partis en voyage ou pour combattre: «S'ils étaient chez nous, ils ne seraient pas morts, et ils n'auraient pas été tués.» Allah en fit un sujet de regret dans leurs cœurs. C'est Allah qui donne la vie et la mort. Et Allah observe bien ce que vous faites. » (Coran 3:156)

8. Le fait de suivre le Messager d'Allah, de lui obéir et de prier sur lui (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées):

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète. Ô les croyants ! Priez sur lui et adressez [lui] vos salutations. » (Coran 33:56)





« Ô les croyants ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne la (vraie) vie, et sachez qu'Allah s'interpose entre l'homme et son cœur, et que c'est vers Lui que vous serez rassemblés. » (Coran 8:24)

« Ô les croyants ! Quand vous avez un entretien confidentiel avec le Messager, faites précéder d'une aumône votre entretien: cela est meilleur pour vous et plus pur. Mais si vous n'en trouvez pas les moyens alors Allah est Pardonneur et très Miséricordieux ! » (Coran 58:12)

« Ô les croyants ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du Prophète, et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte. » (Coran 49:2)

« Ô les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement). » (Coran 4:59)





« Ô les croyants ! Obéissez à Allah et à Son messager et ne vous détournez pas de lui quand vous l'entendez (parler). » (Coran 8:20)

« Ô les croyants ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager, et ne rendez pas vaines vos œuvres. » (Coran 47:33)

« Ô les croyants ! N'entrez pas dans les demeures du Prophète, à moins qu'invitation ne vous soit faite à un repas, sans être là à attendre sa cuisson. Mais lorsqu'on vous appelle, alors, entrez. Puis, quand vous aurez mangé, dispersez-vous, sans chercher à vous rendre familiers pour causer. Cela faisait de la peine au Prophète, mais il se gênait de vous (congédier), alors qu'Allah ne se gêne pas de la vérité. Et si vous leur demandez (à ses femmes) quelque objet, demandez-le leur derrière un rideau: c'est plus pur pour vos cœurs et leurs cœurs; vous ne devez pas faire de la peine au Messager d'Allah, ni jamais vous marier avec ses épouses après lui; ce serait, auprès d'Allah, un énorme péché. » (Coran 33:53)

9. La nourriture :

Allah (Exalté soit-Il) dit:





« Ô les croyants ! Mangez des (nourritures) licites que Nous vous avons attribuées. Et remerciez Allah, si c'est Lui que vous adorez. » (Coran 2:172)

« Ô les croyants: ne déclarez pas illicites les bonnes choses qu'Allah vous a rendues licites. Et ne transgressez pas. Allah, (en vérité,) n'aime pas les transgresseurs. » (Coran 5:87)

« Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez. » (Coran 5:90)

« Ô les croyants ! Ne tuez pas de gibier pendant que vous êtes en état d'Ithram. Quiconque parmi vous en tue délibérément, qu'il compense alors, soit par quelque bête de troupeau, semblable à ce qu'il a tué, d'après le jugement de deux personnes intègres parmi vous, et cela en offrande qu'il fera parvenir à (destination des pauvres de) la Ka'aba, ou bien par une expiation, en nourrissant des pauvres, ou par l'équivalent en jeûne. Cela afin qu'il goûte à la mauvaise conséquence de son acte. Allah a pardonné ce qui est passé; mais quiconque récidive, Allah le punira. Allah est Puissant et Détenteur du pouvoir de punir. » (Coran 5:95)





10. Règles générales diverses:

- **La relation du croyant avec sa propre personne:**

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Ô les croyants, vous avez de vos épouses et de vos enfants un ennemi [une tentation]. Prenez-y garde donc. Mais si vous [les] excusez, passez sur [leurs] fautes et [leur] pardonnez, sachez qu'Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux. » (Coran 64:14)

« Ô les croyants ! Vous indiqueraï-je un commerce qui vous sauvera d'un châtement douloureux? » (Coran 37:10)

« Ô les croyants ! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient du rappel d'Allah. Et quiconque fait cela... alors ceux-là seront les perdants. » (Coran 63:9)

« Ô les croyants ! Entrez en plein dans l'Islam, et ne suivez point les pas du diable, car il est certes pour vous un ennemi déclaré. » (Coran 2:208)

« Ô les croyants ! Vous êtes responsables de vous-mêmes ! Celui qui s'égare ne vous nuira point si vous avez pris la bonne voie. C'est Vers Allah que vous retournerez tous; alors Il vous informera de ce que vous faisiez. » (Coran 5:105)





« Ô les croyants ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne. »
(Coran 66:6)

« Ô les croyants ! Ne posez pas de questions sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous mécontenteraient. Et si vous posez des questions à leur sujet, pendant que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées. Allah vous a pardonné cela. Et Allah est Pardonneur et Indulgent. » (Coran 5:101)

« La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah - si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition. »
(Coran 24:2)

- **La relation du croyant avec la société et les autres:**

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Ô les croyants! Quand on vous dit: «Faites place [aux autres] dans les assemblées», alors faites place. Allah vous ménagera une place (au





Paradis). Et quand on vous dit de vous lever, levez-vous. Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir. Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » (Coran 58:11)

« Ô les croyants ! Quand vous tenez des conversations secrètes, ne vous concertez pas pour pécher, transgresser et désobéir au Messager, mais concertez-vous dans la bonté et la piété. Et craignez Allah vers qui vous serez rassemblés. » (Coran 58:9)

« Ô les croyants ! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [de crainte] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait. » (Coran 49:6)

« Ô les croyants ! Qu'un groupe ne se raille pas d'un autre groupe: ceux-ci sont peut-être meilleurs qu'eux. Et que des femmes ne se raillent pas d'autres femmes: celles-ci sont peut-être meilleures qu'elles. Ne vous dénigrez pas et ne vous lancez pas mutuellement des sobriquets (injurieux). Quel vilain mot que « perversion » lorsqu'on a déjà la foi. Et quiconque ne se repent pas... Ceux-là sont les injustes. * Ô les





croyants ! Evitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas. et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort? (Non!) vous en aurez horreur. Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux. »
(Coran 49:11-12)

« Ô les croyants ! Quand vous vous mariez avec des croyantes et qu'ensuite vous divorcez avant de les avoir touchées, vous ne pouvez leur imposer un délai d'attente. Donnez-leur jouissance [d'un bien] et libérez-les [par un divorce] sans préjudice. »
(Coran 33:49)

« Ô les croyants ! Quand les croyantes viennent à vous en émigrées, éprouvez-les ; Allah connaît mieux leur foi; si vous constatez qu'elles sont croyantes, ne les renvoyez pas aux mécréants. Elles ne sont pas licites [en tant qu'épouses] pour eux, et eux non plus ne sont pas licites [en tant qu'époux] pour elles. Et rendez-leur ce qu'ils ont dépensé (comme dote). Il ne vous sera fait aucun grief en vous mariant avec elles quand vous leur aurez donné leur dote (mahr). Et ne gardez pas de liens conjugaux avec les mécréantes. Réclamez ce que vous avez dépensé





et que (les mécréants) aussi réclament ce qu'ils ont dépensé. Tel est le jugement d'Allah par lequel Il juge entre vous, et Allah est Omniscient et Sage. »
(Coran 60:10)

« Ô les croyants ! Quand vous contractez une dette à échéance déterminée, mettez-la par écrit ; et qu'un scribe l'écrive, entre vous, en toute justice; un scribe n'a pas à refuser d'écrire selon ce qu'Allah lui a enseigné; qu'il écrive donc, et que dicte le débiteur: qu'il craigne Allah son Seigneur, et se garde d'en rien diminuer. Si le débiteur est gaspilleur ou faible, ou incapable de dicter lui-même, que son représentant dicte alors en toute justice. Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux que vous agréez comme témoins, en sorte que si l'une d'elles s'égaré, l'autre puisse lui rappeler. Et que les témoins ne refusent pas quand ils sont appelés. Ne vous laissez pas d'écrire la dette, ainsi que son terme, qu'elle soit petite ou grande: c'est plus équitable auprès d'Allah, et plus droit pour le témoignage, et plus susceptible d'écarté les doutes. Mais s'il s'agit d'une marchandise présente que vous négociez entre vous: dans ce cas, il n'y a pas de péché à ne pas l'écrire.





Mais prenez des témoins lorsque vous faites une transaction entre vous; et qu'on ne fasse aucun tort à aucun scribe ni à aucun témoin. Si vous le faisiez, cela serait une perversité en vous. Et craignez Allah. Alors Allah vous enseigne et Allah est Omniscient. » (Coran 2:282)

« Ô les croyants ! N'entrez pas dans des maisons autres que les vôtres avant de demander la permission [d'une façon délicate] et de saluer leurs habitants. Cela est meilleur pour vous. Peut-être vous souvenez-vous. » (Coran 24:27)

« Ô vous qui avez-cru ! Que les esclaves que vous possédez vous demandent permission avant d'entrer, ainsi que ceux des vôtres qui n'ont pas encore atteint la puberté, à trois moments: avant la Salât de l'aube, à midi quand vous enlevez vos vêtements, ainsi qu'après la Salât de la nuit; trois occasions de vous dévêtir. En dehors de ces moments, nul reproche ni à vous ni à eux d'aller et venir, les uns chez les autres. C'est ainsi qu'Allah vous expose clairement Ses versets, et Allah est Omniscient et Sage. » (Coran 24:58)

« Ô les croyants ! Ne soyez pas comme ceux qui ont offensé Moïse. Allah l'a déclaré innocent de leurs





accusations, car il était honorable auprès d'Allah. »
 (Coran 33:69)

Si « ceux qui ont cru » répondent à ces interpellations et qu'ils accomplissent ces bonnes œuvres, ils seront de ceux au sujet desquels le noble Coran a dit: « ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres ». Ceux-là ont des degrés variables de foi et de bonnes œuvres. Ainsi, plus la foi d'un croyant augmente, plus ses bonnes œuvres se multiplient et s'améliorent jusqu'à ce que « ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres » arrivent au rang des bienfaisants qui auront le haut Firdaws (Paradis). A présent, nous parlerons de « ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres » que les versets du noble Coran ont mentionnés pour voir ce qu'Allah (Exalté soit-Il) dit à leur sujet.

2. Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres dans le noble Coran:

« Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres » sont mentionnés environ 52 fois dans le noble Coran. Ces versets peuvent être répartis en deux catégories:





Première partie : Informations générales à leur sujet.

1. Ils sont les bienfaisants (Mouhsinoun) (contrairement à ceux qui font le mal):

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **L'aveugle et le voyant ne sont pas égaux, et ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres ne peuvent être comparés à celui qui fait le mal. C'est rare que vous vous rappeliez !** » (Coran 40:58)

2. Ils sont les réformateurs (contrairement à ceux qui commettent du désordre):

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Traiterons-Nous ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres comme ceux qui commettent du désordre sur terre ? Ou traiterons-Nous les pieux comme les pervers ?** » (Coran 38:28)

3. Ils sont les meilleurs de toute la création (contrairement aux infidèles):

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Les infidèles parmi les gens du Livre, ainsi que les Associateurs iront au feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires. Quant à ceux qui croient et accomplissent**





les bonnes œuvres, ce sont les meilleurs de toute la création. » (Coran 98:6-7)

4. Ils sont ceux qui réussissent (et ne sont pas en perdition):

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Par le Temps ! L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance. » (Coran 103: 1-3)

5. Ils sont rares:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Il [David] dit: « Il a été certes injuste envers toi en demandant de joindre ta brebis à ses brebis ». Beaucoup de gens transgressent les droits de leurs associés, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres - cependant ils sont bien rares -. Et David pensa alors que Nous l'avions mis à l'épreuve. Il demanda donc pardon à son Seigneur et tomba prosterné et se repentit. » (Coran 38:24)

6. Il ne leur est imposé aucune charge que selon leur capacité:





Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Et ceux qui croient et font de bonnes œuvres - Nous n'imposons aucune charge à personne que selon sa capacité - ceux-là seront les gens du Paradis: ils y demeureront éternellement.** » (Coran 7:42)

7. Ils ne commettent pas de mauvaises actions:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ceux qui commettent des mauvaises actions comptent-ils que Nous allons les traiter comme ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, dans leur vie et dans leur mort ? Comme ils jugent mal !** » (Coran 45:21)

Deuxième partie:

Les dons qu'Allah leur fait dans la vie d'ici-bas et dans l'Au-delà:

- 1. Ce sont les gens du Paradis qui entreront au Jardin d'Eden sous lesquels coulent les ruisseaux, qui auront pour récompense un lieu élevé [du Paradis] et qui se réjouiront dans un jardin:**

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres auront des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Cela est le grand succès.** » (Coran 85:11)





« Quant à ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, ce sont les meilleurs de toute la création. Leur récompense auprès d'Allah sera les Jardins de séjour, sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Telle sera [la récompense] de celui qui craint son Seigneur. » (Coran 98:7-8)

« Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, auront leur résidence dans les Jardins du Refuge, en récompense de ce qu'ils œuvraient. » (Coran 32:19)

« Ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres Allah les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Et ceux qui mécroient jouissent et mangent comme mangent les bestiaux ; et le Feu sera leur lieu de séjour. » (Coran 47:12)

« Ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres auront les Jardins des délices. » (Coran 31:8)

« Et quant à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, Nous les installerons certes à l'étage dans le Paradis sous lequel coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Quelle belle récompense que celle de ceux qui font le bien. » (Coran 29:58)





« **Ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres se réjouiront dans un jardin.** » (Coran 30:15)

« **Tu verras les injustes épouvantés par ce qu'ils ont fait, et le châtement s'abattra sur eux (inéluçtablement). Et ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, seront dans les sites fleuris des jardins, ayant ce qu'ils voudront auprès de leur Seigneur. Telle est la grande grâce !** » (Coran 42:22)

« **Et on fera entrer ceux qui croient et font de bonnes œuvres, dans les jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, par permission de leur Seigneur. Et là, leur salutation sera: « Salâm » (Paix).** » (Coran 14:23)

« **Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Allah les fait entrer aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, car Allah fait certes ce qu'Il veut.** » (Coran 22:14)

« **Certes Allah introduit ceux qui croient et font de bonnes œuvres aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Là, ils seront parés de bracelets d'or, et aussi de perles; et leurs vêtements y seront de soie.** » (Coran 22:23)





« La souveraineté ce jour-là appartiendra à Allah qui jugera parmi eux. Ceux qui auront cru et fait de bonnes œuvres seront dans les Jardins du délice. » (Coran 22:56)

« Annonce à ceux qui croient et pratiquent de bonnes œuvres qu'ils auront pour demeures des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux ; chaque fois qu'ils seront gratifiés d'un fruit des jardins ils diront: « C'est bien là ce qui nous avait été servi auparavant ». Or c'est quelque chose de semblable (seulement dans la forme); ils auront là des épouses pures, et là ils demeureront éternellement. » (Coran 2:25)

« Et ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres, ceux-là sont les gens du Paradis où ils demeureront éternellement. » (Coran 2:82)

« Et quant à ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres, bientôt Nous les ferons entrer aux Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux. Ils y demeureront éternellement. Il y aura là pour eux des épouses purifiées. Et Nous les ferons entrer sous un ombrage épais. » (Coran 4:57)

« Et quant à ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres, Nous les ferons entrer bientôt aux Jardins sous lesquels





coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Promesse d'Allah en vérité. Et qui est plus véridique qu'Allah en parole ? » (Coran 4:122)

« Et quiconque, homme ou femme, fait de bonnes œuvres, tout en étant croyant... les voilà ceux qui entreront au Paradis ; et on ne leur fera aucune injustice, fût-ce d'un creux de noyau de datte. » (Coran 4:124)

2. Ils auront pour résidence les Jardins du « Firdaws » (Paradis) (les plus hauts rangs):

Allah (Exalté soit-Il) dit: **« Et quiconque vient auprès de Lui en croyant, après avoir fait de bonnes œuvres, voilà donc ceux qui auront les plus hauts rangs. » (Coran 20:75)**

« Ceux qui croient et font de bonnes œuvres auront pour résidence les Jardins du « Firdaws » (Paradis). » (Coran 18:107)

3. Ils auront un pardon, une énorme récompense et des faveurs généreuses:

Allah (Exalté soit-Il) dit: **« Ceux donc qui croient et font de bonnes œuvres auront pardon et faveurs généreuses. » (Coran 22:50)**





« Allah a promis à ceux qui croient et font de bonnes œuvres qu'il y aura pour eux un pardon et une énorme récompense. » (Coran 5:9)

4. Ils auront une belle et grande récompense jamais interrompue où ils demeureront éternellement :

Allah (Exalté soit-Il) dit: « Sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres: à eux une récompense jamais interrompue. » (Coran 84:25)

« Ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres auront une énorme récompense jamais interrompue. » (Coran 41:8)

« Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit, et il annonce aux croyants qui font de bonnes œuvres qu'ils auront une grande récompense. » (Coran 86:9)

« sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres: ceux-là auront une récompense jamais interrompue. » (Coran 95:6)

« [Un Livre] d'une parfaite droiture pour avertir d'une sévère punition venant de Sa part et pour annoncer aux croyants qui font de bonnes œuvres qu'il y aura pour eux une belle récompense. » (Coran 18:2)





5. Allah effacera leurs méfaits, ils auront une grosse et énorme récompense et Il les rétribuera de la meilleure récompense pour ce qu'ils auront accompli:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Mohammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'Évangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermir, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. [Allah] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes œuvres, un pardon et une énorme récompense.** »
(Coran 48:29)

« **Et ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres et ont cru en ce qui a été descendu sur Mohammad - et c'est la vérité venant de leur Seigneur - Il leur efface leurs méfaits et améliore leur condition.** » (Coran 47:2)





« **Ceux qui ont mécru auront un dur châtement, tandis que ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres auront un pardon et une grosse récompense.** »
(Coran 35:7)

« **Et quant à ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Nous leur effacerons leurs méfaits, et Nous les rétribuerons la meilleure récompense pour ce qu'ils auront accompli de mieux.** » (Coran 29:7)

6. Allah les fera entrer parmi les gens de bien:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Et quant à ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Nous les ferons certainement entrer parmi les gens de bien.** » (Coran 29:9)

7. Allah les récompensera et leur accroîtra Sa faveur:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **afin qu'[Allah] récompense par Sa grâce ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres. En vérité, Il n'aime pas les infidèles.** » (Coran 30:45)

« **et exauce [les vœux] de ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres et leur accroît Sa faveur, tandis que les mécréants ont un dur châtement.** »
(Coran 42:26)





8. Allah les fera entrer dans Sa miséricorde:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres, leur Seigneur les fera entrer dans Sa miséricorde. Voilà le succès évident.** » (Coran 45:30)

9. Allah leur donnera la succession sur terre:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers.** » (Coran 24:55)

10. Allah les fait sortir des ténèbres à la lumière:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **un Messager qui vous récite les versets d'Allah comme preuves claires, afin de faire sortir ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres des ténèbres à la lumière. Et quiconque croit en Allah et fait le bien, Il le fait entrer aux Jardins sous lesquels coulent les**





ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah lui a fait une belle attribution. » (Coran 65:11)

11. Pas de crainte pour eux, et ils ne seront point affligés:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ceux qui ont la foi, ont fait de bonnes œuvres, accompli la Salât et acquitté la Zakât auront certes leur récompense auprès de leur Seigneur. Pas de crainte pour eux, et ils ne seront point affligés.** » (Coran 2:277)

12. Allah les agrée et ils L'agrément:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Quant à ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, ce sont les meilleurs de toute la création. * Leur récompense auprès d'Allah sera les Jardins de séjour, sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Telle sera [la récompense] de celui qui craint son Seigneur.** » (Coran 98:7-8)

13. Le Tout Miséricordieux leur accordera Son amour:

Allah (Exalté soit-Il) dit:





« **A ceux qui croient et font de bonnes œuvres, le Tout Miséricordieux accordera Son amour.** » (Coran 19:96)

14. Leur Seigneur les guidera grâce à leur foi:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, leur Seigneur les guidera grâce à leur foi. A leurs pieds les ruisseaux couleront dans les Jardins des délices.** » (Coran 10:9)

15. Ils auront le plus grand bien et aussi le plus bon retour:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, auront le plus grand bien et aussi le plus bon retour.** » (Coran 13:29)

16. Allah les rétribuera en toute équité et ne laissera pas perdre leur récompense. Ainsi, ils ne craindront ni injustice ni oppression et leurs efforts ne seront pas méconnus:

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression.** » (Coran 20:112)





« **Quiconque fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, on ne méconnaîtra pas son effort, et Nous le lui inscrivons [à son actif].** » (Coran 21:94)

« **C'est vers Lui que vous retournerez tous, c'est là, la promesse d'Allah en toute vérité ! C'est Lui qui fait la création une première fois puis la refait (en la ressuscitant) afin de rétribuer en toute équité ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres. Quant à ceux qui n'ont pas cru, ils auront un breuvage d'eau bouillante et un châtiment douloureux à cause de leur mécréance !** » (Coran 10:4)

« **Ceux qui croient et font de bonnes œuvres... vraiment Nous ne laissons pas perdre la récompense de celui qui fait bien ses œuvres.** » (Coran 18:30)

Ces versets parlent de ceux qui croient et font de bonnes œuvres et de la récompense qu'Allah leur donne dans la vie d'ici-bas et dans l'Au-delà.

On doit s'arrêter sur certains versets et les méditer:

1. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Kahf (Coran 18:107-108):

« **Ceux qui croient et font de bonnes œuvres auront pour résidence les Jardins du « Firdaws » (Paradis), ***





où ils demeureront éternellement, sans désirer aucun changement. »

Ces deux versets montrent que ceux qui croient et font de bonnes œuvres ont des degrés différents en ce qui concerne la foi, l'accomplissement des bonnes œuvres et la guidance. Ainsi, certains d'entre eux accèdent au degré des bienfaisants (Al-Mouhsinoun) (les Prophètes et les rapprochés d'Allah) qui est celui du haut « Firdaws » (Paradis). C'est pourquoi le verset 11 de la Sourate At-Talâq (Le Divorce) montre qu'Allah les fait sortir des ténèbres à la lumière, et c'est en cela que leurs degrés de foi sont progressifs.

« un Messager qui vous récite les versets d'Allah comme preuves claires, afin de faire sortir ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres des ténèbres à la lumière. Et quiconque croit en Allah et fait le bien, Il le fait entrer aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah lui a fait une belle attribution. »
(Coran 65:11)





2. Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Houd (Coran 11:9-11):

« Et si Nous faisons goûter à l'homme une grâce de Notre part, et qu'ensuite Nous la lui arrachons, le voilà désespéré et ingrat. * Et si Nous lui faisons goûter le bonheur, après qu'un malheur l'ait touché, il dira: « Les maux se sont éloignés de moi », et le voilà qui exulte, plein de gloriole. Sauf ceux qui sont endurants et font de bonnes œuvres. Ceux-là obtiendront pardon et une grosse récompense. »

C'est le seul endroit du Coran où, au lieu des termes « **ceux qui croient** », les termes « **ceux qui sont endurants** » sont mentionnés avant les termes « **font de bonnes œuvres** ». Ceci prouve que l'endurance face au décret d'Allah est l'essence de la foi. L'endurance symbolise donc la foi parce qu'elle est la moitié de celle-ci. Allah (*Exalté soit-Il*) dit: « **Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.** » (Coran 41:35)

Le verset montre que les croyants ne cessent jamais d'accomplir les bonnes œuvres même lors des épreuves qui requièrent l'endurance. Ainsi, les bonnes œuvres se poursuivent aussi bien pendant la difficulté que





pendant la facilité, et de la même façon, durant les phases productives et durant celles improductives.

Ceci constitue une preuve de foi, ainsi, le verset se termine par cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il): « Ceux-là obtiendront pardon et une grosse récompense. »

3. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Ach-Chourâ (Coran 42:23), que Ceux qui croient et font de bonnes œuvres sont les serviteurs d'Allah:

« Telle est la [bonne nouvelle] qu'Allah annonce à ceux de Ses serviteurs qui croient et accomplissent les bonnes œuvres ! Dis: « Je ne vous en demande aucun salaire si ce n'est l'affection envers [nos liens] de parenté ». Et quiconque accomplit une bonne action, Nous répondons par [une récompense] plus belle encore. Allah est certes Pardonneur et Reconnaissant. »

Ceci montre l'importance de leur rang auprès d'Allah comme c'est le cas pour les serviteurs du Tout Miséricordieux décrits dans d'autres endroits du noble Coran. Allah leur promet la rétribution et le Paradis où ils recevront leur subsistance sans compter. Ils ont obtenu le privilège d'être rattachés à Allah par leur foi et leurs bonnes œuvres.





4. Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate An-Nour (Coran 24:55):

« Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers. »

On remarque la présence des termes « à ceux d'entre vous ». C'est le seul endroit où ces termes sont mentionnés. Ceci prouve que tous ceux qui ont cru ne croient pas avec sincérité et que certains seulement sont sincères dans leur foi et leurs bonnes œuvres. C'est à ceux-là seulement qu'Allah donnera la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnera force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changera leur ancienne peur en sécurité. Cela concerne les plus sincères et non tous « ceux qui ont cru ». C'est pourquoi le verset se termine par cette Parole d'Allah (*Exalté soit-Il*): « Ils M'adorent et ne M'associent rien », c'est-à-dire que ces croyants vouent l'unicité à Allah Seul pour leur adoration et leurs actes.





5. On remarque que dans certains versets, des œuvres sont mentionnées après les termes « *ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres* ». Il s'agit de bonnes œuvres ou d'actes en lien avec la croyance.

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Ach-Chou`arâ' (Coran 26:221-227):

« **Vous apprendrai-Je sur qui les diables descendent ? * Ils descendent sur tout calomniateur, pécheur. * Ils tendent l'oreille... Cependant, la plupart d'entre eux sont menteurs. * Et quant aux poètes, ce sont les égarés qui les suivent. * Ne vois-tu pas qu'ils divagent dans chaque vallée, * et qu'ils disent ce qu'ils ne font pas ? * A part ceux qui croient et font de bonnes œuvres, qui invoquent souvent le nom d'Allah et se défendent contre les torts qu'on leur fait. Les injustes verront bientôt le revirement qu'ils [éprouveront]. »**

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-`Asr (Coran 103:1-3):

« Par le Temps ! * L'homme est certes, en perdition, * sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance. »





Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Mohammad (Coran 47:2):

« Et ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres et ont cru en ce qui a été descendu sur Mohammad - et c'est la vérité venant de leur Seigneur - Il leur efface leurs méfaits et améliore leur condition. »

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Baqarah (Coran 2:277):

« Ceux qui ont la foi, ont fait de bonnes œuvres, accompli la Salât et acquitté la Zakât auront certes leur récompense auprès de leur Seigneur. Pas de crainte pour eux, et ils ne seront point affligés. »

Ces œuvres sont mentionnées de façon répétitive pour que leur importance soit soulignée notamment en matière de croyance, comme c'est le cas pour cette Parole: « ont cru en ce qui a été descendu sur Mohammad ». Cette croyance est visée en particulier par rapport à un cadre plus général; celui de la croyance désignée par les termes « qui ont cru ». Cette spécification concerne également les bonnes œuvres utiles à l'individu lui-même (dont l'accomplissement de la Salât et l'invocation) et celles utiles à autrui (dont l'enjoignement mutuel de la vérité et de l'endurance ainsi que l'acquiescement de la Zakât).





- On en déduit que les actes en lien avec la croyance et les bonnes œuvres n'ont pas tous le même degré d'importance mais que certains sont plus importants, mieux récompensés et plus aimés d'Allah que d'autres. Il incombe donc de commencer par ces actes et ces œuvres, de s'y concentrer, de ne pas les négliger et de leur accorder exclusivement la priorité.

6. Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Ghâfir (Coran 40:58):

« L'aveugle et le voyant ne sont pas égaux, et ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres ne peuvent être comparés à celui qui fait le mal. C'est rare que vous vous rappeliez ! »

De première vue, le lecteur peut comprendre que ce verset mentionne des opposés à savoir l'aveugle et le voyant d'une part puis ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres et celui qui fait le mal d'autre part. Or, dans cette parole « wa lladhîna âmanou wa `amilou 's-sâlihâti wa lâ 'l-mousi' » ([Ne sont pas égaux l'aveugle et le voyant], et ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres ni celui qui fait le mal [traduction littérale]) on remarque la présence du « Lâm » (ni) avant les termes « celui qui fait le mal ». Ceci montre que





la comparaison concerne l'aveugle, le voyant et ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres d'une part et celui qui fait le mal d'autre part. Les premiers représentent les (bienfaisants) et le dernier est (celui qui fait le mal).

On comprend d'après le verset que les bienfaisants parmi ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, qu'ils soient voyants ou aveugles, ne sont pas comparables à ceux qui font le mal car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont plutôt les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent.

7. Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Al-Mâ'idah (Coran 5:93):

« **Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes œuvres en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) pourvu qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir eu connaissance) et qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent de bonnes œuvres ; puis qui (continuent) d'être pieux et de croire et qui (demeurent) pieux et bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants. »**





Le verset parle des bienfaisants qu'Allah (Exalté soit-Il) aime et qui ont quatre caractéristiques:

1. La foi (*al-'imân*) qui est répétée trois fois (ceux qui ont la foi, qu'ils croient, de croire).
2. La piété (*at-taqwa*) qui est répétée trois fois (qu'ils soient pieux, qui (continuent) d'être pieux, qui (demeurent) pieux).
3. L'accomplissement des bonnes œuvres qui est répété deux fois.
4. La bienfaisance (*'Ihsân*) qui est mentionnée une fois.

La croyance et la piété sont la base puis viennent les bonnes œuvres qui reflètent la sincérité et ensuite la bienfaisance. Celle-ci est le sommet qui comprend la bienfaisance en matière de croyance, la bienfaisance en matière de piété et la bienfaisance en matière de bonnes œuvres. Par ailleurs, on note que la piété est mentionnée avant la croyance à deux reprises. De même, la piété est citée avant la bienfaisance car elle est la base et constitue un préalable à la vraie foi et à la vraie bienfaisance. On remarque également la présence du terme « puis » (*Thoumma*) qui évoque une graduation de l'action. Ainsi, il y a trois degrés, à commencer par le fait d'être pieux, de croire et d'accomplir les bonnes œuvres,





puis d'être pieux et de croire et enfin d'être pieux et bienfaisant qui est le plus haut degré. Ce dernier niveau est celui des Pieux Bienfaisants qu'Allah (Exalté soit-Il) aime et dont nous parlerons plus loin.

8. Dans certains versets, on note l'utilisation du temps du présent au lieu du passé au sujet de ceux qui ont cru et accompli les bonnes œuvres. Allah (Exalté soit-Il) dit:

- Dans la Sourate Tâ-Hâ (Coran 20:112): « **Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression.** »
- Dans la Sourate Al-Anbiyâ' (Coran 21:94): « **Quiconque fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, on ne méconnaîtra pas son effort, et Nous le lui inscrivons [à son actif].** »
- Dans la Sourate An-Nissâ' (Coran 4:124): « **Et quiconque, homme ou femme, fait de bonnes œuvres, tout en étant croyant... les voilà ceux qui entreront au Paradis; et on ne leur fera aucune injustice, fût-ce d'un creux de noyau de datte.** »

On remarque aussi que l'accomplissement des bonnes œuvres est cité avant la croyance. On note également l'utilisation de l'article indéfini « de » avant les termes





« bonnes œuvres ». Cela signifie l'accomplissement d'une partie des œuvres et non de leur totalité.

Par ailleurs, le verbe (faire) est conjugué au singulier, contrairement aux autres versets où on trouve « font de bonnes œuvres ».

Dans le troisième verset, on remarque l'évocation des termes « homme ou femme ». Cela prouve qu'il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes concernant la rétribution et la récompense des bonnes œuvres.

La croyance est mentionnée avant les bonnes œuvres dans cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il) dans la Sourate Tâ-Hâ (Coran 20:75):

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Et quiconque vient auprès de Lui en croyant, après avoir fait de bonnes œuvres, voilà donc ceux qui auront les plus hauts rangs.** »

Le fait que la croyance soit citée avant les œuvres montre qu'il est important que la foi soit la base des bonnes œuvres sans que l'auteur n'attende ni récompense ni gratitude.

Ainsi, la fin du verset dit qu'ils « auront les plus hauts rangs ».





On remarque que le verset commence en parlant au singulier en disant « croyant ». En revanche, la fin de ce même verset de la Sourate Tâ-Hâ évoque un groupe d'individu en disant: « ceux qui auront les plus hauts rangs ». Cela montre que les individus cités ne se détachent pas du groupe et qu'ils s'entraident pour accomplir le bien et la piété et pour parachever les bonnes œuvres. En effet, la Main d'Allah est avec le groupe et l'accomplissement des bonnes œuvres nécessite l'entraide et la complémentarité et ne peut se réaliser lorsque le croyant est seul. Cela dit, l'effort individuel est rétribué. Ainsi, les deux versets précédents se terminent par ces termes: « ne craindra ni injustice ni oppression. ». Allah (Exalté soit-Il) dit aussi: « on ne méconnaîtra pas son effort ».

- **Remarques importantes qu'il faut souligner:**

1. La différence entre « l'œuvre » (amal) et « l'acte » (fi'l):

L'œuvre est une somme d'actes. Ainsi, par exemple, l'accomplissement de la Salât est une œuvre qui comprend un ensemble d'actes plus petits (à savoir les ablutions (Woudou') et la Salât elle-même.)





Les « ablutions » (Woudou') comprennent des actes (notamment le rinçage de la bouche, l'inspiration de l'eau, le lavage du visage...).

La Salât elle-même comprend des actes (notamment la station debout (Qiyâm), le Takbîr (le fait de dire Allahou Akbar), la récitation du Coran, l'inclinaison (Roukou`), la prosternation (Soujoud)...).

2. La différence entre « Et quiconque, homme ou femme, fait de bonnes œuvres » et « Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre » est que l'œuvre mentionnée dans le premier verset concerne les bonnes œuvres tandis que le deuxième verset parle de celui qui accomplit les œuvres.

Dans la Sourate An-Nissâ' (Coran 4:124), Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Et quiconque, homme ou femme, fait de bonnes œuvres, tout en étant croyant... les voilà ceux qui entreront au Paradis ; et on ne leur fera aucune injustice, fût-ce d'un creux de noyau de datte. »**

Dans la Sourate An-Nahl (Coran 16:97), Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Quiconque, mâle ou femelle, a fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions. »**





Dans la Sourate Ghâfir (Coran 40:40), Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Quiconque fait une mauvaise action ne sera rétribué que par son pareil; et quiconque, mâle ou femelle, ait fait une bonne action tout en étant croyant, alors ceux-là entreront au Paradis pour y recevoir leur subsistance sans compter.** »

3. « Faire une bonne action » s'oppose à « faire le mal »:

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Jâthiyah (Coran 45:15):« **Quiconque fait le bien, le fait pour lui-même; et quiconque agit mal, agit contre lui-même. Puis vous serez ramenés vers votre Seigneur.** ».

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Foussilat (Coran 41:46): « **Quiconque fait une bonne œuvre, c'est pour son bien. Et quiconque fait le mal, il le fait à ses dépens. Ton Seigneur, cependant, n'est point injuste envers les serviteurs.** ».

4. La différence entre « les péchés » (dhonoub) et les « méfaits » (say'ât).

Les péchés sont les actes par lesquels l'individu ne nuit qu'à sa propre personne et qu'Allah pardonne à celui qui Lui demande le pardon.

Allah (Exalté soit-Il) dit:





« **Seigneur ! Nous avons entendu l'appel de celui qui a appelé ainsi à la foi: « Croyez en votre Seigneur » et dès lors nous avons cru. Seigneur, pardonne-nous nos péchés, efface de nous nos méfaits, et place nous, à notre mort, avec les gens de bien. »** (Coran 3:193)

Quant aux méfaits, ce sont des actes qui induisent une injustice ou un préjudice causés à autrui. Pour ces actes, l'invocation ne consiste pas à demander le pardon mais à implorer Allah d'effacer ces méfaits: « efface de nous nos méfaits ».

5. La différence entre « faire le bien » et « accomplir les bonnes œuvres »:

- « *Faire le bien* » comprend tous les actes de bienfaisance utiles aux autres, abstraction faite de leur impact sur celui qui les accomplit et sur la société.

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Âl `Imrân (Coran 3:30):

« **Le jour où chaque âme se trouvera confrontée avec ce qu'elle aura fait de bien et ce qu'elle aura fait de mal; elle souhaitera qu'il y ait entre elle et ce mal une longue distance! Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Allah est Compatissant envers [Ses] serviteurs. »**





L'homme retrouve cet acte de charité écrit dans son livre au Jour de la Résurrection. Mais la rétribution est-elle plus grande pour les actes de charité ou pour les bonnes œuvres qui réforment les gens et l'état des créatures et qui servent à diffuser la miséricorde, la justice, le bien et la paix entre les humains ?

Il est évident qu'une plus grande rétribution est accordée à ceux qui accomplissent les bonnes œuvres. Les versets précités montrent qu'ils auront une grande récompense dans la vie d'ici-bas, qu'Allah leur donnera la succession sur terre et qu'Il leur a préparé des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux.

- Etant donné que ces actes sont motivés par la croyance en Allah (Exalté soit-Il) et en le Jour Dernier, le croyant les accomplit pour obéir à Allah en jouant son rôle de vicaire d'Allah sur la terre qui réforme ce qui est corrompu et qui maintient ce qui est bon en souhaitant la récompense d'Allah dans l'Au-delà.

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Sâd (Coran 38:28):

«Traiterons-Nous ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres comme ceux qui commettent du désordre sur terre ? Ou traiterons-Nous les pieux comme les pervers ? »





- On voit bien qu'il est important de se rappeler sa propre intention préalablement à chaque œuvre pieuse et de s'assurer de son impact sur l'individu et sur la société et de son utilité aux créatures, à la vie et à l'environnement. En effet, tous les actes de charité ne sont pas des œuvres pieuses, cependant, toutes les bonnes œuvres sont des actes de charité.

Mais si l'intention du serviteur est sincère en ce qui concerne l'acte de charité qu'il accomplit, sa récompense ne sera pas perdue.

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Âl `Imrân (Coran 3:115):

« **Et quelque bien qu'ils fassent, il ne leur sera pas dénié. Car Allah connaît bien les pieux.** »

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate An-Nissâ' (Coran 4:127):

« **Et ils te consultent à propos de ce qui a été décrété au sujet des femmes. Dis: « Allah vous donne Son décret là-dessus, en plus de ce qui vous est récité dans le Livre, au sujet des orphelines auxquelles vous ne donnez pas ce qui leur a été prescrit, et que vous désirez épouser, et au sujet des mineurs encore**





d'âge faible». Vous devez agir avec équité envers les orphelins. Et de tout ce que vous faites de bien, Allah en est, certes, Omniscient. »

- Le noble Coran incite à accomplir les actes de bien de façon général.

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Hajj (Coran 22:77):

« Ô les croyants ! Inclinez-vous, prosternez-vous, adorez votre Seigneur, et faites le bien. Peut-être réussirez-vous. »

- De même, le noble Coran a défendu d'empêcher le bien:

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Qâf, (Coran 50:24-25):

« Vous deux, jetez dans l'Enfer tout mécréant endurci et rebelle, * acharné à empêcher le bien, transgresseur, douteur ».

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Qalam (Coran 68:11-12):

« grand diffamateur, grand colporteur de médisance, * grand empêcheur du bien, transgresseur, grand pécheur ».





Les versets montrent que l'accomplissement du bien est demandé lorsqu'il est motivé par la foi et que l'intention de son auteur est sincère envers Allah (Exalté soit-Il). Les versets incitent également à réfléchir comment faire en sorte que ce bien ne se limite pas au fait d'être un acte de charité mais que ce soit une œuvre pieuse utile à son auteur et à la société dans laquelle il vit. Ceci est un aspect primordial en matière de bienfaisance des actes.

Ainsi, Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Qu'attendent-ils ? Que les Anges leur viennent ? Que vienne ton Seigneur ? Ou que viennent certains signes de ton Seigneur ? Le jour où certains signes de ton Seigneur viendront, la foi en Lui ne profitera à aucune âme qui n'avait pas cru auparavant ou qui n'avait acquis aucun mérite de sa croyance. Dis: « Attendez ! » Nous attendons, Nous aussi. »** (Coran 6:158)

« **Ton Seigneur sait, certes, que tu (Mohammad) te tiens debout moins de deux tiers de la nuit, ou sa moitié, ou son tiers. De même qu'une partie de ceux qui sont avec toi. Allah détermine la nuit et le jour. Il sait que vous ne saurez jamais passer toute la nuit en prière. Il a usé envers vous avec indulgence. Récitez**





donc ce qui [vous] est possible du Coran. Il sait qu'il y aura parmi vous des malades, et d'autres qui voyageront sur la terre, en quête de la grâce d'Allah, et d'autres encore qui combattront dans le chemin d'Allah. Récite-en donc ce qui [vous] sera possible. Accomplissez la Salât, acquittez la Zakât, et faites à Allah un prêt sincère. Tout bien que vous vous préparez, vous le retrouverez auprès d'Allah, meilleur et plus grand en fait de récompense. Et implorez le pardon d'Allah. Car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux. » (Coran 73:20)

« Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, * et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra. » (Coran 99:7-8)

De même, plusieurs versets incitent à rivaliser dans l'accomplissement des bonnes œuvres et d'y concourir sous la forme d'actes séparés qui se complètent les uns les autres et qui constituent des œuvres pieuses utiles à l'individu et à la société.

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« A chacun une orientation vers laquelle il se tourne. Rivalisez donc dans les bonnes œuvres. Où





que vous soyez, Allah vous ramènera tous vers Lui, car Allah est, certes Omnipotent. » (Coran 2:148)

« Et sur toi (Mohammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre. Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers Allah qu'est votre retour à tous; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez. » (Coran 5:48)

« Ils croient en Allah et au Jour dernier, ordonnent le convenable, interdisent le blâmable et concourent aux bonnes œuvres. Ceux-là sont parmi les gens de bien. » (Coran 3:114)

Allah dit que les Prophètes et les Messagers concouraient aux bonnes actions car Il leur révélait de les accomplir.

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien,





d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakât. Et ils étaient Nos adorateurs. » (Coran 21:73)

« Nous l'exauçâmes, lui donnâmes Yahya et guérîmes son épouse. Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par amour et par crainte. Et ils étaient humbles devant Nous. » (Coran 21:90)

« qui donnent ce qu'ils donnent, tandis que leurs cœurs sont pleins de crainte [à la pensée] qu'ils doivent retourner à leur Seigneur. Ceux-là se précipitent vers les bonnes actions et sont les premiers à les accomplir. » (Coran 23:60-61)





Conclusion :

Il incombe au croyant de se hâter d'accomplir les bonnes actions et de s'y attacher. Toutefois, il est primordial que ces actions soient motivées par la croyance en Allah et en le Jour Dernier et qu'elles se complètent les unes les autres afin qu'elles soient des œuvres pieuses utiles aux individus et aux sociétés et qu'elles les réforment aussi bien à court terme qu'à long terme. Mais lorsque les actes de charité deviennent un moyen pour feindre une apparence trompeuse et une course à l'orgueil sans qu'ils ne visent réellement à réformer les sociétés et la vie des humains, il incombe à l'auteur de ces actes de renouveler son intention et de la rediriger vers le bon sens afin qu'ils soient un moyen de réformer, de procurer le bonheur et de guider la société et les individus.

6. Les bonnes œuvres ne sont pas toutes acceptées par Allah (Exalté soit-Il). Par conséquent, le serviteur doit essayer de rendre ses bonnes œuvres acceptées par Allah (Exalté soit-Il). Des moyens qui relèvent de la bienfaisance des bonnes œuvres permettent d'y parvenir, à travers les moyens suivants:

1. Invoquer: « Ô Allah, accorde-nous une bonne œuvre que tu agrades ». Il incombe aussi d'invoquer Allah d'accepter l'acte accompli.





Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Il sourit, amusé par ses propos et dit: «Permetts-moi Seigneur, de rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère, et que je fasse une bonne œuvre que tu agrées et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux ».** (Coran 27:19)

« Et Nous avons enjoint à l'homme de la bienfaisance envers ses père et mère: sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché ; et sa gestation et sevrage durent trente mois ; puis quand il atteint ses pleines forces et atteint quarante ans, il dit: « **Ô Seigneur ! Inspire-moi pour que je rende grâce au bienfait dont Tu m'as comblé ainsi qu'à mes père et mère, et pour que je fasse une bonne œuvre que Tu agrées. Et fais que ma postérité soit de moralité saine. Je me repens à Toi et je suis du nombre des Musulmans ».** (Coran 46:15)

2. Choisir les jours et les moments pour accomplir la bonne œuvre:

- Les dix premiers jours de Dhoul Hijja.
- Le mois béni de *Ramadan*, notamment les dix derniers jours de celui-ci et la nuit du destin (*Lailatou 'l-qadr*).
- Les vendredis.





- Pendant le jeûne et au moment de la rupture du jeûne (*'Iftâr*).
 - Lors de l'endurance en raison de la maladie, de la souffrance et des épreuves.
 - Le dernier tiers de la nuit.
 - Pendant le pèlerinage (*Hajj*) et au jour de la station de *`Arafah*.
3. Opter pour les bonnes œuvres mentionnées dans les versets coraniques après l'interpellation: « Ô les croyants ! » que nous avons traité précédemment.
 4. Opter pour les bonnes œuvres mentionnées dans les versets coraniques après cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il): « ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres », notamment les œuvres spécifiques explicitement mentionnées après ces termes, telles que l'enjoignement mutuel de l'endurance et de la vérité et l'invocation fréquente.
 5. Opter pour les œuvres qui sont utiles aux autres plutôt que celles qui ne sont utiles qu'à la personne elle-même, exception faite des bonnes œuvres obligatoires. Le choix doit se porter sur les œuvres les plus utiles compte tenu du nombre des personnes qui en bénéficient ou du type de l'œuvre et de son impact sur la vie des gens. En





effet, plus cet impact est large, plus la valeur de l'œuvre est importante.

6. L'auteur de ces bonnes œuvres doit avoir une intention sincère envers Allah (Exalté soit-Il) et espérer Sa rétribution. Ainsi, lorsque les œuvres sont réalisées dans la discrétion et à l'abri des regards, elles sont plus à même d'être acceptées.
7. Elles doivent être financées par de l'argent licite et pur.

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Ô Messagers ! Mangez de ce qui est permis et agréable et faites du bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites.** » (Coran 23:51)

8. Les bonnes œuvres ne doivent pas être accomplies au détriment d'autres obligations, dont la bienveillance envers les parents, les dépenses pour la famille, le travail rémunéré ou autre.
9. S'intéresser à la qualité de ces bonnes œuvres et non à leur quantité.

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **où ils demeureront éternellement, sans désirer aucun changement. * Dis: « Si la mer était une encre [pour écrire] les paroles de mon Seigneur, certes la mer s'épuiserait avant que ne soient épuisées les paroles de mon Seigneur, quand même Nous lui apporterions son équivalent**





comme renfort. * Dis: « Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique ! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse une bonne action et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur ». (Coran 18:108-110)

- La foi peut augmenter ou baisser dans le cœur et a différents degrés. Nous parlerons à présent des degrés de la foi:

3. Le degré de la croyance (les croyants) «*Al-Mou'minîn*»:

- Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate An-Naml (Coran 27 :1-5):

« Tâ, Sîn. Voici les versets du Coran et d'un Livre explicite, * un guide et une bonne annonce aux croyants, * qui accomplissent la Salât, acquittent la Zakât et croient avec certitude en l'au-delà. * Quant à ceux qui ne croient pas en l'au-delà, Nous embellissons [à leurs yeux] leurs actions, et alors ils deviennent confus et hésitants. * Ce sont eux qui subiront le pire châtement, tandis qu'ils seront dans l'au-delà les plus grands perdants. »





Allah décrit trois caractéristiques principales chez les croyants:

1. La croyance... « *et croient avec certitude en l'au-delà* ».
 2. L'accomplissement des bonnes œuvres utiles à soi... « *qui accomplissent la Salât (la prière)* ».
 3. L'accomplissement des bonnes œuvres utiles aux autres... « *acquittent la Zakât (l'aumône légale)* ».
- Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate At-Tawbah (Coran 9:71-72):

« Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakât et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage. * Aux croyants et aux croyantes, Allah a promis des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour qu'ils y demeurent éternellement, et des demeures excellentes, aux jardins d'Eden [du séjour permanent]. Et la satisfaction d'Allah est plus grande encore, et c'est là l'énorme succès. »

Ces versets évoquent d'autres caractéristiques qui concernent de bonnes œuvres utiles au gens, à savoir:





1. Le fait de commander le convenable.
2. Le fait d'interdire le blâmable.
3. Le fait d'obéir à Allah et à Son Messager.

Ceci est suivi de la promesse d'Allah aux croyants et aux croyantes de leur accorder des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour qu'ils y demeurent éternellement, et des demeures excellentes, aux jardins d'Eden. Et la satisfaction d'Allah est plus grande encore, et c'est là l'énorme succès.

- Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate At-Tawbah (Coran 9:111-112):

« Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement ? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait: Et c'est là le très grand succès. * Ils sont ceux qui se repentent, qui adorent, qui louent, qui parcourent la terre (ou qui jeûnent), qui s'inclinent, qui se prosternent, qui commandent le convenable et interdisent le blâmable





et qui observent les lois d'Allah... et fais bonne annonce aux croyants. »

Ces versets évoquent, en outre, la caractéristique de la lutte dans le sentier d'Allah:

Les croyants sont aussi décrits comme étant ceux qui se repentent, qui adorent, qui louent, qui parcourent la terre (ou qui jeûnent), qui s'inclinent, qui se prosternent, qui commandent le convenable et interdisent le blâmable et qui observent les lois d'Allah.

4. Le degré de la croyance en toute vérité (les croyants en toute vérité).

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Anfâl (Coran 8:2-4):

« Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah, et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils se confient à leur Seigneur. * Ceux qui accomplissent la Salât et qui dépensent [dans le sentier d'Allah] de ce que Nous leur avons attribué. * Ceux-là sont les vrais croyants: à eux des degrés (élevés) auprès de leur Seigneur, ainsi qu'un pardon et une dotation généreuse. »





Allah décrit ceux qui sont les vrais croyants par toutes les caractéristiques précitées auxquelles s'ajoutent ces éléments:

1. Leurs œuvres du cœur... « *les cœurs frémissent quand on mentionne Allah, et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils se confient à leur Seigneur.* »
2. Ils accomplissent de bonnes œuvres utiles à eux-mêmes... « *qui accomplissent la Salât* ».
3. Ils accomplissent de bonnes œuvres utiles aux autres... « *et qui dépensent [dans le sentier d'Allah]* » (ceci est plus général que de s'acquitter de la Zakât).

5. Le degré de la croyance qui procure au croyant la réussite (les croyants bienheureux).

- Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Mou'minoun (Coran 23:1-11):

« **Bienheureux sont certes les croyants, * ceux qui sont humbles dans leur Salât, * qui se détournent des futilités, * qui font la Zakât, * et qui préservent leurs sexes [de tout rapport], * si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent, car là vraiment, on ne peut les blâmer; * alors que**





ceux qui cherchent au-delà de ces limites sont des transgresseurs ; * et qui veillent à la sauvegarde des dépôts confiés à eux et honorent leurs engagements, * et qui observent strictement leur Salât. * Ce sont eux les héritiers, * qui hériteront le Firdaws (Paradis) pour y demeurer éternellement. »

Allah décrit les croyants bienheureux qui ont réussi, qui ont le plus haut degré, qui sont les bienfaisants (*Al-Mouhsinîn*) et qui entreront au *Firdaws*, le plus haut niveau du Paradis, par les caractéristiques suivantes:

1. Les œuvres du cœur... « *ceux qui sont humbles dans leur Salât* » (cela ne se limite pas à l'accomplissement de la *Salât* comme c'est le cas des croyants en vérité).
2. Ils accomplissent de bonnes œuvres utiles à eux-mêmes... « *et qui observent strictement leur Salât* ». (cela ne se limite pas à l'accomplissement de la *Salât* comme c'est le cas des croyants en vérité).
3. Ils accomplissent de bonnes œuvres utiles aux autres... *qui se détournent des futilités...qui font la Zakât* (cela ne se limite pas au fait de donner la *Zakât* comme c'est le cas des croyants).

qui préservent leurs sexes [de tout rapport].





qui veillent à la sauvegarde des dépôts confiés à eux et honorent leurs engagements.

En comparant les caractéristiques des croyants (*Al-Mou'minîn*) à celles des croyants bienheureux (*Al-Mou'minîn Al-Mouflihîn*), on voit bien le sens de la bienfaisance des actes:

Par exemple: En parlant des croyants, on trouve qu'ils « *accomplissent la Salât* » seulement. Alors que les croyants bienheureux et bienfaisants accomplissent la *Salât* avec beaucoup de bienfaisance aussi bien pour ce qui est du contenu de la *Salât* elle-même en étant humbles que pour son observance stricte (*et qui observent strictement leur Salât*).

Par exemple: En parlant des croyants, on trouve qu'ils « *acquittent la Zakât* » seulement. Alors que les croyants bienheureux et bienfaisants font la *Zakât* avec beaucoup de bienfaisance en fournissant des efforts et en travaillant pour gagner de l'argent qu'ils dépensent en faveur des pauvres et des nécessiteux. Ainsi, ils sont utiles aux autres car ils veulent être ceux qui donnent et non ceux qui reçoivent même lorsqu'ils sont pauvres.

Les croyants bienheureux sont bienfaisants dans leur croyance. Ils deviennent ainsi les bienfaisants (*Al-*





Mouhsinîn) qui hériteront le *Firdaws* (Paradis) pour y demeurer éternellement:

Remarque: Le haut *Firdaws* (le plus haut niveau du Paradis) est mentionné deux fois seulement dans le Coran. La deuxième fois est à la fin de la Sourate Al-Kahf où Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Ceux qui croient et font de bonnes œuvres auront pour résidence les Jardins du «Firdaws,» (Paradis), où ils demeureront éternellement, sans désirer aucun changement.** » (Coran 18:107-108)

Les croyants bienheureux sont ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres avec le plus haut degré de la foi qui est la bienfaisance. C'est pour cela qu'Allah (Exalté soit-Il) les aime – car Allah aime les bienfaisants, et ce sont eux qui auront le *Firdaws*, le plus haut niveau du Paradis. Nous invoquons Allah de nous accorder la faveur d'être parmi eux.

La piété et les pieux «Al-Mouttaqîn»:

- La piété est un degré élevé de la croyance:

A. Signification de la piété (*Taqwâ*):

- La *Taqwâ* (piété) signifie de prendre des précautions contre quelque chose qu'on craint, comme dans cette





Parole d'Allah (Exalté soit-Il): « parez-vous donc contre le feu ».

- La Taqwâ (piété) est un degré de bienfaisance de la croyance, autrement dit de perfectionnement de la croyance indéfectible en l'Inconnaissable (Ghayb), et en premier lieu de la croyance en Allah. Ainsi, le croyant ne se limite pas seulement à croire en l'existence et l'unicité d'Allah mais cette croyance s'élève à un degré où le croyant ressent l'existence d'Allah et qu'Allah le voit et l'observe. Le croyant craint alors Allah et cela se répercute sur ses actes, ses paroles et son intention.
- La Taqwâ (piété) est une étape importante dans le parcours de la guidance vers Allah (Exalté soit-Il).

La Taqwâ (piété) signifie de craindre Allah en privé et en public, comme dans cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il): « **Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission.** » (Coran 3:102)

- La Taqwâ (piété) signifie de se préparer par les actes, comme dans cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il):

« **Et craignez le jour où vous serez ramenés vers Allah. Alors chaque âme sera pleinement rétribuée**





de ce qu'elle aura acquis. Et ils ne seront point lésés. »(Coran 2:281)

- Ainsi, on dit que La Taqwâ (piété) consiste à craindre le Majestueux, à appliquer la Révélation, à se satisfaire de peu et à se préparer pour le jour du départ.
- La Taqwâ (piété) est un acte du cœur. En effet, le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit en désignant sa noble poitrine: « La piété est ici, la piété est ici ».
- La Taqwâ (piété) est un degré élevé de foi. Allah dit aimer les pieux dans trois endroits du noble Coran et Il a montré que le Paradis leur a été préparé. Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Quant à ceux qui se mirent sur la bonne voie, Il les guida encore plus et leur inspira leur piété. »
(Coran 47:17)

- Le plus pieux (Al-'Atqa) est le Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) selon cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il):

« alors qu'en sera écarté le plus pieux, * qui donne ses biens pour se purifier * et auprès de qui personne





ne profite d'un bienfait intéressé, * mais seulement pour la recherche de La Face de son Seigneur le Très Haut. * Et certes, il sera satisfait ! » (Coran 92:17-21)

Allah (Exalté soit-Il) au sujet du Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) et d'Abou Bakr As-Siddîq (le Véridique):

« Celui qui vient avec la vérité et celui qui la confirme, ceux-là sont les pieux. » (Coran 39:33)

- Les pieux ont pour principales caractéristiques la véracité, le dévouement envers Allah (Exalté soit-Il) et le respect de leur engagement conformément à cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il) dans la Sourate At-Tawbah (Coran 9:4-7):

« A l'exception des associateurs avec lesquels vous avez conclu un pacte, puis ils ne vous ont manqué en rien, et n'ont soutenu personne [à lutter] contre vous: respectez pleinement le pacte conclu avec eux jusqu'au terme convenu. Allah aime les pieux. * Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salât et acquittent la Zakât, alors laissez-leur la voie libre, car Allah





est Pardonneur et Miséricordieux. * Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la parole d'Allah, puis fais-le parvenir à son lieu de sécurité. Car ce sont des gens qui ne savent pas. * Comment y aurait-il pour les associateurs un pacte admis par Allah et par Son messenger ? A l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu un pacte près de la Mosquée sacrée. Tant qu'ils sont droits envers vous, soyez droits envers eux. Car Allah aime les pieux. » (Coran 9:2-7)

- Tous les pieux (Mouttaqîn) sont croyants (Mou'minîn), en revanche, les croyants (Mou'minîn) ne sont pas tous pieux (Mouttaqîn) parce qu'ils ont des degrés de foi différents.

B. Caractéristiques des pieux

1. Les caractéristiques du cœur:

- L'endurance dans la misère, la maladie, quand les combats font rage et avec les gens:

Allah dit qu'Il aime les endurants dans un seul verset du noble Coran dans Sa Parole (Exalté soit-Il):

« Combien de prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans le





sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point. Et Allah aime les endurents. » (Coran 3:146)

Allah (Exalté soit-Il) décrit les pieux dans Ses versets sans équivoque et a mentionné l'endurance dans Sa Parole (Exalté soit-Il):

« La bonté pieuse (Al-Bir) ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quelque amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs, d'accomplir la Salât et d'acquitter la Zakât. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurents dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux ! » (Coran 2:177)

- Le fait de se confier à Allah (Exalté soit-Il) pour toutes les affaires de la vie:

Allah dit qu'Il aime ceux qui se confient à Lui dans un seul verset du noble Coran dans Sa Parole (Exalté soit-Il):

« C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Mohammad) as été si doux envers eux! Mais





si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui se confient à Lui. » (Coran 3:159)

- Le fait de se repentir sincèrement et immédiatement des péchés (turpitude ou préjudice à leurs propres âmes):
- Allah dit qu'Il aime ceux qui se repentent et ceux qui se purifient dans un seul verset du noble Coran dans Sa Parole (Exalté soit-Il):

« Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. - Dis: « C'est nuisible. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allah, Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient». » (Coran 2:222)

Au sujet des pieux, Il dit qu'ils se repentent à Allah et s'empressent de se repentir selon cette Parole d'Allah (Exalté soit-Il):

« Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les ciex et la





terre, préparé pour les pieux, * qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants - * et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés - et qui est-ce qui pardonne les péchés sinon Allah ? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait. » (Coran 3:133-135)

2. Leurs principales œuvres pieuses:

- Les œuvres sont utiles à eux-mêmes:

L'accomplissement de la prière (Salât), le jeûne du mois de Ramadan (Siyâm), le pèlerinage (Hajj), la sincérité et l'évocation d'Allah (Exalté soit-Il) (Dhikr), la propreté physique.

- Les œuvres qui sont utiles aux autres:

La dépense de toutes sortes de biens attribués par Allah, surtout de l'argent « de donner de son bien, quelque amour qu'on en ait », le respect des engagements et des contrats, le fait de dominer sa rage, de pardonner à autrui et de s'acquitter de la Zakât.





C. Les pieux sincères sont les gens de bien ('Abrâr)

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quelqu'amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jous, d'accomplir la Salât et d'acquitter la Zakât. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux !** » (Coran 2:177)

Ainsi, les pieux sincères sont les gens de bien (Al-'Abrâr) qui ont les caractéristiques des pieux précitées notamment l'endurance, le respect des engagements, la Salât, la dépense dans le sentier d'Allah et la sincérité.

D. A chaque croyant sa piété

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Quant à ceux qui se mirent sur la bonne voie, Il les guida encore plus et leur inspira leur piété.** » (Coran 47:17)

Le verset montre qu'Allah accorde encore plus de guidance à ceux qui sont sur le droit chemin. Ils





arrivent ainsi au degré de la piété (At-Taqwa) dans leur croyance. On remarque le terme « leur piété » qui laisse à penser que chaque croyant a une piété qui lui est propre compte tenu de son degré, sa sincérité, son type et ses caractéristiques qui font que chaque croyant est différent de l'autre dans ce domaine.

Nous avons évoqué plusieurs caractéristiques des pieux, mais ces derniers se distinguent les uns des autres en fonction de leurs caractères et des circonstances qu'ils vivent. De ce fait, leurs actes diffèrent les uns des autres. Ainsi, on trouve que certains croyants multiplient les évocations (Dhikr), d'autres dépensent en abondance dans le sentier d'Allah, d'autre encore déploient des efforts pour maintenir la concorde entre les gens tandis que d'autres s'attachent plus à respecter leurs engagements.

Par conséquent, chaque croyant a sa propre piété qui comporte certes toutes les caractéristiques et tous les actes mais à des degrés différents. Sa piété se compose alors de l'ensemble de ces actes qu'il essaie de multiplier tout en accomplissant les bonnes œuvres qui sont utiles aux gens. En effet, celles-ci sont largement mieux rétribuées que les actes qui ne sont utiles qu'à leur auteur.





Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Et prenez vos provisions ; mais vraiment la meilleure provision est la piété. Et redoutez-Moi, ô doués d'intelligence.** » (Coran 2:197)

On rapporte dans l'invocation prophétique:

« Ô Allah, accorde à nos âmes leur piété. Et purifie-les, Tu es le meilleur de ceux qui les purifient. Tu es leur Protecteur et leur Maître ». (Mouslim)

Cette invocation montre que chaque âme a sa propre piété qui diffère de celle des autres âmes.

Ainsi, il est essentiel que le serviteur qui cherche à être aimé par Allah (Exalté soit-Il) détermine sa piété envers Allah (Exalté soit-Il) et les bonnes œuvres qui caractérisent les pieux et sur lesquelles il se concentrera pour les accomplir avec bienfaisance et parvenir à être aimé par Allah (Exalté soit-Il). Le croyant doit pour cela tenir compte de ses propres circonstances et des moyens dont il dispose en sachant que cette piété est personnelle et nul ne peut intervenir pour l'influencer. Il se peut que la piété change en fonction de l'évolution de la situation économique de la personne ou de son âge. En effet, les capacités de l'être humain évoluent.

Le plus important est que les bonnes œuvres englobent l'ensemble des caractéristiques des pieux et toutes les





obligations. La diversification et le changement qui forment la piété des serviteurs, concernent uniquement les actes surérogatoires (Nawâfil). Ainsi, l'individu est-il en paix avec lui-même et espère sincèrement être guidé et aimé par Allah (Exalté soit-Il). Par conséquent, le serviteur doit constamment faire cette invocation: « Ô Allah, accorde à nos âmes leur piété, leur piété, leur piété. »

La bienfaisance «*Thsân*» et les bienfaisants «*Mouhsînoun*»:

1. La bienfaisance dans le Hadith de Djibrîl (que la paix d'Allah lui soit accordée):

Dans le Hadith, Djibrîl (que la paix d'Allah lui soit accordée) interrogea le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) sur la bienfaisance, il répondit:

« La bienfaisance consiste à adorer Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit. »
(Moulim)

Ce Hadith montre le degré le plus élevé de la croyance en l'Inconnaissable (Ghayb) et qui consiste à ce que ce dernier soit assimilé au monde visible de façon à ce qu'on « voit » Allah, le Paradis et l'Enfer du fait





de l'intensité de cette croyance. Ce niveau de croyance est le plus complet et le plus parfait. C'est la science certaine (*ʿIlmou 'l-Yaqîn*) dans le monde d'ici-bas puis l'œil de la certitude (*ʿAynou 'l-Yaqîn*) dans l'Au-delà qui permettent d'avoir la véritable certitude (*Haqqou 'l-Yaqîn*).

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Mais non ! Vous saurez bientôt ! * (Encore une fois) ! Vous saurez bientôt ! * Sûrement ! Si vous savez de science certaine. * Vous verrez, certes, la Fournaise.* Puis, vous la verrez certes, avec l'œil de la certitude.** » (Coran 102:3-7)

En ayant la science certaine (*ʿIlmou 'l-Yaqîn*), on verrait la Fournaise dans la vie d'ici-bas « Vous verrez, certes, la Fournaise » puis dans l'Au-delà « vous la verrez certes, avec l'œil de la certitude. ».

Ainsi, les bienfaisants adorent Allah comme s'ils Le voyaient avec leur science certaine (*ʿIlmou 'l-Yaqîn*). Ils vivent avec Lui dans le monde d'ici-bas et, au Jour de la Résurrection, ils Le rencontrent et jouissent du meilleur bienfait, celui de voir la noble Face d'Allah.

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense) et même davantage.** » (Coran 10: 26)





Cette récompense supplémentaire qui n'a pas d'équivalent est de voir la noble Face d'Allah.

2. Signification de la bienfaisance ('Ihsân) en tant qu'acte et en tant que qualité:

Nous avons expliqué la bienfaisance à partir du Hadith Djibrîl (que la paix d'Allah lui soit accordée) par le fait d'adorer Allah comme si on Le voyait, car si on ne Le voit pas, certes, Lui nous voit. Nous avons également montré la relation entre cette bienfaisance et la croyance.

A présent, nous parlerons de la signification de la bienfaisance qui s'articule autour de deux idées principales:

1. La bienfaisance dans le sens du perfectionnement des bonnes œuvres.
 2. La bienfaisance dans le sens de l'accomplissement des bons actes en faveur de la création et des créatures d'Allah (notamment la bienfaisance en faveur de l'environnement avec tout ce qu'il comporte comme créatures d'Allah ; objets, plantes, animaux et êtres humains) en repoussant le mal par ce qui est meilleur.
- ❖ La bienfaisance de la croyance consiste à parfaire la croyance en l'Inconnaissable. Ainsi, on passe du niveau de la croyance en l'existence et de l'unicité





d'Allah à celui de la crainte d'Allah en privé et en public (piété). Puis la bienfaisance de la croyance augmente lorsque le croyant craint l'Œil d'Allah qui le voit (*La bienfaisance consiste à adorer Allah comme si tu Le voyais*). C'est le premier niveau de la bienfaisance. La bienfaisance de la croyance augmente encore plus lorsque le croyant adore Allah comme s'il Le voyait de ses propres yeux. C'est le degré le plus élevé de la bienfaisance et qui est mentionné dans le Hadith de Djibrîl précité.

Les meilleures créatures d'Allah et les plus aimées de Lui sont les Prophètes. Ce sont eux les bienfaisants comme Allah (Exalté soit-Il) le dit dans la Sourate As-Sâffât (Les Rangés) dans Sa Parole (Exalté soit-Il): « **Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants, * car il était du nombre de Nos serviteurs croyants.** » (Coran 37:131-132)

Au sujet du Prophète Noé (Nouh), du Prophète Abraham ('Ibrâhîm), des Prophètes Moïse (Moussâ) et Aaron (Hâroun) et du Prophète Elie ('Ilyâs), Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate As-Sâffât (Les Rangés):

- « *Paix sur Noé dans tout l'univers ! * Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants. * Il était, certes, un de Nos serviteurs croyants.* »





- « « Paix sur Abraham ». * Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants. »
- « « Paix sur Moïse et Aaron ». * Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants ; * car ils étaient du nombre de Nos serviteurs croyants. »
- « « Paix sur Elie et ses adeptes ». * Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants, * car il était du nombre de Nos serviteurs croyants. »

Ce sont eux les bienfaisants, et ils sont du nombre des serviteurs d'Allah croyants. Ceci prouve que la bienfaisance est le plus haut degré de la croyance étant donné que les Prophètes perfectionnent et accomplissent de la meilleure façon toutes les bonnes œuvres. De même, ils supportent la méchanceté des gens et sont bienveillants et bienfaisants à l'égard de ces derniers. En effet, ils sont une miséricorde pour l'univers.

❖ **La bienfaisance et le perfectionnement des actes est la finalité pour laquelle l'homme a été créé:**

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Béni soit celui dans la main de qui est la royauté, et Il est Omnipotent. * Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur bienfaisant, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur.** » (Coran 67:1-2)





Ainsi, Allah a créé la mort et la vie afin de nous éprouver et de savoir qui de nous œuvrera de la meilleure façon et qui aura la meilleure œuvre en termes de qualité, de sincérité et d'utilité aux gens. Or les Prophètes sont les hommes qui ont les meilleures œuvres. De ce fait, ils sont les véritables bienfaisants.

Allah (Exalté soit-Il) ordonne la bienfaisance de façon générale pour tous les actes dans ce verset:

« Et dépensez dans le sentier d'Allah. Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction. Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants. »
(Coran 2:195)

Allah (Exalté soit-Il) dit aimer les bienfaisants après avoir ordonné de faire le bien dans le domaine de la dépense.

❖ **La bienfaisance envers les créatures d'Allah consiste à se comporter avec eux avec miséricorde et la bienfaisance envers les autres créatures d'Allah consiste à améliorer leur état et à ne pas leur nuire:**

Les bienfaisants supportent la méchanceté des gens, repoussent le mal par ce qui est meilleur, pardonnent quand ils sont en colère et cherchent à diffuser le bonheur et le bien parmi les gens, à soulager la peine de ceux qui souffrent et à sauver ceux qui sont en détresse.





C'est pourquoi ils sont une miséricorde pour l'univers. Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, * qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants.** » (Coran 3:133-134)

Et Il dit (Exalté soit-Il): « **Pardonne-leur donc et oublie [leurs fautes]. Car Allah aime, certes, les bienfaisants.** » (Coran 5:13)

Le modèle des bienfaisants est le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) qui fut le meilleur à parfaire ses œuvres et à repousser le mal par ce qui est meilleur et qui fut véritablement une miséricorde pour l'univers.

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers** » (Coran 21:107)

Allah (Exalté soit-Il) dit à Son noble Messager (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) dans la Sourate Âl `Imrân (La Famille d'Imran): « **C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Mohammad) as été si doux envers eux! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de**





ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui se confient à Lui. » (Coran 3:159)

Allah (Exalté soit-Il) dit au sujet de ceux qu'Il aime:

« Ô les croyants ! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient. » (Coran 5:54)

Il dit au sujet des Compagnons du Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées):

« Mohammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'Évangile





est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermi, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. [Allah] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes œuvres, un pardon et une énorme récompense. » (Coran 48:29)

Ces versets décrivent les traits des bienfaisants en ce qui concerne leur comportement avec les croyants. Ils montrent aussi les différents aspects de la bienfaisance dans leur comportement. Tel était l'homme le plus aimé d'Allah (Exalté soit-Il), Mohammad ibn `Abd-Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées). Allah gloire et pureté à Lui nous ordonne de suivre son exemple si nous voulons être aimés de Lui (Exalté soit-Il).

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Dis: « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. ». » (Coran 3:31)

La bienfaisance peut être faite envers les créatures d'Allah dont les objets inanimés comme les montagnes, les rivières, les mers, les océans et l'air, les plantes





comme les arbres, les fruits, les cultures et les fleurs et les animaux en commençant par les araignées jusqu'aux lions, chameaux, éléphants et autres. Cette bienfaisance consiste à ce que l'homme accomplisse son rôle de vicaire (Khalifa) d'Allah sur la terre. Ainsi, il réforme ce qui est corrompu et maintient ce qui est bon en luttant contre la dégradation et la pollution de l'environnement et contre la maltraitance des animaux. En effet, le bienfaisant protège l'environnement et tout ce qu'Allah (Exalté soit-Il) a créé. Il ne gaspille pas les ressources et en fait un bon usage. De même, il lutte contre la corruption, la dégradation et le gaspillage.

Il ressort de ce qui précède que le bienfaisant a un rôle important à jouer dans le domaine du développement dans la vie d'ici-bas. En effet, il peuple la terre, parcourt ses grandes étendues et propage le bien. Cette forme de bienfaisance n'est pas moins importante que celle envers les humains qu'ils soient noirs ou blancs, grands ou petits, riches ou pauvres, bons ou mauvais, croyants ou mécréants. Cette bienfaisance s'élève au degré de l'altruisme et du repoussement du mal par ce qui est meilleur.

Allah (Exalté soit-Il) dit:





« Il [appartient également] à ceux qui, avant eux, se sont installés dans le pays et dans la foi, qui aiment ceux qui émigrent vers eux, et ne ressentent dans leurs cœurs aucune envie pour ce que [ces immigrants] ont reçu, et qui [les] préfèrent à eux-mêmes, même s'il y a pénurie chez eux. Quiconque se prémunit contre sa propre avarice, ceux-là sont ceux qui réussissent. »(Coran 59:9)

« et offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier, * (disant): « C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons: nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude. »(Coran 76:8-9)

« La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. * Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie. » (Coran 41:34-35)

- On en déduit que pour arriver au degré de la bienfaisance, il incombe d'être les meilleurs vicaires d'Allah sur la terre en étant une miséricorde pour





l'univers. Ceci se réalise lorsqu'on accomplit à la perfection toutes les bonnes œuvres faites pour soi-même ou pour les autres et qui peuvent être utiles dans la vie d'ici-bas ou dans l'Au-delà. Dans ce sens, il incombe également d'être bienfaisant envers les créatures d'Allah en étant bienveillant et en en faisant un bon usage, de supporter la méchanceté des gens et de faire le bien sans attendre ni récompense ni gratitude. C'est ainsi que l'on est bienveillant et qu'on obtient l'amour d'Allah (Exalté soit-Il) qui dit aimer les bienfaisants cinq fois dans le noble Coran et qui a fait de Ses Prophètes des exemples à suivre pour les bienfaisants.

- Le chemin qui conduit vers le degré des bienfaisants se résume en quatre mots (la piété « Taqwâ », la croyance « 'Îmân », les bonnes œuvres « Al-`amalou 's-sâlih » et la bienfaisance « 'Ihsân »).

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes œuvres en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) pourvu qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir eu connaissance) et qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent





de bonnes œuvres ; puis qui (continuent) d'être pieux et de croire et qui (demeurent) pieux et bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants. » (Coran 5:93)

Il est à noter qu'Allah (Exalté soit-Il) est le premier Bienfaisant. En effet, Il a grandement été Bienfaisant envers toutes Ses créatures. Et si on comptait les bienfaits d'Allah, on ne saurait les dénombrer. De même, Allah a tout façonné à la perfection.

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs ». » (Coran 28:77)

« Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très ingrat. » (Coran 14:34)

« Et tu verras les montagnes - tu les crois figées - alors qu'elles passent comme des nuages. Telle est l'œuvre d'Allah qui a tout façonné à la perfection. Il est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ! » (Coran 27:88)





3. La bienfaisance des actes dans le noble Coran:

- ❖ Allah (Exalté soit-Il) ordonne dans Son noble Livre d'être bienfaisant par cette Parole: « *sois bienfaisant* ». Cette bienfaisance a le sens de la charité envers autrui et aussi celui du perfectionnement de l'œuvre...

Allah S'adresse aux individus par cette Parole dans la Sourate Al-Qassas (Coran 28:77): « **Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrompeurs** ». » (Ici la bienfaisance a le sens de l'acte).

Allah S'adresse au groupe par cette Parole dans la Sourate Al-Baqarah (Coran 2:195): « **Et dépensez dans le sentier d'Allah. Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction. Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants**. » (Ici la bienfaisance a le sens de l'acte et de la qualité de l'acte).

- ❖ Allah (Exalté soit-Il) ordonne dans plusieurs versets d'être bienfaisant envers les pères, les mères, les proches parents et les nécessiteux par





ces Paroles: « *faire le bien* », « *agissez avec bonté* », « *soyez bienfaisants* » et « *marquez de la bonté* » (*Ihsân*) dans le sens de l'accomplissement du bien.

Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Et [rappelle-toi], lorsque Nous avons pris l'engagement des enfants d'Israël de n'adorer qu'Allah, de faire le bien envers les pères, les mères, les proches parents, les orphelins et les nécessiteux, d'avoir de bonnes paroles avec les gens ; d'accomplir régulièrement la Salât et d'acquitter la Zakât! - Mais à l'exception d'un petit nombre de vous, vous manquiez à vos engagements en vous détournant de Nos commandements. » (Coran 2:83)

« Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession, car Allah n'aime pas, en vérité, le présomptueux, l'arrogant. » (Coran 4:36)

« Dis: «Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien ; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous





nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée. Voilà ce qu'[Allah] vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez-vous. » (Coran 6:151)

« Et ton Seigneur a décrété: « N'adorez que Lui ; et (marquez) de la bonté envers les père et mère: si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, alors ne leur dis point: « Fi ! » et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses. » (Coran 86: 23)

« Et Nous avons enjoint à l'homme de la bonté envers ses père et mère: sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché ; et sa gestation et sevrage durent trente mois ; puis quand il atteint ses pleines forces et atteint quarante ans, il dit: « Ô Seigneur ! Inspire-moi pour que je rende grâce au bienfait dont Tu m'as comblé ainsi qu'à mes père et mère, et pour que je fasse une bonne œuvre que Tu agrées. Et fais que ma postérité soit de moralité saine. Je me repens à Toi et je suis du nombre des Soumis ». » (Coran 46:15)

❖ Allah (Exalté soit-Il) commande l'équité et la bienfaisance dans le sens de faire le bien et de faire preuve de bonté:





Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez.** » (Coran 16:90)

❖ Allah (Exalté soit-Il) loue certains actes accomplis par les croyants (avec bienfaisance):

1. Le paiement de la dette de bonne grâce (*Al-adâ'ou bi 'ihsân*). Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Baqarah (Coran 2:178):

« **Ô les croyants ! On vous a prescrit le talion au sujet des tués: homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Mais celui à qui son frère aura pardonné en quelque façon doit faire face à une requête convenable et doit payer des dommages de bonne grâce. Ceci est un allègement de la part de votre Seigneur, et une miséricorde. Donc, quiconque après cela transgresse, aura un châtiment douloureux.** »

2. La libération avec bienfaisance (*At-tasrîhou bi 'ihsân*). Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Baqarah (Coran 2: 229):





« Le divorce est permis pour seulement deux fois. Alors, c'est soit la reprise conformément à la bienséance, ou la libération avec bienfaisance. Et il ne vous est pas permis de reprendre quoi que ce soit de ce que vous leur aviez donné, - à moins que tous deux ne craignent de ne point pouvoir se conformer aux ordres imposés par Allah. Si donc vous craignez que tous deux ne puissent se conformer aux ordres d'Allah, alors ils ne commettent aucun péché si la femme se rachète avec quelque bien. Voilà les ordres d'Allah. Ne les transgressez donc pas. Et ceux qui transgressent les ordres d'Allah ceux-là sont les injustes. »

3. Le fait de suivre [quelqu'un] avec bienfaisance (*Al-ittibâ`ou bi 'ihsân*). Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate At-Tawbah (Coran 9:100):

« Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis avec bienfaisance, Allah les agrée, et ils L'agrément. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès ! »

❖ Allah (Exalté soit-Il) relie l'Islam à la bienfaisance:





1. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Baqarah (Coran 2:112):

« **Non, mais quiconque soumet à Allah son être tout en étant bienfaisant, aura sa rétribution auprès de son Seigneur. Pour eux, nulle crainte, et ils ne seront point attristés.** »

2. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate An-Nissâ' (Coran 4:125):

« **Qui est meilleur en religion que celui qui soumet à Allah son être, en étant bienfaisant et il a suivi la religion d'Abraham, homme de droiture ? Et Allah avait pris Abraham pour ami privilégié.** »

❖ Allah (Exalté soit-Il) relie la piété (*At-Taqwa*) à la bienfaisance (*Al-'Ihsân*) (les Pieux Bienfaisants):

1. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate An-Nahl (Coran 16:128):

« **Certes, Allah est avec ceux qui [L'] ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants.** »

2. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Âl `Imrân (Coran 3:172):

« **Ceux qui, quoiqu'atteints de blessure, répondirent à l'appel d'Allah et du Messager, il y aura une énorme**





récompense pour ceux d'entre eux qui ont fait preuve de bienfaisance et ont pratiqué la piété. »

3. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Mâ'idah (Coran 5: 93):

« Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes œuvres en ce qu'ils ont consommé (du vin et des gains des jeux de hasard avant leur prohibition) pourvu qu'ils soient pieux (en évitant les choses interdites après en avoir eu connaissance) et qu'ils croient (en acceptant leur prohibition) et qu'ils fassent de bonnes œuvres; puis qui (continuent) d'être pieux et de croire et qui (demeurent) pieux et bienfaisants. Car Allah aime les bienfaisants. »

La bienfaisance qui précède la piété signifie l'acte qui consiste à faire le bien pour les créatures humaines et la création d'Allah de façon générale. La bienfaisance qui suit la piété, quant à elle, signifie la qualité de l'acte, autrement dit la bienfaisance (dans le sens du perfectionnement) des actes de piété et des pieux.

Le noble Coran mentionne les plus hauts degrés de bienfaisance en utilisant les termes « *la meilleure manière* », « *la façon la meilleure* », « *les meilleures paroles* » et « *ce qui est meilleur* » (bi 'l-latî hia 'ahsan):





1. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-An`âm (Coran 6:152) et la Sourate Al-Isrâ' (Coran 17:34):

« Et ne vous approchez des biens de l'orphelin que de la meilleure manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Peut-être vous rappellerez-vous. » (Coran 6:152)

« Et n'approchez les biens de l'orphelin que de la meilleure façon, jusqu'à ce qu'il atteigne sa majorité. Et remplissez l'engagement, car on sera interrogé au sujet des engagements. » (Coran 86:34)

2. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Isrâ' (Coran 17:53):

« Et dis à Mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles, car le Diable sème la discorde parmi eux. Le Diable est certes, pour l'homme, un ennemi déclaré. »

3. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Mou'minoun (Coran 23:96) et la Sourate Foussilat (Coran 41:34):





« **Repousse le mal par ce qui est meilleur. Nous savons très bien ce qu'ils décrivent.** » (Coran 23:96)

« **La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux.** » (Coran 41: 34)

4. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-`Ankabout (Coran 29:46):

« **Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites: « Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons ».** »

❖ La rétribution d'Allah pour Ses serviteurs « *de la meilleure récompense* », « *de la meilleure façon* », « *en fonction du meilleur de ce qu'ils faisaient* », « *en fonction des meilleures de leurs actions* », « *selon ce qu'ils auront fait de meilleur* », « *pour le meilleur de ce qu'ils faisaient* » (bi 'ahsani mâ ya`maloun):

1. Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Et quant à ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Nous leur effacerons leurs méfaits, et Nous**





les rétribuerons de la meilleure récompense pour ce qu'ils auront accompli de mieux. » (Coran 29:7)

« Afin qu'Allah les récompense de la meilleure façon pour ce qu'ils ont fait [de bien] de mieux. Et Il leur ajoutera de Sa grâce. Allah attribue à qui Il veut sans compter. » (Coran 24:38)

« Tout ce que vous possédez s'épuisera, tandis que ce qui est auprès d'Allah durera. Et Nous récompenserons ceux qui ont été constants en fonction du meilleur de ce qu'ils faisaient. * Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions. » (Coran 16:96-97)

« afin qu'Allah leur efface les pires de leurs actions et les récompense selon ce qu'ils auront fait de meilleur. » (Coran 39:35)

« Ils ne supporteront aucune dépense, minime ou importante, ne traverseront aucune vallée, sans que (cela) ne soit inscrit à leur actif, en sorte qu'Allah les récompense pour le meilleur de ce qu'ils faisaient. » (Coran 9:121)





Cela concerne les œuvres qui comportent le plus de bienfaisance aux créatures, celles qui sont les plus perfectionnées et les meilleures.

2. Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Et c'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours, - alors que Son Trône était sur l'eau, - afin d'éprouver lequel de vous agirait le mieux. Et si tu dis: « Vous serez ressuscités après la mort », ceux qui ne croient pas diront: « Ce n'est là qu'une magie évidente ». ». (Coran 11:7)

« Nous avons placé ce qu'il y a sur la terre pour l'embellir, afin d'éprouver (les hommes et afin de savoir) qui d'entre eux sont les meilleurs dans leurs actions. » (Coran 18:7)

« Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur. » (Coran 67:2)

3. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Ahqâf (Coran 46:16):

« Ce sont ceux-là dont Nous acceptons le meilleur de ce qu'ils œuvrent et passons sur leurs méfaits, (ils





seront) parmi les gens du Paradis, selon la promesse véridique qui leur était faite. »

4. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Kahf (Coran 18:16):

« Ceux qui croient et font de bonnes œuvres... vraiment Nous ne laissons pas perdre la récompense de celui qui fait bien ses œuvres. »

❖ Allah loue ceux qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur.

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Az-Zoumar (Coran 39:18)

« qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence ! »

Cela concerne les paroles qui sont les plus utiles aux créatures humaines d'Allah et à Sa création en général du fait de leur perfection et de la sincérité de leur auteur.

❖ C'est Allah qui a été bienfaisant envers les créatures et a bien fait tout ce qu'Il a créé.

1. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Youssouf (Coran 12: 23):





« Or celle [Zulikha] qui l'avait reçu dans sa maison essaya de le séduire. Et elle ferma bien les portes et dit: « Viens, (je suis prête pour toi !) » - Il dit: « Qu'Allah me protège! C'est mon maître qui m'a accordé un bon asile. Vraiment les injustes ne réussissent pas ». » (Faire le bien).

2. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Youssouf (Coran 12: 100):

« Et il éleva ses parents sur le trône, et tous tombèrent devant lui, prosternés. Et il dit: « Ô mon père, voilà l'interprétation de mon rêve de jadis. Allah l'a bel et bien réalisé... Et Il m'a certainement fait du bien quand Il m'a fait sortir de prison et qu'Il vous a fait venir de la campagne, [du désert], après que le Diable ait suscité la discorde entre mes frères et moi. Mon Seigneur est plein de douceur pour ce qu'Il veut. Et c'est Lui l'Omniscient, le Sage. ». » (Faire le bien).

3. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate As-Sajdah (Coran 32:7):

« qui a bien fait tout ce qu'Il a créé. Et Il a commencé la création de l'homme à partir de l'argile. » (Façonner à la perfection).

4. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Ghâfir (Coran 40:64):





« C'est Allah qui vous a assigné la terre comme demeure stable et le ciel comme toit et vous a donné votre forme, - et quelle belle forme Il vous a donnée ! - et Il vous a nourris de bonnes choses. Tel est Allah, votre Seigneur; gloire à Allah, Seigneur de l'univers ! » (Façonner à la perfection).

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate At-Taghâboun (Coran 64:3):

« Il a créé les cioux et la terre en toute vérité et vous a donné votre forme et quelle belle forme Il vous a donnée ! Et vers Lui est le devenir. » (Façonner à la perfection).

5. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate At-Talâq (Coran 65:11):

« un Messager qui vous récite les versets d'Allah comme preuves claires, afin de faire sortir ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres des ténèbres à la lumière. Et quiconque croit en Allah et fait le bien, Il le fait entrer aux Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah lui a fait une belle attribution. » (Façonner à la perfection).





4. L'œuvre pie «*al-Hassanah*» est le fruit de la bienfaisance et de l'œuvre bien accomplie.

1. L'invocation pour obtenir le bien (Hassanah):

❖ Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Baqarah (Coran 2: 201):

« **Et il est des gens qui disent: « Seigneur ! Accorde-nous belle part (hasana) ici-bas, et belle part (hasana) aussi dans l'Au-delà ; et protège-nous du châtiment du Feu ! » »**

❖ Allah exauce cette invocation. Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate An-Nahl (Coran 16: 122):

« **Nous lui avons donné une belle part ici-bas (hasana). Et il sera certes dans l'au-delà du nombre des gens de bien. ».**

2. Le bien (Al-hassanah) est le fruit de la bienfaisance:

❖ Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate An-Nahl (Coran 16: 30):

« **Et on dira à ceux qui étaient pieux: « Qu'a fait descendre votre Seigneur ? » Ils diront: « Un bien ». Ceux qui font les bonnes œuvres auront un bien (hasana) ici-bas ; mais la demeure de l'au-delà est certes meilleure. Combien agréable sera la demeure des pieux ! »**





3. Celui qui fait le bien est rétribué par meilleur que cela:

❖ Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Quiconque viendra avec le bien (hasana) aura dix fois autant ; et quiconque viendra avec le mal ne sera rétribué que par son équivalent. Et on ne leur fera aucune injustice.** » (Coran 6:160)

« **Quiconque viendra avec le bien (hasana), aura meilleur que cela encore ; et quiconque viendra avec le mal, (qu'il sache que) ceux qui commettront des méfaits ne seront rétribués que selon ce qu'ils ont commis.** » (Coran 28:84)

« **Telle est la [bonne nouvelle] qu'Allah annonce à ceux de Ses serviteurs qui croient et accomplissent les bonnes œuvres ! Dis: « Je ne vous en demande aucune récompense si ce n'est l'affection eu égard à [nos liens] de parenté.** » Et quiconque accomplit une bonne action (hasana), Nous répondons par [une récompense] plus belle encore. Allah est certes Pardonneur et Reconnaisant. » (Coran 42:23)

4. La rétribution de la bienfaisance est meilleure dans l'Au-delà:





❖ Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Et on dira à ceux qui étaient pieux: « Qu'a fait descendre votre Seigneur ? » Ils diront: « Un bien ». Ceux qui font les bonnes œuvres auront un bien (hasana) ici-bas ; mais la demeure de l'au-delà est certes meilleure. Combien agréable sera la demeure des pieux ! » (Coran 16:30)

« Nous lui avons donné une belle part (hasana) ici-bas. Et il sera certes dans l'au-delà du nombre des gens de bien. ». (Coran 16:122)

5. La mauvaise action (*As-sayyi'ah*) s'oppose à la bonne action (*Al-hasanah*)/le mal (*As-sayyi'ah*) s'oppose au bien (*Al-hasanah*):

❖ Allah (Exalté soit-Il) dit:

« Qu'un bien (hasana) vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font. » (Coran 3:120)

« et qui endurent dans la recherche de l'agrément d'Allah, accomplissent la Salât et dépensent (dans le bien), en secret et en public, de ce que Nous leur avons





attribué, et repoussent le mal par le bien (hasana). A ceux-là, la bonne demeure finale. » (Coran 13:22)

« La bonne action (hasana) et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. » (Coran 41: 34)

5. La meilleure récompense «al-Housna» est le fruit des bonnes œuvres «al-Hassanât».

1. Les bonnes œuvres (*Al-hassanât*) dissipent les mauvaises (*As-sayyi'ât*) et ouvrent la voie vers la meilleure récompense (*Al-housna*):

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Houd (Coran 11:114):

« Et accomplis la Salât aux deux extrémités du jour et à certaines heures de la nuit. Les bonnes œuvres (Al-Hassanât) dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent. »

2. Allah change les mauvaises actions (*As-sayyi'ât*) en bonnes (*Hassanât*) pour ceux dont le repentir est sincère:

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Forqân (Coran 25:70):





« Sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre ; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

Dans ce verset, on remarque la présence du terme « une bonne œuvre ». Cela signifie que celui qui se repent sincèrement, renouvelle sa foi et prouve la sincérité de son repentir et de sa foi en accomplissant une seule bonne œuvre, cette bonne œuvre sera suffisante pour qu'Allah change ses mauvaises actions en bonnes et le fasse entrer au Paradis (Al-houssna).

3. La meilleure récompense (*Al-houssna*) est le Paradis:

Allah (Exalté soit-Il) dit: **« Ne sont pas égaux ceux des croyants qui restent chez eux - sauf ceux qui ont quelque infirmité - et ceux qui luttent corps et biens dans le sentier d'Allah. Allah donne à ceux qui luttent corps et biens un grade d'excellence sur ceux qui restent chez eux. Et à chacun Allah a promis la meilleure récompense (Hossna) ; et Allah a mis les combattants au-dessus des non combattants en leur accordant une rétribution immense. »** (Coran 4:95)

« La meilleure récompense (Al-Hossna) [fin] est pour ceux qui répondent à [l'appel] de leur Seigneur.





Et quant à ceux qui ne Lui répondent pas, s'ils avaient tout ce qui est sur la terre, et autant encore, ils l'offriraient en rançon. Ceux-là auront le détestable rendement de compte et l'Enfer sera leur refuge. Quel détestable lit de repos ! » (Coran 13:18)

« « Et quant à celui qui croit et fait bonne œuvre, il aura, en retour, la plus belle récompense (Al-Hossna). Et nous lui donnerons des ordres faciles à exécuter ». » (Coran 18:88)

« A Allah appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre afin qu'Il rétribue ceux qui font le mal selon ce qu'ils œuvrent, et récompense ceux qui font le bien par la meilleure [récompense](Al-Hossna). » (Coran 53:31)

« et déclare véridique la plus belle récompense (Al-Hossna) * Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur. * Et quant à celui qui est avare, se dispense (de l'adoration d'Allah), * et traite de mensonge la plus belle récompense. » (Coran 92:6-9)

4. Les biens (*Al-hassanât*) et les maux (*As-sayyi'ât*) sont des épreuves:

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-A`râf (Coran 7:168):





« **Et Nous les avons répartis en communautés sur la terre. Il y a parmi eux des gens de bien, mais il y en a qui le sont moins. Nous les avons éprouvés par des biens et par des maux, peut-être reviendraient-ils (au droit chemin).** »

Ce verset montre que les biens (Al-hassanât) peuvent être une épreuve si l'intention de leur auteur n'est pas sincère envers Allah (Exalté soit-Il), autrement dit s'il ne veut pas vraiment être bienfaisant envers les créatures humaines et autres mais qu'il recherche la célébrité, la reconnaissance, des intérêts personnels ou autres. Dans ce cas, les biens (Al-hassanât) sont identiques aux maux (As-sayyî'ât) et constituent des épreuves faites au serviteur pourvu qu'il revienne vers Allah (Exalté soit-Il), se repente et améliore ses actes.

5. Les deux meilleures choses (*Al-Housnayân*) (Le Paradis et la victoire):

Les deux meilleures choses sont citées dans un seul endroit dans le Livre d'Allah (Exalté soit-Il) dans la Sourate At- Tawbah (Coran 9:51-52) Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Dis: « Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous. Il est notre Protecteur.**





C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance. »* Dis: « Qu'attendez-vous pour nous, sinon l'une des deux meilleures choses (Al-Housnayân)? Tandis que ce que nous attendons pour vous, c'est qu'Allah vous inflige un châtement de Sa part ou par nos mains. Attendez donc ! Nous attendons aussi, avec vous. ». »

- ❖ La première « *meilleure chose* » est la victoire. Elle symbolise une bonne œuvre que le croyant accomplit avec bienfaisance. C'est le fait d'accomplir le Djihad dans le sentier d'Allah avec dévouement, perfection et bienfaisance à l'issue duquel les ennemis sont vaincus et la religion est victorieuse.
- ❖ La deuxième « *meilleure chose* » est le Paradis que le croyant obtient en devenant un martyr dans le sentier d'Allah (Exalté soit-Il). C'est le meilleur acte par lequel le croyant cherche à satisfaire Allah (Exalté soit-Il) car il sacrifie son argent et sa vie et devient un martyr.
- ❖ La bonne œuvre est désignée par le même nom utilisé pour désigner le Paradis, à savoir « la meilleure chose » (*Al-housna*). En effet, cette œuvre conduit au Paradis. Ainsi, les bonnes œuvres accomplies





avec perfection, sincérité et bienfaisance envers les créatures d'Allah sont considérés comme un paradis dans la vie d'ici-bas et sont la voie vers le Paradis de l'Au-delà.

- ❖ Ceci rappelle le Hadith du Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées):

« *Lorsque vous passez par les jardins du paradis profitez-en* ». Ils dirent: « *Qu'est-ce que les jardins du paradis ?* » Il dit: « *Les assises de rappel* » (Hilaqou 'dh-dhikr). ». (Tirmidhî)

Ainsi, les assises de rappel (les réunions pour méditer le Coran) sont assimilées aux jardins du paradis dans la vie d'ici-bas car elles permettent d'aller au Paradis dans l'Au-delà.

- ❖ Si chaque croyant pense qu'en accomplissant ses actes avec bienfaisance, il obtient la meilleure chose (*Al-housna*), autrement dit le paradis de la vie d'ici-bas, sa bienfaisance augmentera et sera perfectionnée davantage, au point qu'il accomplira la bonne œuvre de la meilleure façon. C'est ainsi qu'Allah acceptera ses actes et qu'il deviendra un des serviteurs bienfaisants d'Allah aimés par Lui et qui L'aiment.





Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Mâ'idah (Coran 5: 54):

« Ô les croyants ! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient. »

❖ Les termes « *ne craignant le blâme d'aucun blâmeur* » montrent la bienfaisance dans le domaine du Djihad dans le sentier d'Allah. C'est pourquoi ces croyants ont obtenu l'amour d'Allah (Exalté soit-Il), car Allah aime les bienfaisants.

6. Le don d'Allah à ceux qui font bien leurs œuvres et aux bienfaisants.

Allah a fait quatre promesses aux bienfaisants et à ceux qui font le bien:

1. Dans la vie d'ici-bas... la bonne récompense de la vie d'ici-bas (*hasana*):

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Az-Zoumar (Coran 39:10):





« **Dis: « Ô Mes serviteurs qui avez cru ! Craignez votre Seigneur. »** Ceux qui ici-bas font le bien, y auront une bonne [récompense] (hasana). La terre d'Allah est vaste et les endurants auront leur pleine récompense sans compter. »

2. Dans l'Au-delà... la bonne récompense de l'Au-delà, à savoir la meilleure chose (*Al-housna*) qui est le Paradis:

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Younous (Coran 10: 26):

« **A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense) (*Al-housna*) et même davantage. Nulle fumée noircissante, nul avilissement ne couvriront leurs visages. Ceux-là sont les gens du Paradis, où ils demeureront éternellement.** »

3. Au Paradis... de voir la Face d'Allah (Exalté soit-Il) (désigné par les termes « *et même davantage* »):

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Younous (Coran 10: 26):

« **A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense) et même davantage. Nulle fumée noircissante, nul avilissement ne couvriront**





leurs visages. Ceux-là sont les gens du Paradis, où ils demeureront éternellement. »

4. Dans la vie d'ici-bas et dans l'Au-delà... l'amour d'Allah (Exalté soit-Il):

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Âl `Imrân (Coran 3:148):

« Allah, donc, leur donna la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Et Allah aime les gens bienfaisants. »

Dans ces versets, on voit qu'Allah promet à « ceux qui font le bien et qui font bien leurs œuvres » (Al-ladhîna ahsanou) la récompense dans la vie d'ici-bas, le Paradis dans l'Au-delà et la vue de la Face d'Allah (Exalté soit-Il). De plus, s'ils multiplient la bienfaisance, ils deviennent des bienfaisants et gagnent un amour supplémentaire d'Allah (Exalté soit-Il) qui est la finalité à espérer et le don qui n'a pas d'égal.

Les Pieux Bienfaisants «Al-Mouttaqîn Al-Mouhsinîn»

1. Les versets coraniques qui évoquent les Pieux Bienfaisants: Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Adh-Dhâriyât (Coran 51:15-23):





« Les pieux seront dans des Jardins et [parmi] des sources, * recevant ce que leur Seigneur leur aura donné. Car ils ont été auparavant des bienfaisants:* ils dormaient peu, la nuit, * et aux dernières heures de la nuit ils imploraient le pardon [d'Allah] ; * et dans leurs biens, il y avait un droit au mendiant et au déshérité. * Il y a sur terre des preuves pour ceux qui croient avec certitude ; * ainsi qu'en vous-mêmes. N'observez-vous donc pas ? * Et il y a dans le ciel votre subsistance et ce qui vous a été promis. * Par le Seigneur du ciel et de la terre ! Ceci est tout aussi vrai que le fait que vous parliez. »

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Âl `Imrân (Coran 3:133-134):

« Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, * qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants. »

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Moursalât (Coran 77:41-44):

« Les pieux seront parmi des ombrages et des sources. * De même que des fruits selon leurs désirs. * « Mangez et buvez agréablement, pour ce que vous





faisiez ». * C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. »

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Âl `Imrân (Coran 3:146-148):

« Combien de prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point. Et Allah aime les endurants. * Et ils n'eurent que cette parole: « Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les gens mécréants ». Allah, donc, leur donna la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Et Allah aime les gens bienfaisants. »

2. Caractéristiques des Pieux Bienfaisants:

A partir des versets précités, on peut résumer les qualités des Pieux Bienfaisants comme suit:

1. Le raisonnement et la méditation sur la création d'Allah pour Le connaître (*Il y a sur terre des preuves pour ceux qui croient avec certitude ; * ainsi qu'en vous-mêmes. N'observez-vous donc pas ?*).
2. La croyance en l'Inconnaissable (Ghayb) à la manière des bienfaisants et avec une science





certaine (*ʿIlmou ʿl-Yaqîn*) (*Par le Seigneur du ciel et de la terre ! Ceci est tout aussi vrai que le fait que vous parliez.*)

3. L'accomplissement de la Salât, et en particulier la prière de la nuit fréquemment (*ils dormaient peu, la nuit*).
4. La multiplication de l'évocation (Dhikr) et plus précisément l'invocation du pardon (*Istighfâr*) aux dernières heures de la nuit (*et aux dernières heures de la nuit ils imploraient le pardon [d'Allah]*).
5. La multiplication des aumônes et des dépenses dans l'aisance et dans l'adversité (*qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité*).
6. La bienfaisance envers les gens et la patience face à leur méchanceté... (*qui dominent leur rage et pardonnent à autrui*).
7. La patience face aux calamités...le fait de ne pas fléchir, de ne pas faiblir et de ne pas céder lors des malheurs et des difficultés et d'implorer l'aide d'Allah (Exalté soit-Il) en L'invoquant (*Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les gens mécréants*).





3. Les Pieux Bienfaisants possèdent toutes les caractéristiques de ceux qu'Allah aime:

Les qualités permanentes et durables:

1. La véracité des paroles et la sincérité des actes - Ils sont les pieux qu'Allah (Exalté soit-Il) aime.
2. La pureté du cœur et du corps en continu - - Ils sont les purifiés qui se purifient qu'Allah (Exalté soit-Il) aime.
3. La confiance et la soumission totale à Allah pour toutes les affaires - Ils sont ceux qui se confient toujours à Allah et qu'Allah (Exalté soit-Il) aime.
4. La domination de la rage, le pardon, la bienfaisance envers autrui et envers toutes les créatures (plantes/objets/animaux...), la bienfaisance et le perfectionnement de toutes leurs bonnes œuvres - Ils sont les bienfaisants qu'Allah (Exalté soit-Il) aime.
5. L'engagement dans le groupe et le rang tel un édifice renforcé dans l'amour mutuel pour Allah (Exalté soit-Il) - Ils sont ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé et qu'Allah (Exalté soit-Il) aime.





❖ Les qualités occasionnelles:

1. L'endurance dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, ils sont les endurants qu'Allah (Exalté soit-Il) aime.
2. L'équité dans le jugement entre les gens sans injustice et le respect des engagements même envers les ennemis - Ils sont les équitables qu'Allah (Exalté soit-Il) aime et les réformateurs sur terre qui combattent la corruption, les corrupteurs et les injustes.
3. Le repentir immédiat après chaque péché - Ils sont les repentants qu'Allah (Exalté soit-Il) aime. Ils s'engagent à ne pas commettre le péché à nouveau et restituent les droits à leurs propriétaires.

De même, les Pieux Bienfaisants, croyants et bienheureux possèdent toutes les qualités de ceux qu'Allah dit aimer dans Son noble Coran. Ils sont les meilleurs gens qui seront au Firdaws supérieur du Paradis au Jour de la Résurrection - ce sont les meilleurs de toute la création.

A l'opposé, on trouve les hypocrites qui seront au plus bas fond du Feu et qui sont les pires de toute la création.





Allah (Exalté soit-Il) dit:

« **Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu, et tu ne leur trouveras jamais de secoureur.** »
(Coran 4:145)

Les caractéristiques des hypocrites (Mounâfiqoun) sont à l'opposé des qualités des Pieux Bienfaisants . Ainsi, l'hypocrite a les caractéristiques des injustes corrupteurs:

1. Chaque fois qu'il parle, il dit un mensonge (c'est l'opposé de la véracité, qui est une qualité des pieux).
2. Chaque fois qu'il promet, il ne tient pas sa promesse (c'est l'opposé de l'équité et du respect des engagements qui sont les qualités des équitables et des pieux).
3. Quand on lui fait confiance, il trahit (contrairement aux croyants qui veillent à la sauvegarde des dépôts confiés à eux et honorent leurs engagements).
4. Chaque fois qu'il se dispute, il se comporte de manière mauvaise et insultante (contrairement aux bienfaisants qui dominent leur rage et pardonnent à autrui).





Cesontlesquatreélémentsquicomposentl'hypocrisie (Nifâq) qu'il incombe de ne pas avoir, autrement, on aurait une des caractéristiques de l'hypocrisie (Nifâq) à moins qu'on ne l'abandonne. En effet, l'hypocrisie (Nifâq) a plusieurs degrés, nous implorons Allah de nous en préserver. Les Pieux Bienfaisants n'ont aucune de ces quatre caractéristiques. Le Messenger d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit: « Quiconque a les quatre caractéristiques suivantes sera un hypocrite (Mounâfiq) et quiconque a l'une des quatre caractéristiques aura une caractéristique de l'hypocrisie jusqu'à ce qu'il l'abandonne. Chaque fois qu'il parle, il dit un mensonge. Chaque fois qu'il promet, il ne tient pas sa promesse. Chaque fois qu'il se dispute, il se comporte de manière mauvaise et insultante. Chaque fois qu'il s'engage dans un accord, il se montre déloyal. » (Boukhârî et Mouslim).

4. Exemple de Pieux Bienfaisants:

Le meilleur exemple de Pieux Bienfaisants est le Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) et Abou Bakr As-Siddîq.

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Az-Zoumar (Coran 39:33-35):





« Celui qui vient avec la vérité et celui qui la confirme, ceux-là sont les pieux. * Ils auront tout ce qu'ils désireront auprès de leur Seigneur; voilà la récompense des bienfaisants, * afin qu'Allah leur efface les pires de leurs actions et les récompense selon ce qu'ils auront fait de meilleur. »

Tel est l'exemple que nous devons essayer d'imiter:

Chacun de nous doit agir pour devenir un pieux bienfaisant. Bien qu'il ne fût pas un Messager, Abou Bakr As-Siddîq put parvenir à ce rang.

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Az-Zoumar (Coran 39:53-58):

« Dis: « Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux. * Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui, avant que ne vous vienne le châtiment et vous ne recevez alors aucun secours. * Et suivez la meilleure révélation qui vous est descendue de la part de votre Seigneur, avant que le châtiment ne vous vienne soudain, sans que vous ne [le] pressentiez ; * avant qu'une âme ne dise:





« Malheur à moi pour mes manquements envers Allah. Car j'ai été certes, parmi les railleurs » * ou qu'elle ne dise: « Si Allah m'avait guidée, j'aurais été certes, parmi les pieux » * ou bien qu'elle ne dise en voyant le châtiment: « Ah ! S'il y avait pour moi un retour ! Je serais alors parmi les bienfaisants ». »

On rapporte d'après Abou Hourayra que le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a dit: « Qui d'entre vous jeûne aujourd'hui ? ». Abou Bakr (qu'Allah soit satisfait de lui) dit: « Moi. » Il dit ensuite: « Qui d'entre vous a suivi un convoi funéraire aujourd'hui ? ». Abou Bakr qu'Allah soit satisfait de lui dit: « Moi. » Il dit ensuite: « Qui d'entre vous a nourri un pauvre aujourd'hui ? ». Abou Bakr (qu'Allah soit satisfait de lui) dit: « Moi. » Il dit ensuite: « Lequel d'entre vous a rendu visite à un malade aujourd'hui ? ». Abou Bakr (qu'Allah soit satisfait de lui) dit: « Moi. » le Messager d'Allah (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) dit: « Ces choses ne se rassemblent pas chez une personne sans que celle-ci n'entre au Paradis ». (Mouslim)

Le serviteur pécheur souhaite avoir été guidé par Allah pour être parmi les Pieux Bienfaisants car





ces derniers ont les plus hauts degrés au Jour de la Résurrection... Nous implorons Allah d'être parmi les Pieux Bienfaisants.





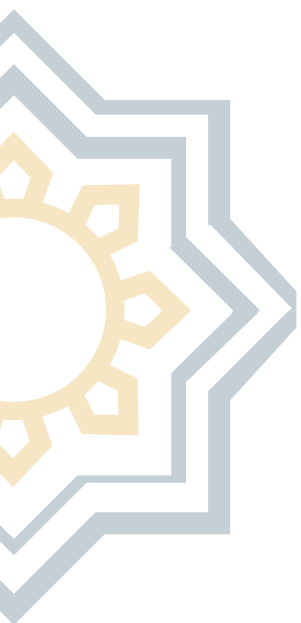
CHAPITRE 5

Le perfectionnement de la
Bienfaisance Des Pieux Bienfaisants











Chapitre 5

Le perfectionnement de la Bienfaisance Des Pieux Bienfaisants

- **Signification de la bienfaisance**

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate Al-Moulek (Coran 67:1-3):

« Béni soit celui dans la main de qui est la royauté, et Il est Omnipotent. Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur. »

La bienfaisance dans les œuvres comprend cinq étapes:

1. La première consiste à ce qu'on décide d'accomplir le bon acte et de s'abstenir du mauvais comportant une injustice envers soi-même ou envers autrui.
2. La deuxième consiste à ce qu'on accomplisse l'acte avec bienfaisance, autrement dit en le perfectionnant et en l'accomplissant de la meilleure façon.
3. La troisième consiste à ce qu'on améliore l'acte par rapport au passé. Ainsi, on accomplira un même acte pieux mieux qu'avant.





4. La quatrième consiste à accomplir l'acte avec bienfaisance et en tâchant de le faire mieux que les autres. Ainsi, l'individu rivalise avec les autres afin que son acte pieux soit meilleur que les leurs.
5. La cinquième consiste à parfaire l'acte de façon à ce qu'il comporte de la bienfaisance envers l'environnement et les humains de quelque façon que ce soit et ce, afin qu'il leur soit utile, allège leur souffrance et les apaise (par exemple, la bienfaisance en matière de patience consiste à ce que l'on patiente d'une belle façon sans se plaindre. Ainsi, la personne n'attriste pas son entourage par son affliction et ses souffrances).

Les bonnes œuvres qu'il faut accomplir en priorité et avec bienfaisance sont celles qui conduisent à l'amour d'Allah (Exalté soit-Il), notamment la piété (Taqwa), la pureté (Tahârah), la patience (Sabr), la confiance en Allah (Tawakkoul) et l'équité (Qist), tout en commençant par les obligations (Farâ'id) suivies des actes surérogatoires (Nawâfil), et en accomplissant ce qui est prioritaire avant ce qui est supplémentaire, que ce soit pour les actes du cœur ou pour ceux du corps.





J'implore Allah de nous aider à assurer la bienfaisance dans nos bonnes œuvres afin qu'Il en soit satisfait et qu'Il les accepte, et de nous rendre bienfaisants dans nos actes, nos moralités, nos paroles, nos intentions, notre véracité et notre sincérité envers Lui (Exalté soit-Il).

- **Les degrés de la bienfaisance:**

- ❖ La bienfaisance dans les actes a différents degrés, compte tenu de son niveau et de sa difficulté. C'est sur cette base que la récompense, la rétribution et les degrés atteints par le croyant sont attribués:

1. **Le premier degré: (le plus facile et le plus accessible).**

Il consiste à ce que la personne se montre bienfaisante envers les créatures qu'elle aime le plus, à savoir ses enfants, ses proches, ses parents, sa famille et ses amis. Plus on aime les personnes envers qui on est bienfaisant, plus cette bienfaisance est facile. De même, il est plus facile d'être bienfaisant envers une personne qui a été, elle-même, bienfaisante envers nous et envers quelqu'un qu'on aime. A l'opposé, la bienfaisance devient progressivement plus difficile lorsqu'elle





s'adresse à une personne qu'on aime mais qui nous a fait du mal ou a nui à une personne qu'on aime.

2. Le deuxième degré: (*plus difficile que le précédent*).

Il consiste à ce que l'on soit bienfaisant envers des personnes que l'on n'aime pas en particulier mais que l'on ne hait pas non plus et avec qui on n'a aucun lien ni intérêt. De même, la personne concernée dans ce cas n'aura été ni bienfaisante ni malveillante envers nous et on n'espère d'elle ni récompense ni gratitude. Le niveau de difficulté de ce degré de bienfaisance varie en fonction de la faiblesse et l'impuissance de la personne. Ainsi, plus la personne est faible, plus il est facile d'être bienfaisant envers elle, surtout lorsqu'elle demande de l'aide... Inversement, lorsque la personne concernée est en apparence forte et riche, il nous est plus difficile d'être bienfaisant envers elle.

3. Le troisième degré: (*le plus difficile*).

Il concerne la bienfaisance envers une personne que l'on n'aime pas en raison d'une injustice qu'on aurait subie de sa part ou qu'une personne qu'on aime ou autre, aurait subie de sa part. Dans ce





cas, il convient de repousser le mal par ce qui est meilleur.

Allah (*Exalté soit-Il*) dit:

« **La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. * Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.** » (Coran 41:34-35)

Plus la personne a été injuste envers nous et plus on la déteste, plus la bienfaisance envers elle devient difficile mais mieux rétribuée. Elle nous élève au degré des endurents qu'Allah (*Exalté soit-Il*) aime. Dans ce cas, la bienfaisance est la meilleure preuve qu'on agit pour satisfaire Allah Seul (*Exalté soit-Il*) et que le cœur du bienfaisant est pur et ne contient ni rancune ni envie.

- Nous avons estimé important d'évoquer les différents degrés et les niveaux de difficulté de la bienfaisance envers les gens afin que chacun de nous évalue ses actes et sa bienfaisance. Ainsi, on saura estimer sa propre bienfaisance pour essayer, par la suite, d'accéder au degré supérieur et de parvenir au rang des bienfaisants qui agissent en bien envers tous les





humains et toutes les autres créatures, même lorsque celles-ci leur nuisent et les haïssent. En effet, ceux-là sont bienfaisants envers les créatures d'Allah et les humains afin de satisfaire Allah (*Exalté soit-Il*) sans attendre ni récompense ni gratitude. C'est ainsi que les bienfaisants ont mérité l'amour d'Allah (*Exalté soit-Il*).

- **Le degré du perfectionnement de la bienfaisance:**
 - Le perfectionnement de la bienfaisance comprend les deux significations précitées de la bienfaisance.
 1. Le perfectionnement et le dévouement dans les actes.
 2. La bienfaisance envers les créatures d'Allah.

Ainsi, le perfectionnement de la bienfaisance est la tentative de perfectionner la bienfaisance envers les créatures à travers la fréquence des actes et leur amélioration d'une fois à l'autre. De cette façon, l'impact de la bienfaisance envers autrui devient plus grand, plus abondant et plus durable et apporte plus de joie à celui qui en bénéficie.





La rétribution augmente à mesure que l'impact de la bienfaisance est plus fort sur celui qui en bénéficie, notamment lorsque:

1. Le bénéficiaire ne s'y attend pas.
2. L'importance de son utilité est supérieure à ce à quoi les gens sont habitués.
3. La bienfaisance a lieu à un moment de difficulté et d'angoisse.
4. La bienfaisance a lieu sous la forme d'une œuvre caritative dont l'impact sur le bénéficiaire est durable.
5. C'est un ennemi qui en bénéficie à condition que l'on ne l'aide pas à commettre une injustice.
6. La bienfaisance est faite envers une personne qui a nui au bienfaisant lui-même ou à une personne qu'il aime.
7. La bienfaisance a lieu secrètement et personne ne sait qui est le bienfaisant. Ainsi, l'acte est véritablement voué à Allah (*Exalté soit-Il*).
8. Un acte de bienfaisance est accompli en communauté par un groupe pour réaliser une grande action bénéfique afin que le bénéfice soit encore plus important.





9. Cela apporte de la joie à tout être humain encore plus s'il est musulman ou à la musulmane.
10. Cet acte de bienfaisance empêche qu'un vice ou qu'une injustice ne soit commise.
11. L'acte de bienfaisance dure longtemps et n'est pas ponctuel.
12. Le bienfaisant n'est pas récompensé pour son acte et n'est pas reconnu.

Ce sont des exemples de perfectionnement de la bienfaisance envers les créatures. Ce degré est celui des bienfaisants, des Prophètes et des rapprochés d'Allah dont les cœurs sont remplis d'amour envers Allah et envers Ses créatures, au point qu'ils sont devenus tels un phare parmi les gens ainsi que les meilleurs vicaires sur la terre. Ils sont bienfaisants par leurs paroles et leurs actes. Ils deviennent des modèles que les gens suivent pour leur moralité et leur comportement admirables.

Le meilleur exemple du perfectionnement de la bienfaisance est ce que fit Abou Bakr As-Siddîq avec Mistah lors de l'incident de la calomnie (Al-'Ifk). Mistah était un parent pauvre de la famille d'Abou Bakr As-Saiddîq. Celui-ci l'aidait et était bienfaisant envers lui.





Malgré la bienfaisance d'Abou Bakr, Mistah calomnia `Â'icha, fille d'Abou Bakr et Mère des croyants (qu'Allah soit satisfait d'elle). Ceci affecta profondément Abou Bakr au point qu'il jura de ne plus jamais l'aider.

C'est alors qu'Allah (Exalté soit-Il) révéla cette Parole dans la Sourate An-Nour Coran 24:22):

« Et que les détenteurs de richesse et d'aisance parmi vous, ne jurent pas de ne plus faire des dons aux proches, aux pauvres, et à ceux qui émigrent dans le sentier d'Allah. Qu'ils pardonnent et absolvent. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne ? et Allah est Pardonneur et Miséricordieux ! »

Lorsque ce verset qui reproche à Abou Bakr son serment fut révélé, celui-ci revint sur son serment et jura de poursuivre son aide et sa bienfaisance à l'intention de Mistah, bien que celui-ci lui ait nui ainsi qu'à sa fille `Â'icha, l'épouse du Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), en disant: « J'aimerais qu'Allah me pardonne. » Il a pardonné, a absout et a été bienfaisant envers celui qui lui avait grandement nui.

C'est un exemple des bienfaisants véridiques qui perfectionnent leur bienfaisance, ceci étant le plus haut degré de la bienfaisance.





Il est à noter qu'au Jour de la Résurrection, Allah récompensera ceux qui ont cru pour le meilleur de ce qu'ils auront fait. Ainsi, Il les rétribuera pour la meilleure prière, la meilleure dépense, le meilleur pèlerinage et le meilleur jeûne... Il incombe donc au serviteur de porter une attention particulière non pas à la quantité mais à la qualité de ses œuvres. En effet, pour tout acte qu'il accomplit pour satisfaire Allah, le serviteur devra faire en sorte qu'il soit meilleur que le précédent, car la rétribution se fera pour ses meilleures œuvres... On en déduit que sans la qualité, la quantité n'a pas de valeur... Par conséquent, chaque individu qui cherche à obtenir l'amour d'Allah doit perfectionner tous ses actes, notamment lorsqu'il s'agit de la bienfaisance, et améliorer constamment ses œuvres par rapport aux précédentes.

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate An-Nour (Coran 24:36-38):

« Dans des maisons [des mosquées] qu'Allah a permis que l'on élève, et où Son Nom est invoqué; Le glorifient en elles matin et après-midi, des hommes que ni le négoce, ni le troc ne distraient de l'invocation d'Allah, de l'accomplissement de la Salât et de l'acquiescement de la Zakât, et qui redoutent un





Jour où les cœurs seront bouleversés ainsi que les regards. Afin qu'Allah les récompense de la meilleure façon pour ce qu'ils ont fait [de bien]. Et Il leur ajoutera de Sa grâce. Allah attribue à qui Il veut sans compter. »

Allah (Exalté soit-Il) dit dans la Sourate At-Tawbah (Coran 9:121):

« Ils ne supporteront aucune dépense, minime ou importante, ne traverseront aucune vallée, sans que (cela) ne soit inscrit à leur actif, en sorte qu'Allah les récompense pour le meilleur de ce qu'ils faisaient. »

- **Quantité, qualité et répétition de la bienfaisance et du perfectionnement de la bienfaisance**

Il est indubitable que les bonnes œuvres alourdissent la balance du serviteur au Jour de la Résurrection et lui permettent d'entrer au Paradis. Par conséquent, la quantité de ces bonnes œuvres est importante, et c'est l'objectif de tout croyant qui cherche à être aimé par Allah (Exalté soit-Il).

Allah (Exalté soit-Il) dit dans le Hadith Qoudsî:

« Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par les actes surérogatoires jusqu'à ce que Je l'aime. Une fois que Je l'ai aimé, Je deviens son ouïe avec laquelle





il entend, sa vue avec laquelle il voit, sa main avec laquelle il combat et son pied avec lequel il marche. S'il Me demande alors quelque chose Je la lui donne et, s'il Me demande Ma protection, Je la lui accorde. Aucune chose ne Me fait hésiter plus que [de prendre] l'âme de Mon serviteur croyant: il déteste la mort et Je déteste lui faire une chose qu'il n'aime pas. » Rapporté dans le Sahîh de Boukhârî (recueil de Hadiths authentiques).

Allah (Exalté soit-Il) dit aussi dans ce même Hadith Qoudsî:

« Parmi tous les moyens employés par Mon serviteur pour se rapprocher de Moi, rien ne M'est plus agréable que la pratique de ce que Je lui ai imposé. » Rapporté dans le Sahîh de Boukhârî (recueil de Hadiths authentiques).

Le Hadith précité montre l'importance des actes surérogatoires apparentés aux actes obligatoires, notamment les prières surérogatoires (Nawâfil), la prière de la nuit, le jeûne pendant les trois jours de pleine lune (Al-ayyâmou 'l-bîd) et le jour de `Arafah et les autres actes surérogatoires faits en plus de ceux obligations prescrits comme le jeûne durant le mois de Ramadan, les cinq prières quotidiennes, etc..





La quantité des obligations accomplies est ainsi cruciale. En effet, il n'est pas acceptable de faire quatre prières par jour au lieu de cinq. Ainsi, les obligations déterminent la quantité minimale d'actes à accomplir.

Il incombe au serviteur qui souhaite être aimé par Allah d'accomplir les actes surrogatoires et supplémentaires apparentés aux obligations issus de ce que faisait le Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) que nous avons reçu l'ordre de suivre pour obtenir l'amour d'Allah (Exalté soit-Il). En effet, il est la créature la plus aimée d'Allah et celui qui connaît le mieux Allah (Exalté soit-Il).

S'agissant des prières surrogatoires, elles ont été fixées par le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) à douze unités de prières (Rak`as) en plus des Salâts obligatoires. Pour la prière de la nuit, les Rak`as sont au nombre de huit et doivent être accomplies par paires.

Quant au jeûne surrogatoire, le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) a montré qu'il concernait trois jours du mois lunaire, le jour de `Arafah pour les non pèlerins, en plus d'autres jours encore.





Des Compagnons s'informèrent sur l'adoration du Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées). Lorsqu'on la leur décrivit, ils trouvèrent que c'était peu et dirent que lui était le Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), et qu'Allah lui avait pardonné ses péchés passés et futurs. L'un d'eux dit: « Quant à moi, je prie pendant toute la nuit sans point dormir », le deuxième dit: « Moi, je jeûne toute ma vie sans jamais rompre le jeûne », et le troisième dit: « Moi, j'évite les femmes et je ne me marie pas. ». Lorsque le Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) apprit ce qu'ils avaient dit, il monta sur la chaire (Minbar) et dit:

« Qu'ont donc des gens qui disent ceci et cela ? Par Allah ! C'est moi qui connaît le mieux Allah et qui Le crains le plus. Je prie et je dors, je jeûne et je romps le jeûne et j'épouse des femmes. Celui qui se détourne de ma Sunna n'est pas des miens. » (Mousslim)

Ce Hadith montre qu'il n'est pas souhaitable d'accomplir des actes surrogatoires plus que ceux que le Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) faisait. En effet, ses actes surrogatoires constituent la quantité maximale à





accomplir. C'est le premier aspect à retenir en matière de bonnes œuvres.

Lorsqu'on souhaite accomplir des Salâts surérogatoires, il est également important de s'intéresser à la façon dont le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) les accomplissait, autrement dit comment il se mettait debout, s'inclinait et se prosternait et comment étaient ses ablutions, sa prière de nuit et sa lecture du noble Coran.

Le croyant studieux qui espère être aimé par Allah (Exalté soit-Il), doit accomplir ses actes avec bienfaisance en faisant en sorte que ses œuvres et ses adorations soient toujours meilleurs que celles qui les précèdent sur tous les aspects, notamment en ce qui concerne:

1. Le fait d'imiter le Prophète Mohammad (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées).
 2. Le perfectionnement et l'humilité.
 3. L'intention et la sincérité envers Allah.
 4. La rétribution espérée de la part d'Allah (Exalté soit-Il).
- Il est donc primordial de méditer sur le Fiqh des priorités (Fiqhou 'l-awlawiyât) et de savoir que les





bonnes œuvres qui sont utiles aux gens (comme: la Zakât, la dépense, le maintien de la concorde entre les gens, le fait de rendre service aux musulmans, la bienfaisance envers les parents, la prise en charge des orphelins...) sont largement mieux récompensées que les bonnes œuvres qui ne sont utiles qu'au croyant qui les accomplit (comme: la Salât, l'évocation (Dhikr), le jeûne, le pèlerinage (Hajj), la prière de la nuit...).

- On rapporte qu'Ibn `Abbâs étant en retraite religieuse (T`tikâf) dans la Mosquée du Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées), il lui arriva de rompre son T`tikâf pour rendre un service à un musulman. Lorsqu'il revint, on l'interrogea à ce sujet et il dit: « J'ai entendu le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) dire:

« A celui qui œuvre en vue de rendre un service à son frère, ceci lui sera mieux qu'une retraite religieuse d'une décade. » (Tabarânî & Al-Hâkim)

- On en déduit l'importance de donner la priorité aux actes plutôt qu'à la quantité. En effet, comme nous l'avons déjà expliqué, au Jour de la Résurrection, le serviteur est rétribué pour ce qu'il aura fait de





meilleur. Allah a consacré la meilleure récompense (Al-housnâ) et davantage à ceux qui agissent en bien, outre la belle part de la vie d'ici-bas.

La recommandation faite au serviteur de répéter les bonnes œuvres et de les accomplir fréquemment n'a d'autre but que de l'inciter à perfectionner ses actes, autrement dit à les améliorer constamment de façon à ce que chaque acte soit meilleur que le précédent en ce qui est de sa sincérité, de sa conformité à la Sunna et de son utilité.

On remarque que le noble Coran n'ordonne pas d'accomplir un acte spécifique de façon abondante, à l'exception de l'évocation abondante (Al-Dhikr).

Allah (Exalté soit-Il) dit: « **Ô les croyants ! Evoquez Allah d'une façon abondante, et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour.** » (Coran 33:41-42)

- **L'abondance (*Al-kathîr*) dans le noble Coran:**

1. **Le bien abondant (*Al-khairou 'l-kathîr*) est la sagesse:**

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Al-Baqarah (Coran 2: 269):





« Il donne la sagesse à qui Il veut. Et celui à qui la sagesse est donnée, vraiment, c'est un bien abondant qui lui est donné. Mais les doués d'intelligence seulement s'en souviennent. »

2. L'invocation abondante (*Adh-dhikrou 'l-kathîr*):

A. Allah l'ordonna à Zakariâ (Zacharie):

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Âl `Imrân (Coran 3:41):

« Seigneur, dit Zacharie, donne-moi un signe. » -
« Ton signe, dit Allah, c'est que pendant trois jours tu ne pourras parler aux gens que par geste. Invoque en abondance Ton Seigneur ; et, glorifie-Le, en fin et en début de journée. » »

B. Allah ordonna aux priants de L'évoquer en abondance (*Adh-dhikrou 'l-kathîr*), de penser à Lui, de répéter Ses noms, de lire et d'apprendre Ses versets, après la prière du vendredi:

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Al-Joumou`ah (Coran 62:10):

« Puis quand la Salât est achevée, dispersez-vous sur terre et recherchez [quelque effet] de la grâce d'Allah, et évoquez en abondance Allah afin que vous réussissiez. »





C. L'ordre explicite aux croyants d'évoquer d'une façon abondante (Adh-dhikrou 'l-kathîr):

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Al-Ahzâb (Coran 33:41-43):

« Ô les croyants ! Evoquez Allah d'une façon abondante, et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour. C'est lui qui prie sur vous, - ainsi que Ses Anges -, afin qu'Il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière ; et Il est Miséricordieux envers les croyants. »

Cet ordre montre que l'évocation abondante d'Allah (*Exalté soit-Il*) a une importance extrême car elle permet au croyant d'obtenir la prière d'Allah et de Ses Anges et de sortir des ténèbres vers la lumière. Autrement dit, le croyant est guidé vers son Seigneur. Ainsi, l'évocation abondante est une des clés de la guidance.

Il est important de répéter cette évocation abondante car ceci permet d'enraciner et de renforcer la croyance dans l'esprit du croyant. Ainsi, sa croyance en l'Inconnaissable (Al-Ghayb) augmente et cela l'aide à mieux connaître son Seigneur (*Exalté soit-Il*). De même, l'évocation abondante protège le croyant des souffles de Satan. Ce dernier ne s'en approche pas et fuit car





l'évocation (Dhikr) est le bouclier solide avec lequel le croyant se protège de Satan.

Dans la Sourate Al-Ahzâb (Coran 33:35), ceux et celles qui invoquent souvent Allah sont loués:

« Les Musulmans et Musulmanes, croyants et croyantes, obéissants et obéissantes, loyaux et loyales, endurants et endurantes, craignants et craignantes, donateurs et donneuses d'aumône, jeûnants et jeûnantes, gardiens de leur chasteté et gardiennes, invocateurs en abondance d'Allah et invocatrices: Allah a préparé pour eux un pardon et une énorme récompense. »

Allah leur a promis le pardon et une énorme récompense après leur avoir promis de les guider dans les versets précédents. De même, Allah montre dans la Sourate Al-Ahzâb (Coran 33:21) que le Messager (que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées) est le meilleur exemple à suivre par son invocation abondante:

« En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah en abondance. »





D. Les mosquées sont les endroits où l'on évoque Allah en abondance (*Adh-dhikrou'l-kathîr*):

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Al-Hajj (Coran 22: 40):

« **ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, - contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient: «Allah est notre Seigneur». - Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est invoqué en abondance. Allah soutiendra, certes, ceux qui le soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant. »**

E. En demandant à Allah d'envoyer Aaron (Hâroun) avec lui, Moïse (Moussa) dit que leur objectif est d'évoquer (Allah) en abondance (*Adh-dhikrou 'l-kathîr*). Alors, Allah exauça sa demande:

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Tâ-Hâ (Coran 20:25-36):

« **[Moïse] dit: « Seigneur, ouvre-moi ma poitrine, et facilite ma mission, et dénoue un nœud en ma langue, afin qu'ils comprennent mes paroles, et assigne-moi**





un assistant de ma famille: Aaron, mon frère, accrois par lui ma force ! Et associe-le à ma mission, afin que nous Te glorifions en abondance, et que nous T'invoquions en abondance. Et Toi, certes, Tu es Très Clairvoyant sur nous». [Allah] dit: « Ta demande est exaucée, ô Moïse. ». »

F. L'ordre d'évoquer Allah en abondance (Adh-dhikrou 'l-kathîr) lors de la rencontre de l'ennemi:

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Al-Anfâl (Coran 8: 45):

« Ô les croyants ! Lorsque vous rencontrez une troupe (ennemie), soyez fermes, et évoquez Allah en abondance afin de réussir. »

1. Beaucoup de propos désagréables (*Adhan kathîrâ*) proviennent des associateurs:

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Âl `Imrân (Coran 3:186):

« Certes vous serez éprouvés dans vos biens et vos personnes ; et certes vous entendrez de la part de ceux à qui le Livre a été donné avant vous, et de la part des Associateurs, des propos désagréables en abondance.





Mais si vous êtes endurants et pieux... voilà bien la meilleure résolution à prendre. »

2. Allah créa et fit répandre beaucoup (*Kathîr*) d'hommes et de femmes:

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate An-Nissâ' (Coran 4:1):

« **Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement. »**

3. Il se peut qu'on ait de l'aversion pour une chose où Allah a déposé beaucoup de bien (*Khayroun kathîra*):

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate An-Nissâ' (Coran 4:19):

« **Ô les croyants ! Il ne vous est pas licite d'hériter des femmes contre leur gré. Ne les empêchez pas de se remarier dans le but de leur ravir une partie de ce que vous aviez donné, à moins qu'elles ne viennent**





à commettre un péché prouvé. Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah y a déposé beaucoup de bien. »

4. Si le Coran provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions ('Ikhtilâfan kathîra):

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate An-Nissâ' (Coran 4:82):

« Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes beaucoup de contradictions ! »

5. L'égarément de Satan d'un grand nombre (*Kathîr*) d'êtres humains qui ne croient pas en la rencontre d'Allah (*Exalté soit-Il*) et le fait que beaucoup (*Kathîr*) de gens ne prêtent aucune attention aux signes d'avertissement d'Allah:

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Yâ-Sîn (Coran 36:62):

« Et il a très certainement égaré un grand nombre d'entre vous. Ne raisonnez-vous donc pas ? »





Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Ar-Roum (Coran 30:8):

« **N'ont-ils pas médité en eux-mêmes? Allah n'a créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux, qu'à juste raison et pour un terme fixé. Beaucoup de gens cependant ne croient pas en la rencontre de leur Seigneur.** »

Allah (*Exalté soit-Il*) dit dans la Sourate Younous (Coran 10: 92):

« **Nous allons aujourd'hui épargner ton corps, afin que tu deviennes un signe à tes successeurs. Cependant beaucoup de gens ne prêtent aucune attention à Nos signes (d'avertissement).** »





Résumé:

La répétition consiste à refaire un même acte plusieurs fois, ce qui en résulte de nombreuses conséquences. Aussi, on remarque une répétition dans la création d'Allah (*Exalté soit-Il*). (Les humains, les doigts, les yeux, les oreilles, les cellules du corps, les mains, les pieds, les sept cieus, les sept terres, les gouttes d'eau de pluie et de mer, les molécules de l'air, les feuilles des arbres, les arbres eux-mêmes...).

Toutefois, on remarque que la répétition n'implique pas que ces créatures soient complètement identiques. En effet, les poissons sont par exemple nombreux dans les mers mais ils varient selon leur forme, leur couleur, leur taille et leurs caractéristiques... Telle est la notion de la bienfaisance des actes que le serviteur effectue avec une répétition mais après les avoir perfectionnés et améliorés par rapport à ceux qui les précèdent, et ce dans tous les aspects. Ainsi, la loi de la Charia contient une répétition afin qu'elle soit comprise selon cette méthodologie, c'est notamment le cas pour la répétition des unités de prière (*Rak`as*) lors de la *Salât*, de la répétition du jeûne pendant les jours de Ramadan et de la répétition de l'évocation (*Dhikr*), de la lecture du





Coran, de la circumambulation (*Tawâf*) en sept fois et d'autres actes d'adoration.

Ainsi comprend-t-on comment mettre à profit cette répétition qui se réalise à travers la continuité des bonnes œuvres en les perfectionnant et en les accomplissant avec soin et créativité afin d'être de ceux qui font bien leurs actes et font le bien dans la vie d'ici-bas en espérant être parmi les bienfaisants qu'Allah (*Exalté soit-Il*) aime.

- **Le perfectionnement de la bienfaisance des Pieux Bienfaisants**

- Nous avons parlé des caractéristiques des Pieux (*Al-Mouttaqîn*), des bonnes œuvres qui leur sont utiles ainsi que de celles qui sont utiles aux autres et du degré de leur croyance en l'Inconnaissable, étant donné qu'ils sont les véritables croyants qui auront des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux.
- A partir de ce qui précède, on peut dire que le croyant qui s'efforce de perfectionner sa conviction, sa foi et sa croyance absolue en l'Inconnaissable passe du degré de (la crainte d'Allah en privé et





en public qui est le degré des pieux – *Al-Mouttaqîn*) au premier degré des bienfaisants – *Al-Mouhsinîn* (à savoir celui d'adorer Allah en étant conscient qu'Il nous voit). Puis, le perfectionnement de sa croyance augmente pour atteindre le haut degré des bienfaisants (à savoir celui d'adorer Allah comme si on Le voyait). A ce stade, l'Inconnaissable devient pour le croyant comme le monde visible qu'il peut voir et avec lequel il vit au même titre que l'univers des choses perceptibles.

- A mesure que le perfectionnement de la croyance augmente, le perfectionnement des bonnes œuvres des pieux (*Al-Mouttaqîn*) augmente également. Ainsi, elles sont accomplies avec plus de sincérité et sont plus utiles. Ceci se réalise lorsqu'on accomplit plus d'actes surérogatoires (*Nawâfil*) avec la volonté de faire les meilleurs actes. Alors, les pieux passent du degré de la piété (*At-Taqwa*) à celui des Pieux Bienfaisants (*Al-Mouttaqîn Al-Mouhsinîn*) qui perfectionnent leurs bonnes œuvres.
- Le perfectionnement de la bienfaisance est l'augmentation du degré du bon accomplissement de cette bienfaisance pour tout acte afin de





l'améliorer et de faire en sorte qu'il soit meilleur, plus bénéfique, plus utile, plus réformateur et plus sincère et qu'il ait plus d'impact sur la société que les actes qui le précèdent, qu'il s'agisse d'une œuvre de bienfaisance envers les humains ou envers les autres créatures d'Allah ou envers soi-même (comme la *Salât*, le jeûne, l'évocation abondante (d'Allah), le pèlerinage, la patience, la confiance en Allah...). Les Pieux Bienfaisants (*Al-Mouttaqîn Al-Mouhsinîn*) s'efforcent de perfectionner leur bienfaisance et s'améliorent constamment afin qu'Allah les rétribue pour le meilleur de ce qu'ils font et pour être des Pieux Bienfaisants dotés de toutes les caractéristiques de ceux qu'Allah (*Exalté soit-Il*) aime.

- **Critères d'évaluation du perfectionnement de la bienfaisance:**
 - A. **Critères d'évaluation de la bienfaisance en tant qu'acte (dans le sens de faire le bien):**
 1. Sa conformité avec ce qui est révélé dans le Livre d'Allah (*Exalté soit-Il*) et avec la bienfaisance du Messager d'Allah (*que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées*).





2. La force de cette bienfaisance, son utilité pour les gens et le rôle qu'elle joue dans l'amélioration de leur vie et la satisfaction de leurs besoins.
3. La durée de l'impact de cette bienfaisance sur autrui (impact temporaire ou qui dure sur une journée ou une année...).
4. Le lien avec celui qui bénéficie de la bienfaisance. Ainsi, lorsqu'il s'agit des parents ou des proches, la rétribution est meilleure que lorsqu'il s'agit d'autres personnes. En effet, les proches méritent plus qu'on accomplisse le bien pour eux. Dans ce cas, l'acte, en plus d'être une bienfaisance, constitue un moyen de maintenir les liens de parenté.
5. La sincérité de l'intention de bienfaisance pour satisfaire Allah Seul. On la mesure par le fait que la personne ne s'attende pas à une récompense quelconque pour sa bienfaisance. L'acte est d'autant plus sincère qu'il est accompli dans la discrétion.
6. L'importance des efforts et des sacrifices faits par celui qui est bienfaisant envers autrui et l'étendue de son altruisme bien qu'il ait lui-même besoin de ce à quoi il renonce pour autrui.





7. L'évolution de la bienfaisance de la personne en comparaison avec ce qu'elle faisait avant et avec ce que font les autres (critère d'évaluation du perfectionnement de la bienfaisance).

B. Critères d'évaluation de la bienfaisance en tant que qualité de l'acte (dans le sens du perfectionnement des œuvres):

1. La réalisation des objectifs recherchés à travers les œuvres concernées.
2. L'importance de l'utilité réalisée par l'acte accompli au profit des gens et de la protection des individus et des sociétés contre les nuisances qu'il permet.
3. Le niveau du perfectionnement et de la bienfaisance en comparaison avec la bienfaisance des autres personnes.
4. Le niveau de consommation des ressources de cet acte de bienfaisance. Ainsi, lorsque les ressources utilisées sont de faible quantité, la bienfaisance de l'œuvre est meilleure.
5. Le niveau de créativité de l'œuvre en ce qui concerne la planification, la conception et la mise en œuvre.





6. Sa conformité avec les caractéristiques et les conditions requises.
7. Plus le coût de ce perfectionnement est réduit, plus son bénéfice est important.
8. Plus le temps investi pour ce perfectionnement est réduit, plus son bénéfice est important.
9. L'importance de ces œuvres en fonction du le besoin de la société.





Conclusion :

Le chemin vers Allah (Exalté soit-Il) commence par le fait d'utiliser la raison pour apprendre la science et connaître la vérité à travers la méditation des versets coraniques et la contemplation des signes universels d'Allah tout en établissant un lien entre eux, ce qui permet de connaître plus Allah (Exalté soit-Il).

- La connaissance et l'amour d'Allah (*Exalté soit-Il*) font que l'amour d'Allah et de Son Messager s'empare du cœur du croyant. Ainsi, celui-ci n'aime plus personne ni aucune chose qui ne passeraient pas par cet amour... Il aime alors les humains, les autres créatures d'Allah et tout ce qui se trouve dans les cieux et sur terre par son amour pour Allah et pour Le satisfaire. De même, il fait preuve de bienfaisance à leur égard et perfectionne sa bienfaisance pour satisfaire Allah seul. C'est ainsi qu'il voue son cœur à Allah et finit par être aimé par Lui... La clé de tout cela est la bonne utilisation de la raison et la bienfaisance dans l'apprentissage de la science à partir des versets coraniques et des signes universels d'Allah qui permettent de Le connaître et de L'aimer.





- Cette connaissance du Dieu unique et véridique conduit le croyant à embrasser l'islam et à prononcer les deux attestations de foi (*Ach-Chahâdatayn*) pour annoncer qu'il croit en l'Inconnaissable (*Al-Ghayb*), à commencer par sa croyance en Allah, en Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers, puis en le Jour Dernier et en le décret et le destin, bon soit-il ou mauvais.

Cette croyance est confirmée par les bonnes œuvres qui sont utiles à l'individu lui-même, comme la *Salât*, le jeûne et le pèlerinage, et par celles qui sont utiles aux autres comme la *Zakât* et la dépense.

- Plus la croyance en l'Inconnaissable (*Al-Ghayb*) grandit dans le cœur du croyant par l'augmentation de la connaissance d'Allah à travers Ses signes et Ses créatures, plus les bonnes œuvres augmentent en quantité et en qualité. Ainsi, l'individu passe du niveau de croyant à celui de vrai croyant puis à celui de croyant bienheureux, autrement dit il passe du degré des pieux à celui des Pieux Bienfaisants qui sont les gens du *Firdaws* (plus haut degré du Paradis) et ceux qui obtiennent l'amour d'Allah (*Exalté soit-Il*).
- En continuant à perfectionner sa croyance et ses bonnes œuvres qui lui sont utiles à lui ainsi qu'aux





autres et en les accomplissant fréquemment, le croyant s'efforce d'améliorer ses actes et de les accomplir avec davantage de perfectionnement et de bienfaisance (une amélioration continue). Ainsi, il perfectionne sa bienfaisance, s'élève dans les degrés de la bienfaisance et se rapproche d'Allah (*Exalté soit-Il*) qui alors l'aime plus. Ainsi, le croyant accède au rang de ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les Prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là ! C'est à eux qu'est réservée la meilleure récompense (*Al-housnâ*) et même davantage, c'est-à-dire le plus grand délice, celui de voir la Face d'Allah (*Exalté soit-Il*) à qui rien ne ressemble ; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant.

Par le perfectionnement de la bienfaisance et par l'accomplissement perfectionné et continu des bonnes œuvres, en commençant par l'apprentissage de la science, l'application du meilleur savoir et la réalisation des œuvres utiles aux humains et aux autres créatures d'Allah, les sociétés évoluent et se développent et les civilisations naissent dans des communautés reliées entre elles par l'amour pour Allah, la fraternité et l'altruisme des uns et des autres en rang serré pareils





à un édifice renforcé qui se dirige vers un même but: réformer pour obtenir l'amour d'Allah.

Tels sont les bienfaisants (*Al-Mouhsinîn*) qui sont les réformateurs et les meilleurs vicaires d'Allah sur terre, qu'ils font prospérer et peupler en y semant leur bienfaisance. Ils sont véritablement une miséricorde pour l'univers comme le fut notre Prophète Mohammad (*que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées*) ainsi que les Prophètes et les Messagers qui l'ont précédé... C'est comme cela qu'Allah veut que nous soyons si nous désirons obtenir Son amour (*Exalté soit-Il*). Ainsi, le chemin vers l'amour d'Allah, c'est le perfectionnement de la bienfaisance.





Recommandations finales pour obtenir l'amour d'Allah (*Exalté soit-Il*):

1. **Renouveler l'intention avant, pendant et après chaque acte** et s'assurer que celui-ci est accompli uniquement pour satisfaire Allah Seul (*Exalté soit-Il*) et qu'on ne recherche que Son amour par ce qu'on fait. Pour ce faire, il convient que les actes soient accomplis dans la discrétion autant que possible et que personne n'en prenne connaissance en dehors des personnes qui en bénéficient. De même, on doit espérer en obtenir l'amour d'Allah (*Exalté soit-Il*). Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur.
2. **Le plus grand amour qui doit s'emparer du cœur est celui qu'on a pour Allah (*Exalté soit-Il*) et pour Son Messager (*que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées*)** qui se manifeste par le fait d'agréer Allah pour tout ce qu'Il décrète. C'est ainsi qu'on devient de ceux qu'Allah agrée et qui L'agrément. De cet amour découlent l'amour et la bienfaisance envers les humains et les autres créatures.





3. **Aimer avec sincérité tout ce qu'Allah (*Exalté soit-Il*) a créé et être bienfaisant dans son amour** pour les humains, les cieux, la terre, les plantes, les animaux, les mers, les arbres, les océans et tout ce qu'ils comportent comme belles créatures d'Allah. Etre bienfaisant envers l'environnement et envers ce qu'Allah (*Exalté soit-Il*) a créé. Allah accorde à celui qui agit de la sorte le bienfait d'être apprécié sur terre et d'être aimé par les humains et les autres créatures d'Allah (*Exalté soit-Il*).

4. **Apprendre la science en continu, assidûment et avec bienfaisance. Il s'agit de s'intéresser à différents domaines de la science en s'impliquant dans l'apprentissage. Ceci permet de renforcer la croyance en l'Inconnaissable dans le cœur et de suivre le noble Messenger (*que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées*) en appliquant le meilleur de ce qu'on entend. Ainsi, la foi augmente et on croit par le cœur davantage en Allah, Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers et le Jour Dernier. De même, on accomplit plus de bonnes œuvres, notamment celles qui sont utiles aux gens et on devient de ceux qui sont bien enracinés dans la science.**





5. **Lorsqu'Allah veut guider quelqu'un, Il ouvre son cœur à l'Islam et lui permet d'exécuter ses piliers à savoir: l'attestation de foi (*Chahâdah*), la *Salât*, le jeûne, le pèlerinage et la *Zakât*. Il effectue cela avec bienfaisance, perfectionnement et amélioration continue du perfectionnement de la bienfaisance. Il accomplit assidûment toutes les *Salât* à leur temps imparti, avec humilité, en communauté et à la mosquée autant que faire se peut.**

6. **Lire quotidiennement le noble Coran avec bienfaisance, l'apprendre et le méditer dans des assises scientifiques tout en reliant les versets coraniques avec les signes universels d'Allah en matière de création des cieux et de la terre. On vise par cela à connaître plus Allah en utilisant la raison afin d'être des serviteurs élus d'Allah qui sont doués d'intelligence. Cette méditation et cette réflexion remplissent le cœur de la connaissance d'Allah, de la foi en Lui, de Son amour, de Sa crainte et Sa vénération et de la piété à chaque fois qu'on aperçoit une des créations parfaites d'Allah.**





7. Implorer constamment l'aide et la protection d'Allah (*Exalté soit-Il*) avec bienfaisance pour toutes les occasions plus ou moins importantes. Ceci se fait par l'invocation (*Dou`â'*) continue et sincère avec le cœur présent et dévoué en commençant par les invocations coraniques puis prophétiques, notamment ces deux invocations:

« *Guide-nous dans le droit chemin, le chemin de ceux qu'Allah a comblés de faveurs parmi les pieux, non pas des hypocrites ni des mécréants. Ô Allah ! Accorde-nous la faveur de T'aimer, d'aimer ceux qui T'aiment et d'aimer toute œuvre qui nous rapprocherait de Toi. Nous T'implorons le haut Firdaws (plus haut degré du Paradis) et toute œuvre qui nous y conduirait.* ». Il incombe d'invoquer pour le bien de tous les gens, et surtout des parents, des proches et des croyants de façon générale, et pour les gens éprouvés, les malades et les défunts en particulier.

8. Multiplier l'évocation avec bienfaisance, en méditant et en ayant le cœur présent, notamment par la récitation des bonnes œuvres qui persistent (*Al-bâqiyâtou 's-sâlihât*): (« *Soubhâna Allah* » (Gloire à Allah), « *Al-hamdou lillah* » (Louange à Allah), « *Lâ*





Ilâha illa Allah » (Il n'y a de Dieu qu'Allah), « *Allahou Akbar* » (Dieu est le plus Grand), « *Lâ hawla wa lâ gouwwata illâ billâhi 'l-'Aliy 'l-'Adhîl* » (Il n'y a de puissance ni de force que par Allah le Très Haut, le Très Grand), l'invocation du pardon (*Istighfâr*) juste avant l'aube en reliant cela avec les plus beaux Noms d'Allah (*Asmâ'ou Allahi al-housnâ*) et la prière et la salutation sur le Messager d'Allah (*que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées*).

- 9. Purifier son cœur et le nettoyer de tous les maux** dont la haine, la jalousie et la rancune... et le remplir d'amour, de bonté, de tolérance, de courage, de pardon, d'oubli du mal et de bonnes moralités, comme la modestie (*modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants*). Ainsi, on appliquera le Coran à la lettre comme le fit le Prophète Mohammad (*que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées*) et ses frères parmi les Prophètes et les Messagers pieux et bienfaisants (*que la paix d'Allah leur soit accordée*). Allah aime les bienfaisants qui se purifient et qui perfectionnent la purification de leurs cœurs, de leurs corps et de leurs moralités.





10. S'efforcer constamment et continuellement de se purifier le corps et les vêtements et de purifier les lieux où on se trouve et apprendre cela aux autres.

Le croyant doit sentir bon, accomplir les ablutions à la perfection et se laver quotidiennement... En effet, Allah aime les bienfaisants qui se purifient et qui accomplissent leurs ablutions et leur purification à la perfection.

11. Placer sa confiance avec bienfaisance en Allah Seul pour toutes les affaires ... Allah ne suffit-Il pas à Son esclave [comme soutien] ? Si, Il suffit largement comme soutien et même plus... Cette confiance commence par la consultation ('Istikhârah), ensuite on demande conseil ('Istichârah), « puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah »...

En effet, Allah aime les bienfaisants qui se confient à Lui avec bienfaisance et sincérité.

12. Patienter d'une belle manière et avec bienfaisance lors de la misère, la maladie et quand les combats font rage. Il convient d'être endurant face à l'acte d'adoration quelle qu'en soit la difficulté, au péché quel qu'il soit, au décret et au jugement d'Allah





quelle qu'en soit la durée et aux méchancetés des gens quelle qu'en soit l'ampleur. Pour ce faire, on doit repousser le mal par ce qui est meilleur, dominer sa rage, pardonner d'une belle manière puis être bienfaisant envers celui qui nous fait du mal. En effet, Allah aime les endurents bienfaisants qui patientent avec bienfaisance.

- 13. Se rendre des comptes chaque jour à soi-même** pour faire en sorte d'améliorer quotidiennement la bienfaisance de ses actes. Ainsi, on doit remercier Allah pour Ses innombrables bienfaits, Lui implorer le pardon pour chaque péché et se repentir à Lui. En effet, Allah est Accueillant au repentir et Miséricordieux. De cette façon, chaque nouveau jour nous rapprochera de l'amour d'Allah (*Exalté soit-Il*).
- 14. Se rappeler fréquemment et quotidiennement la mort et le Jour Dernier et ses évènements et s'y préparer par le repentir sincère dont la bienfaisance** se traduirait par l'abstention du péché, le regret de l'avoir commis, l'engagement de ne plus le commettre à nouveau et la réparation des injustices. En effet, Allah aime ceux qui se repentent avec bienfaisance et dont le repentir est immédiat, véridique et sincère.





15. L'abstention des péchés doit être un préalable.

Ainsi, il incombe de s'abstenir des péchés qui induisent une injustice envers autrui, et même lorsqu'on se dispute, on ne doit pas se comporter d'une manière mauvaise ni insultante. Il incombe également de s'abstenir des péchés qui induisent une injustice envers soi-même car Allah n'aime pas les injustes. On doit implorer Allah de nous pardonner nos péchés et d'effacer nos méfaits, de jour comme de nuit, car Allah n'aime pas les injustes.

16. S'efforcer de ne gagner que de l'argent licite loin de

ce qui est suspect par crainte de l'illicite, notamment l'usure, l'usurpation des biens des gens et le retard du paiement des dettes. De même, il incombe de dépenser cet argent dans ce qui est indubitablement licite, car Allah est bon et n'accepte que ce qui est bon.

17. Se concentrer sur la bienfaisance (le perfectionnement)

de chaque bonne œuvre accomplie de façon à ce qu'elle soit meilleure que celles qui la précèdent, qu'elle ait plus d'impact et qu'elle soit plus sincère, plus utile et plus profitable. Ceci comprend le travail





par lequel on gagne sa vie. En effet, Allah aime les bienfaisants qui perfectionnent leur bienfaisance dans leur travail.

18. **Etre parmi ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, faire preuve de patience en restant avec eux sans que les yeux ne se détachent d'eux car ils ont vendu la vie d'ici-bas pour obtenir l'Au-delà, qui est meilleur et plus durable...** Ceux-là deviennent des croyants véridiques, puis des croyants bienheureux, serviteurs d'Allah doués d'intelligence qui concourent aux bonnes œuvres, qui rivalisent pour les accomplir et qui incitent à faire le bien avec bienfaisance et sincérité.
19. **Etre parmi ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres et renforcer le lien de parenté et la relation avec les voisins, les amis et les proches.** Il incombe de ne pas s'éloigner des gens, de s'entraider dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et de ne pas s'entraider dans le péché et la transgression. On doit prendre l'initiative de participer avec les croyants aux bonnes œuvres et aimer ses frères en Allah car cette forme d'amour est





l'une des anses les plus solides de la croyance. On doit donc être tel un édifice renforcé dont les parties se consolident les unes les autres ou comme un seul corps qui, lorsqu'un de ses membres souffre, voit les autres membres partager avec lui l'insomnie et la fièvre. En effet, Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé et qui sont bienfaisants dans leur unité, leur fraternité et leur amour en Allah.

20. S'efforcer d'être bienfaisant (faire le bien) envers tous les humains et toutes les autres créatures d'Allah (*Exalté soit-Il*) par amour envers Allah. Cela doit concerner en priorité les parents, les proches, les orphelins, les nécessiteux et les voyageurs indigents qu'il incombe de rendre joyeux parce qu'on recherche La Face du Seigneur, le Très Haut, Seul. Celui qui fait cette bienfaisance ne doit pas considérer cela comme une faveur faite aux autres ni être avare. Allah aime les bienfaisants qui perfectionnent leur bienfaisance en faveur des gens et deviennent une miséricorde pour l'univers comme le fit le Messager d'Allah (*que la paix et la bénédiction d'Allah lui soient accordées*).





- 21. Dépenser avec abondance de ce dont Allah (*Exalté soit-Il*) nous a dotés, de nuit et de jour, en secret et ouvertement, surtout des biens qu'on aime, notamment l'argent, et le faire avec bienfaisance sans attendre de contrepartie ni de gratitude. Cette bienfaisance envers autrui doit être accomplie avec bienfaisance même lorsqu'il y a pénurie chez la personne qui donne, prête de l'argent gracieusement, enseigne aux gens ou leur donne de son temps... Il incombe de dépenser sans craindre que le Maître du Trône n'amointrisse ce qu'on possède.**
- 22. Etre équitable avec bienfaisance.** Ainsi, quand on juge entre des gens, on doit juger avec équité, et lorsqu'on témoigne, on doit le faire avec équité et s'abstenir du témoignage mensonger (*Chahâdoutaou 'z-zour*). En effet, Allah aime les équitables pieux qui pratiquent l'équité avec bienfaisance même s'il s'agit d'un proche parent ou de la personne elle-même.
- 23. Remplir fidèlement et avec bienfaisance ses engagements, ses promesses et ses contrats jusqu'à leur terme** quelle qu'en soit l'importance et même





lorsqu'ils sont conclus avec des mécréants. En effet, Allah n'aime pas les traîtres pécheurs et Il aime les Pieux Bienfaisants qui perfectionnent leur piété et tiennent leurs promesses même lorsqu'ils doivent faire des sacrifices et supporter des pertes.

24. Ne prononcer que de bonnes paroles. Il incombe d'être véridique, de ne jamais mentir et de dire une bonne chose ou sinon se taire. On doit se limiter aux paroles qui sont utiles aux autres, comme le fait d'inciter les autres à faire une aumône et à accomplir de bonnes œuvres et le fait de maintenir la concorde entre les gens... La bonne parole doit être pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élanche dans le ciel. Elle doit apporter la joie et le bonheur à celui qui l'entend. Ainsi, celui-ci en aimera l'auteur et invoquera Allah pour lui.

25. Appeler les gens à adorer Allah, à être bienfaisants et à tout ce qui est bon par la bonne exhortation, l'enjoignement de la vérité, la patience, la miséricorde et l'incitation à nourrir le pauvre.





A ce moment-là, jouissez donc agréablement de
l'amour d'Allah

(Exalté soit-Il) et du haut Firdaws.





Une invocation pour obtenir

l'amour d'Allah (Exalté soit-Il)

Ô Allah, notre Seigneur, accorde-nous un amour semblable à celui que Tu as accordé à la créature que Tu aimes le plus, Mohammad (prière et paix sur lui).

Ô Allah, notre Seigneur, Tu es le Bienfaiteur,
Fais que nous soyons parmi les pieux que Tu aimes.

Ô Allah, notre Seigneur, Tu es l'Équitable,
Fais que nous soyons parmi les équitables que Tu aimes.

Ô Allah, notre Seigneur, Tu es Celui qui ne cesse d'accueillir le repentir,

Fais que nous soyons parmi ceux qui se repentent, se purifient et aiment se purifier que Tu aimes.

Ô Allah, notre Seigneur, Tu es le Garant,
Fais que nous soyons parmi ceux qui placent leur confiance en Toi et que Tu aimes.

Ô Allah, notre Seigneur, Tu es le Patient,
Fais que nous soyons parmi les patients que Tu aimes.

Ô Allah, notre Seigneur, Tu es le Rassembleur,
Fais que nous soyons parmi ceux qui combattent dans





Ton chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé
et que Tu aimes.

Ô Allah, notre Seigneur, Tu es le Tout Puissant,
Fais que nous soyons parmi ceux qui sont modestes
envers les croyants et fiers et puissants envers les
mécréants et que Tu aimes.

Ô Allah, notre Seigneur, Tu es le Guide,
Fais que nous soyons parmi ceux qui suivent ton bien
aimé, notre Maître Mohammad (prière et paix sur lui)
et qui appellent à Ta religion en se basant sur une
preuve évidente et que Tu aimes.

Ô Allah, notre Seigneur, Tu es Allah qui as les Noms
DE Bienfaisance,
Fais que nous soyons parmi les bienfaisants que Tu
aimes.

Ô Allah, notre Seigneur,
Prie sur notre Maître bien aimé,
Le Messager d'Allah, le dernier des Prophètes et
l'Imam des Envoyés,
Notre Maître Mohammad ibn `Abd-Allah.
Que la prière et la paix d'Allah soient sur lui.



